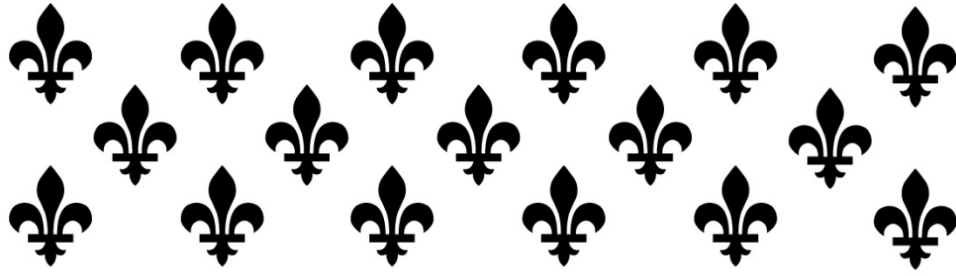


ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 1er octobre 2025 — Vol. 48 N° 2

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2025

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 1er octobre 2025 — Vol. 48 N° 2

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	17
Souligner la volonté de la région du Haut-Richelieu de prendre part au développement du secteur de la défense	
M. Louis Lemieux	17
Souligner la Journée internationale des personnes âgées	
Mme Linda Caron	17
Rendre hommage à M. Rodrigue Biron	
Mme Isabelle Lecours	17
Demander d'assurer un soutien financier stable et adéquat aux carrefours jeunesse-emploi	
Mme Alejandra Zaga Mendez	18
Saluer l'entraide et la solidarité des citoyens de la circonscription de Prévost lors de l'incendie de l'école Val-des-Monts	
Mme Sonia Bélanger	18
Souligner le 40e anniversaire de l'organisme Monchénou	
Mme Désirée McGraw	18
Rendre hommage à M. Daniel St-Pierre	
Mme Amélie Dionne	19
Souligner le début de la saison de la chasse	
M. Pascal Bérubé	19
Souligner le 80e anniversaire de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent	
Mme Chantal Rouleau	19
Rendre hommage à Mme Carole Charbonneau	
M. Ian Lafrenière	19
Souligner le 50e anniversaire de l'organisme Réhabex	
M. Mathieu Lévesque	20
Souligner le 50e anniversaire d'Axia services	
Mme Karine Boivin Roy	20
Dépôt de documents	20
Modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale	22
Motion proposant d'adopter la modification	22
Mise aux voix	22
Dépôt de rapports de commissions	22
Modification à la composition de commissions parlementaires	22
Motion proposant d'adopter la modification	23
Mise aux voix	23
Dépôt de pétitions	23
Inclure le dispositif Optune dans la couverture publique de la Régie de l'assurance maladie	23
Remettre en service le logiciel expert MediRad au département de radiologie de l'Hôpital de Granby en remplacement de la plateforme DCI Ariane	23
Permettre à la Régie du bâtiment d'embaucher des effectifs à la hauteur de ses besoins	24
Décision de la présidence concernant la répartition des mesures et des temps de parole lors des débats restreints à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée	24
Documents déposés	25
Questions et réponses orales	25
Priorités du gouvernement	
Mme Marwah Rizqy	25
M. François Legault	25
Mme Marwah Rizqy	26
M. François Legault	26
Mme Marwah Rizqy	26
M. François Legault	26
Mme Marwah Rizqy	26
M. François Legault	27

Table des matières (suite)

Plan de développement économique des régions	
M. André Fortin	27
Mme Christine Fréchette	27
M. André Fortin	27
M. Jean-François Simard	27
M. André Fortin	28
M. Samuel Poulin	28
Gestion des finances publiques	
M. Frédéric Beauchemin	28
M. Eric Girard	28
M. Frédéric Beauchemin	29
M. Eric Girard	29
M. Frédéric Beauchemin	29
M. Eric Girard	29
Plan de redressement budgétaire de la Société de l'assurance automobile	
M. Monsef Derraji	29
M. Jonatan Julien	30
M. Monsef Derraji	30
M. Jonatan Julien	30
M. Monsef Derraji	30
M. Jonatan Julien	31
Priorités du gouvernement	
Mme Ruba Ghazal	31
M. François Legault	31
Mme Ruba Ghazal	31
M. François Legault	32
Mme Ruba Ghazal	32
M. François Legault	32
Pénurie de personnel professionnel et de soutien dans le réseau de l'éducation	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	32
Mme Sonia LeBel	32
M. Gabriel Nadeau-Dubois	33
Mme Sonia LeBel	33
M. Gabriel Nadeau-Dubois	33
Document déposé	33
Mme Sonia LeBel	33
Encadrement de l'industrie du camionnage	
M. Alex Boissonneault	33
M. Jonatan Julien	34
M. Alex Boissonneault	34
M. Jonatan Julien	34
M. Joël Arseneau	34
M. Ian Lafrenière	34
Réforme du régime syndical	
M. Alexandre Leduc	35
M. Jean Boulet	35
M. Alexandre Leduc	35
M. Jean Boulet	35
M. Alexandre Leduc	36
M. Jean Boulet	36
Mesures pour contrer la violence conjugale	
Mme Catherine Gentilcore	36
M. Simon Jolin-Barrette	36
Motions sans préavis	37
Commémorer le dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics	37
Mise aux voix	38
Continuer l'étude de projets de loi présentés avant la clôture de la dernière session	38
Mise aux voix	40

Table des matières (suite)

Abolir le lien entre l'État du Québec et la monarchie britannique	40
Mise aux voix	41
Substituer les noms de certains ministres comme parrains de projets de loi	41
Mise aux voix	41
Constituer un comité directeur pour chacune des commissions sectorielles et pour la Commission de l'administration publique	41
Mise aux voix	42
Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 104 — Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal, et le projet de loi n° 112 — Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada, et de procéder à une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé <i>La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029</i>	42
Mise aux voix	42
Avis touchant les travaux des commissions	42
Affaires du jour	42
Affaires prioritaires	
Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	43
Mme Marwah Rizqy	43
Motion formulant un grief	50
Mme Ruba Ghazal	50
Motion formulant un grief	56
M. Paul St-Pierre Plamondon	56
M. Louis Lemieux	62
M. Youri Chassin	66
M. Sylvain Lévesque	68
Mme Virginie Dufour	71
Motion formulant un grief	74
M. Guillaume Cliche-Rivard	74
Motion formulant un grief	77
M. Yves Montigny	77
Mme Madwa-Nika Cadet	79
Motion formulant un grief	82
Mme Manon Massé	82
Motion formulant un grief	84
Mme Catherine Blouin	84
Ajournement	85

Le mercredi 1er octobre 2025 — Vol. 48 N° 2

(Neuf heures quarante et une minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bonjour à toutes, bonjour à tous. Bonjour, chers collègues. Très content de vous retrouver pour cette nouvelle session.

Affaires courantes**Déclarations de députés**

Alors, je vous invite à prendre place, nous allons débiter la rubrique Déclarations des députés. Et j'en profite pour saluer, souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui sont dans les tribunes, qui sont avec nous ce matin pour cette période de déclarations des députés. Je vous invite à prendre place aussi.

Alors, j'en profite, collègues, pour vous rappeler, comme d'habitude, que la déclaration de député est d'une durée maximale d'une minute. Je sais que vous allez respecter cette consigne.

Alors, la première déclaration revient à M. le député de Saint-Jean.

Souligner la volonté de la région du Haut-Richelieu de prendre part au développement du secteur de la défense**M. Louis Lemieux**

M. Lemieux : M. le Président, au lendemain du discours inaugural du premier ministre, je me lève avec joie et fierté pour vous dire que le Haut-Richelieu est prêt pour la nouvelle vision économique du gouvernement et partage ses ambitions dans le secteur de la défense.

Vous aurez noté que le premier ministre a répété, hier, que la défense ferait partie de l'équation dans la nouvelle donne économique mondiale qui s'offre à nous. Et, pour le comté de Saint-Jean, c'est de la musique à nos oreilles, puisque la région a déposé, au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, un projet de centre de recherche et d'innovation en sécurité et défense. Et c'est assurément une des clés dont disposerait le Québec pour s'inscrire dans cette nouvelle mouvance, en plus des secteurs navals et de l'aéronautique, qui s'imposent naturellement dans les circonstances, mais d'ailleurs, comme on peut le lire dans La Presse+ de ce matin, sans oublier que le secteur de la défense est déjà bien présent chez nous, dans le Haut-Richelieu, et prêt à relever ce défi pour participer à cet essor prometteur pour le Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Saint-Jean. La parole revient maintenant à Mme la députée de La Pinière.

Souligner la Journée internationale des personnes âgées**Mme Linda Caron**

Mme Caron : Merci, M. le Président. En cette Journée internationale des personnes âgées, je tiens à souligner l'importance des nombreux rôles que jouent les aînés au Québec, des rôles comme ceux de grands-parents qui facilitent la conciliation travail-famille, de bénévoles au sein d'une foule d'organismes communautaires qui rendent des services essentiels à nos voisins et voisines, de proches aidants pour soutenir un proche, de mentors pour partager leur expérience, de mémoire, capables de nous ancrer dans notre histoire familiale ou nationale et dans notre culture.

Les personnes âgées sont les bâtisseurs et les piliers de notre société. Nous leur devons et elles méritent respect, gratitude, bienveillance et bientraitance. Il faut le reconnaître haut et fort aujourd'hui mais aussi dans nos décisions comme législateurs et quand viendra le temps, individuellement, de prendre soin d'un être cher.

Bonne journée internationale des aînés.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de La Pinière. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Lotbinière-Frontenac.

Rendre hommage à M. Rodrigue Biron**Mme Isabelle Lecours**

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci. Aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à M. Rodrigue Biron, un grand homme de ma circonscription, qui s'est éteint le 12 août dernier à l'âge de 90 ans.

M. Biron était très attaché à la région de Lotbinière. Il a été maire de la municipalité de Sainte-Croix, chef de l'Union nationale et ensuite ministre du Parti québécois dans le cabinet Lévesque et dans le cabinet Johnson. Il a représenté la région avec force et conviction en tant que député de Lotbinière pendant près de 10 ans.

Je vais garder un beau souvenir de sa dernière visite au parlement, au printemps 2023. J'ai eu la chance d'échanger avec lui sur notre région natale et sur le rôle de député.

Je veux présenter mes plus sincères condoléances à la famille, aux amis et anciens collègues. M. Biron était un homme d'exception et il a su tous nous inspirer par son parcours.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Lotbinière-Frontenac. La parole revient maintenant à Mme la députée de Verdun.

**Demander d'assurer un soutien financier stable
et adéquat aux carrefours jeunesse-emploi**

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, M. le Président. Le chômage chez les jeunes augmente, au Québec, avec des taux allant jusqu'à 14 %, voire 20 % dans certains cas. Cette génération, déjà vulnérable, fait face à des défis majeurs : l'automatisation et l'intelligence artificielle suppriment des emplois d'entrée, rendant l'intégration des jeunes au marché du travail encore plus difficile.

Dans ce contexte, les carrefours jeunesse-emploi sont essentiels. Pourtant, à Montréal seulement, leur financement a été réduit de 6 millions de dollars. Imaginez-vous, le CJE de Verdun a perdu près d'un demi-million depuis 2021. Le résultat, c'est la réduction des heures d'ouverture, moins de personnel, et donc moins de soutien pour les jeunes en recherche d'emploi. C'est inacceptable.

Il faut garantir un financement stable et adéquat aux carrefours jeunesse-emploi, qui accompagnent nos jeunes partout au Québec. Il faut que... Les politiques d'emploi pour contrer le chômage doivent absolument tenir compte des réalités des jeunes. Ils et eux, eux et elles ont besoin de notre soutien maintenant.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Verdun. Au tour, maintenant, de Mme la députée de Prévost.

**Saluer l'entraide et la solidarité des citoyens de la circonscription
de Prévost lors de l'incendie de l'école Val-des-Monts**

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : M. le Président, c'est avec beaucoup d'émotion que nos citoyens ont été touchés par l'incendie de l'école Val-des-Monts, véritable pilier de Prévost depuis 1960. Cette école représentait bien plus qu'un lieu d'apprentissage, mais aussi un lieu d'épanouissement depuis plusieurs générations.

Je tiens à remercier, aujourd'hui, les nombreux pompiers, les autorités de toutes les régions des Laurentides pour leur mobilisation exemplaire lors de l'incendie.

Face à cette épreuve, un formidable élan d'entraide s'est déployé à Prévost et dans les municipalités voisines. Je tiens à saluer le travail exceptionnel du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, de la ville de Prévost, des différents organismes, notamment la Maison d'Entraide de Prévost, le Club Optimiste, les bénévoles, les citoyens, qui ont amassé plus de 200 000 \$ pour aider à la rentrée scolaire des élèves dans les nouvelles écoles qui les reçoivent aujourd'hui. Merci à la communauté de Prévost.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Prévost. Et je retourne la parole à Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Souligner le 40e anniversaire de l'organisme Monchénou

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Merci, M. le Président. Alors, à titre de porte-parole de ma formation, responsable de la région de l'Estrie, je suis fière de souligner le 40e anniversaire de l'organisme Monchénou, dont j'ai eu le privilège de visiter en mars dernier.

Fondé en 1985 et basé à Sherbrooke, l'organisme permet d'offrir un chez-soi à 35 personnes vulnérables vivant avec des limitations diverses. Monchénou se démarque donc par son modèle d'hébergement, qui permet à ses résidents d'être les véritables hôtes de la maison qu'ils habitent. Ils sont stimulés et invités à s'investir dans leur projet de vie, dans leur milieu de vie selon leurs capacités. Les membres de l'équipe d'intervenants contribuent ainsi seulement lorsqu'une assistance est nécessaire.

Je tiens à souligner, dans nos tribunes, la présence des fondateurs, Janvier Caron, Rachel Caron, ainsi que leur fils gestionnaire, David Caron, et d'autres. C'est vraiment un beau projet de famille et de communauté exemplaire. Merci infiniment pour votre mission essentielle et bon 40e anniversaire. Bravo!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Et la parole revient maintenant à Mme la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

Rendre hommage à M. Daniel St-Pierre**Mme Amélie Dionne**

Mme Dionne : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je tiens à souligner la carrière d'une véritable légende du monde de la radio dans l'Est du Québec, M. Daniel St-Pierre, qui célèbre ses 50 ans de carrière.

Nous le connaissons pour son rôle marquant de journaliste du matin pendant plus de 35 ans à l'émission *Bonjour Grand Portage*, diffusée sur les ondes de CIEL-FM. Notamment reconnu pour son franc-parler, sa rigueur et son professionnalisme, il livre l'information de façon claire, parfois sans complaisance, mais toujours avec le souci du travail bien fait, dans le but de donner la bonne information. Encore aujourd'hui, il demeure une voix familière et incontournable, du lundi au jeudi, avec son émission *St-Pierre & Lebel dans l'retour*, sur les ondes de CIEL-FM.

M. St-Pierre, au nom de tous les citoyens de la circonscription, bravo, et merci de continuer à informer, à divertir et à rassembler vos auditeurs autour de l'information. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata. La parole revient maintenant à M. le député de Matane-Matapédia.

Souligner le début de la saison de la chasse**M. Pascal Bérubé**

M. Bérubé : M. le Président, depuis les derniers jours, la période de la chasse est officiellement ouverte, et ma région accueille un grand nombre de chasseurs. Je tiens non seulement à les saluer, mais également à inviter au respect des règlements relatifs à la pratique, aux quotas et aux zones de chasse. Afin de préserver une pratique sécuritaire, il incombe à chacun de faire preuve de respect.

Par la même occasion, je dénonce une fois de plus les activités de braconnage sur notre territoire, une pratique illégale qui met en péril la faune locale. Le braconnage constitue aussi une menace sérieuse à la pérennité des activités de chasse. À cet effet, je tiens également à saluer les agents de la faune, trop peu nombreux, dont l'assistance et la surveillance sont indispensables en tout temps sur nos territoires. Leurs interventions contribuent à assurer la sécurité et à encadrer la pratique entre tous les usagers, mais aussi à la préservation de notre patrimoine faunique.

En conclusion, j'invite tous les usagers à faire preuve de vigilance, à respecter rigoureusement les règlements en vigueur et à condamner toute forme de braconnage qui nuit à la faune, aux chasseurs et à l'équilibre de nos écosystèmes. À toutes et tous, je vous souhaite une saison de chasse sécuritaire, respectueuse et fructueuse. Merci, M. le Président.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Matane-Matapédia. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

**Souligner le 80e anniversaire de Centraide Québec,
Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent****Mme Chantal Rouleau**

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président. C'est avec une grande fierté que je souligne le 80e anniversaire de Centraide Québec—Chaudière-Appalaches. Je salue la présence, dans les tribunes, de deux membres de Centraide, Mme Isabelle Genest, présidente-directrice générale, ainsi que M. Benoit Caron, président du conseil d'administration.

Centraide soutient les organismes locaux et apporte une aide essentielle aux familles et aux personnes en situation de vulnérabilité. Les équipes, les bénévoles, les partenaires portent la voix de milliers de citoyens qui, chaque jour, contribuent à renforcer notre tissu social. Centraide, c'est un engagement collectif, une solidarité qui fait une réelle différence dans la vie des gens afin de ne laisser personne derrière.

À vous, Isabelle et Benoit, à vous tous qui donnez de votre temps, de votre énergie, merci de faire rayonner l'humanité dans notre communauté. Bravo à Centraide Québec—Chaudière-Appalaches!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles. La parole revient maintenant à M. le député de Vachon.

Rendre hommage à Mme Carole Charbonneau**M. Ian Lafrenière**

M. Lafrenière : Merci beaucoup, M. le Président. Dans le cadre de la Journée internationale des aînés, je souligne l'engagement exceptionnel de Mme Carole Charbonneau, Mme Charbonneau qui est ici avec les amis de la FADOQ de Saint-Hubert, une femme de coeur et de conviction au service de la communauté de Saint-Hubert depuis maintenant 10 ans. Bravo, Carole!

Carole s'investit avec passion au sein du conseil d'administration du club de la FADOQ de Saint-Hubert. On dit qu'elle est partout à la fois. Sa présence rassure les membres. Elle possède une mémoire remarquable, elle se rappelle

du nom de chacun. Sa mission : veiller au bonheur de tous les membres du club de la FADOQ de Saint-Hubert. Carole s'implique activement dans l'organisation des soupers thématiques, des voyages, sans oublier l'ensemble des nombreuses tâches administratives qu'elle accomplit avec rigueur.

C'est pour l'ensemble de son implication que je tiens à la remercier sincèrement au nom de tous les citoyens de Vachon. Carole, ton dévouement, ton engagement sont une véritable source d'inspiration pour nous tous. Merci de faire une si grande différence auprès des aînés de Saint-Hubert. Merci, Carole. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Vachon. Et la parole revient maintenant à M. le député de Chapleau.

Souligner le 50e anniversaire de l'organisme Réhabex

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, j'aimerais souligner le 50e anniversaire d'un organisme essentiel dans Chapleau, à Gatineau, en Outaouais. Il s'agit de Réhabex.

Depuis 1975, Réhabex tend la main aux personnes judiciarisées et marginalisées. Là où certains voient des étiquettes, Réhabex voit des êtres humains. Là où il y a exclusion, cet organisme construit des ponts.

Depuis cinq décennies, cet organisme accompagne avec humanité et compétence des personnes en quête d'une seconde chance. Il les aide à retrouver leur dignité par l'emploi, le retour aux études ou la réhabilitation sociale.

Réhabex, c'est l'écoute, la médiation et aussi l'éducation du public face aux préjugés. C'est enfin la conviction profonde que personne ne devrait être prisonnier de son passé.

Je tiens à souligner l'engagement exemplaire de toute l'équipe de Réhabex. Grâce à leur travail acharné, ce sont plus de 500 personnes chaque année qui reprennent leur place dans la société. Je dis merci pour votre compassion, votre ténacité, votre foi en l'humanité. Vous changez des vies, vous réparez le tissu social, vous donnez de l'espoir là où il semblait perdu. Vous êtes un pilier de solidarité et d'avenir pour l'Outaouais. Bon jubilé.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Chapleau. La parole revient maintenant à Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel.

Souligner le 50e anniversaire d'Axia services

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Merci, M. le Président. Il y a 50 ans naissait Axia services, une entreprise adaptée qui s'est donné pour mission d'offrir des emplois de qualité pour des personnes vivant avec des limitations. Aujourd'hui, ce sont plus de 700 employés à travers trois secteurs d'activité: l'emballage industriel et alimentaire, l'entretien ménager commercial et la sécurité. Axia services leur offre non seulement un travail dans un cadre respectueux et valorisant, mais aussi une reconnaissance durable, une fierté profonde et, pour avoir rencontré plusieurs de ces employés, un véritable sentiment d'appartenance.

En célébrant cet anniversaire, nous reconnaissons une réussite collective, un modèle inspirant d'inclusion et porteur d'avenir pour l'ensemble du Québec.

Bravo et merci à toute l'équipe d'Axia services pour cette contribution inestimable dans l'est de Montréal!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel. Alors, voilà qui met fin à la rubrique Déclarations des députés. Je remercie chacun de vous pour votre participation à cette rubrique.

Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 56)

(Reprise à 10 h 08)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Vous êtes nombreux ce matin. Bienvenu, mesdames messieurs. Le parlement du Québec, c'est chez vous. Bon début d'octobre, 1er octobre aujourd'hui.

Alors, Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Régie de l'énergie, rapport annuel de gestion 2024-2025 des Fonds de recherche du Québec et le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission de l'éthique en science et technologie. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Justice.

M. Jolin-Barrette : Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Société québécoise d'information juridique, le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission des services juridiques, le rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics, le rapport annuel 2024-2025 du Fonds d'aide aux actions collectives, le rapport annuel 2024-2025 du Conseil de la justice administrative, le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Directeur des poursuites criminelles et pénales, l'entente entre le ministère de la Justice et la Société du Plan Nord, le rapport du Comité de la rémunération des juges sur des demandes relatives aux régimes de retraite et des intérêts... et à des intérêts, le rapport annuel de gestion 2024-2025 de l'Office de la protection du consommateur, le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère de la Justice, le rapport annuel d'activité 2024-2025 de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement et, finalement, le bilan 2020-2025 du Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire, le PAJIC. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre du Travail.

M. Boulet : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2024-2025 du ministère du Travail, de l'Office des professions du Québec, de la Régie du bâtiment du Québec et du Tribunal administratif du travail. Merci.

• (10 h 10) •

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Culture et des Communications.

M. Lacombe : Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose aujourd'hui les rapports annuels de gestion 2024-2025 du Conseil du patrimoine culturel du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. Et je dépose aussi le rapport d'activité 2024-2025 du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

M. Skeete : Salutations, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2024-2025 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et des Offices jeunesse internationaux du Québec. Merci beaucoup.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

M. Simard : Alors, Mme la Présidente, c'est avec beaucoup d'honneur que je dépose mon premier rapport à titre de ministre responsable de la Capitale-Nationale. En l'occurrence, il s'agit du rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission de la capitale nationale du Québec.

La Présidente : Ce document est déposé. Mme la ministre du Tourisme.

Mme Dionne : Bonjour, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le plan stratégique 2025-2028 de la Société du Centre des congrès de Québec ainsi que le plan stratégique 2025-2028 du Parc olympique.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente. Au nom de la ministre responsable de la Condition féminine, je dépose le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Conseil du statut de la femme. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé. Mme la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

Mme Charest : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2024-2025 de la Société des établissements de plein air du Québec. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé. À nouveau, M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente. Je dépose les réponses aux pétitions suivantes : la pétition déposée en Chambre le 10 avril par le député de Jacques-Cartier, la pétition déposée en Chambre le 23 avril 2025 par la députée de Sherbrooke, la pétition déposée en Chambre le 23 avril 2025 par le député des Îles-de-la-Madeleine, la pétition déposée en Chambre le 21 mai 2025 par la députée de Vaudreuil, la pétition déposée en Chambre le 6 mai 2025 par le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, la pétition déposée en Chambre le 10 avril 2025 par le député de Saint-Henri—Sainte-Anne,

la pétition déposée en Chambre le 22 avril 2025 par le député des Îles-de-la-Madeleine, la pétition déposée en Chambre le 8 avril 2025 par le député des Îles-de-la-Madeleine. Merci.

La Présidente : Et ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose le rapport annuel 2024-2025 de l'Assemblée nationale du Québec.

Je dépose également le rapport d'activité des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale pour l'année 2024-2025.

Nous poursuivons. Et je demande votre clémence.

Je dépose une résolution adoptée par le comité exécutif de la National Conference of State Legislatures soulignant le 25e anniversaire du partenariat de l'organisation avec le Québec.

Je dépose le rapport annuel de gestion 2024-2025 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale.

Je dépose le rapport d'activité 2024-2025 de Lobbyisme Québec.

Je dépose également le rapport d'activité 2024-2025 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

En application de l'article 98 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, je dépose un rapport de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie intitulé *Rapport d'enquête au sujet de madame Andrée Laforest ministre des Affaires municipales et députée de Chicoutimi jusqu'au 4 septembre 2025*.

De plus, je dépose le rapport annuel 2024-2025 de la Commission de la fonction publique.

Je dépose la liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.

Je dépose également le diagramme de l'Assemblée en date d'aujourd'hui.

Modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale

Enfin, conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je sou mets à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés pour agir à titre de membres et de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale. Les voici.

Les députés de la Coalition avenir Québec ont été désignés comme membres... Pardon. Les députés de la Coalition avenir Québec ont désigné comme membres M. François Jacques, député de Mégantic, M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, M. Robert Bussière, député de Gatineau, M. Mathieu Lévesque, député de Chapleau, Mme Suzanne Roy, députée de Verchères, et comme membres suppléants M. Claude Reid, député de Beauharnois, Mme Nancy Guillemette, députée de Roberval, Mme Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay, Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François, Mme Lucie Lecours, députée des Plaines.

Les députés du Parti libéral du Québec ont désigné comme membres Mme Virginie Dufour, députée de Mille-Îles, Mme Elisabeth Prass, députée de D'Arcy-McGee, Mme Jennifer Maccarone, députée de Westmount—Saint-Louis, et comme membres suppléants M. André Fortin, député de Pontiac, Mme Désirée McGraw, députée de Notre-Dame-de-Grâce, M. Enrico Ciccone, député de Marquette.

Les députés de Québec solidaire ont désigné comme membre Mme Alejandra Zaga Mendez, députée de Verdun, et comme membre suppléant M. Guillaume Cliche-Rivard, député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Je dépose donc la liste ainsi que les lettres de désignation signées par le premier ministre, la cheffe de l'opposition officielle et la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Je cède maintenant la parole à Mme la première vice-présidente de l'Assemblée, la députée de Saint-Hyacinthe, pour la présentation d'une motion. Madame.

Motion proposant d'adopter la modification

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bonjour, Mme la Présidente. Je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

Mise aux voix

La Présidente : Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 4.4 des règles de fonctionnement afin de déposer deux rapports du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale? Consentement? Consentement. Merci.

Modification à la composition de commissions parlementaires

Je dépose le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 7 juillet 2025 afin de statuer sur une demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle concernant des désignations à la présidence et à la vice-présidence des commissions parlementaires, des changements à leurs membres ainsi que la modification de la liste des présidents de séance.

Je dépose également le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 22 septembre 2025 afin de statuer sur une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement concernant des désignations à la présidence et à la vice-présidence des commissions parlementaires, des changements à leurs membres ainsi que la modification de la liste des présidents de séance.

Je cède maintenant la parole à Mme la première vice-présidente de l'Assemblée et députée de Saint-Hyacinthe pour la présentation d'une motion.

Motion proposant d'adopter la modification

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Mme la Présidente, je propose que les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La Présidente : Est-ce qu'il y a consentement pour déroger aux articles 129 et 134 du règlement? Consentement.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, maintenant, M. le député de Rosemont, la parole est à vous.

Inclure le dispositif Optune dans la couverture publique de la Régie de l'assurance maladie

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 306 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que chaque année au Québec, environ 150 personnes se font diagnostiquer un glioblastome, une forme rare et agressive de tumeur cérébrale;

«Considérant qu'à ce jour, le dispositif Optune est le seul traitement permettant d'améliorer les chances de survie des personnes atteintes de glioblastome en complément des thérapies standards (résection chirurgicale, radiothérapie, chimiothérapie);

«Considérant que Santé Canada a approuvé le dispositif de traitement Optune en novembre 2022;

«Considérant que dans son évaluation du dispositif en octobre 2023, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux reconnaissait "un caractère novateur" et "un avantage clinique" au casque, "particulièrement pour prolonger la survie globale" des patients atteints de glioblastome;

«Considérant que l'Agence canadienne des médicaments a recommandé aux provinces canadiennes de négocier avec le fabricant en vue d'intégrer le dispositif à leur régime public d'assurance médicament en mars 2024;

«Considérant que l'efficacité du dispositif a été démontrée par une étude menée dans 14 pays, dont le Canada;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De mandater l'INESSS de mener une nouvelle évaluation du dispositif Optune, à la lumière des nouvelles études disponibles;

«D'entamer des négociations avec le fabricant du dispositif Optune, Novocure, afin de négocier un prix de vente et d'intégrer le traitement à la couverture publique de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

• (10 h 20) •

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. À nouveau, M. le député de Rosemont.

Remettre en service le logiciel expert MediRad au département de radiologie de l'Hôpital de Granby en remplacement de la plateforme DCI Ariane

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 501 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la plateforme DCI Ariane a remplacé le logiciel expert MediRad depuis le 11 février dernier à l'Hôpital de Granby sans que l'équipe du département de radiologie ait été informée adéquatement des spécifications et des limitations du système, entraînant une perte de productivité d'environ 40 % dans le département;

«Considérant que cette plateforme ne répond nullement aux besoins de l'imagerie médicale et qu'il ne s'agit pas d'un logiciel expert comme MediRad pour la radiologie;

«Considérant que d'autres départements, tels que l'urgence, la pharmacie et l'oncologie possèdent leurs propres logiciels experts sans que ceux-ci soient remplacés par DCI Ariane;

«Considérant que DCI Ariane comporte des lacunes structurelles majeures, ce qui engendre une augmentation du temps de traitement et du risque d'erreurs dans l'ensemble du processus de prise en charge du patient;

«Considérant que l'équipe de radiologie a proposé des solutions, validées par des experts informatiques, et que celles-ci n'ont pas été en aucun cas considérées ni par le CIUSSS de l'Estrie ni par le responsable de l'informatique de Santé Québec;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«L'arrêt immédiat des travaux d'implantation ou d'amélioration du logiciel DCI Ariane en radiologie à Granby par le CIUSSS de l'Estrie;

«La remise en service du logiciel expert MediRad dans le département de radiologie de l'Hôpital de Granby dans les plus brefs délais;

«Le maintien en service du logiciel MediRad dans le département de radiologie de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins.»

Je certifie que l'extrait de cette... que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Je reconnais maintenant Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Permettre à la Régie du bâtiment d'embaucher des effectifs à la hauteur de ses besoins

Mme Cadet : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 236 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'il y a plus de 53 000 titulaires d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);

«Considérant que le domaine de la rénovation est toujours sur le podium des plaintes à l'Office de la protection du consommateur;

«Considérant que la RBQ reçoit annuellement environ 5 000 plaintes en matière de sécurité, de qualité des travaux et de travail sans licence;

«Considérant que pour donner suite à ces plaintes, elle ne dispose que d'une vingtaine d'enquêteurs, d'une quinzaine de juristes et de 3 régisseurs [équivalents à temps plein] (ETP);

«Considérant que cela se traduit annuellement par seulement une cinquantaine de licences suspendues ou annulées, deux fois moins qu'il y a 10 ans;

«Considérant que la Vérificatrice générale du Québec a déposé un rapport accablant sur la RBQ;

«Considérant que la RBQ dégage chaque année des surplus de l'ordre de 25 % et possède ainsi un excédent accumulé de plus de 230 millions de dollars;

«Considérant que malgré la situation financière enviable de la RBQ, le Secrétariat du Conseil du trésor lui impose des cibles d'effectifs qui limitent sa capacité à embaucher et donc, à protéger le public;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«Que le Secrétariat du Conseil du trésor permette à la RBQ d'utiliser librement les fonds dont elle dispose pour embaucher à hauteur de ses besoins;

«Que le ministre du Travail exige une augmentation du nombre d'enquêteurs et de juristes à la RBQ afin de mieux protéger la population.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Avant de poursuivre nos travaux, permettez-moi maintenant de souligner l'arrivée d'une nouvelle cohorte de pages étudiants pour l'année 2025-2026. Je leur demanderais de bien vouloir s'avancer, s'il vous plaît. Et je vous présente donc quelques-unes et quelques-uns de ces 14 jeunes femmes et jeunes hommes qui seront en poste cette année, tant ici, dans la salle du Conseil législatif, qu'en commission parlementaire. Alors, au nom de la présidence et de tous les députés, je vous souhaite de profiter pleinement de cette expérience unique au sein de notre parlement. Et ils sont 14, hein, il en manque d'autres. Et soyez assurés que les parlementaires et le personnel de l'Assemblée feront tout en leur possible pour vous procurer le soutien nécessaire à la réalisation de votre stage. Merci à l'avance.

Décision de la présidence concernant la répartition des mesures et des temps de parole lors des débats restreints à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée

Et, comme il est d'usage de le faire, je vais maintenant rendre une décision quant aux ajustements à apporter à la répartition de certaines mesures et des temps de parole lors des débats restreints rendus nécessaires à la suite des changements dans la composition de l'Assemblée, à savoir la réintégration de la députée de Vaudreuil parmi les rangs de l'opposition officielle, l'élection du député d'Arthabaska lors de l'élection partielle du 11 août 2025, la démission de la députée de Chicoutimi et le départ des députés d'Abitibi-Est et de Rimouski du groupe parlementaire formant le gouvernement pour siéger comme indépendants.

Donc, concernant les déclarations de députés, la déclaration dont bénéficiait la députée de Vaudreuil à chaque cycle retourne à l'opposition officielle. De plus, le troisième groupe d'opposition aura droit à une déclaration supplémentaire au huitième rang à la quatrième séance du cycle, en remplacement d'une déclaration du groupe parlementaire formant le gouvernement. Quant aux députés d'Abitibi-Est et de Rimouski, ils auront droit chacun à une déclaration par cycle de 10 séances au huitième rang, respectivement à la 10e et la deuxième séance du cycle, en remplacement d'une déclaration du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Pour ce qui est de la période des questions et réponses orales, afin de dégager des plages supplémentaires au huitième rang pour permettre d'attribuer des questions à l'ensemble des députés indépendants, les cycles passeront désormais de 11 à 12 séances. Malgré tout, afin d'être équitable envers tous, le cycle actuel de 11 séances se poursuivra jusqu'à son terme. La nouvelle période de deux cycles de 12 séances débutera donc à compter du 28 octobre prochain.

D'ici là, pour ne pas pénaliser les deux nouveaux députés indépendants en retardant le moment où ils pourront commencer à exercer leur droit de poser des questions, l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition devront chacun céder une question au huitième rang, respectivement au député d'Abitibi-Est et à la députée de Rimouski. Pour la suite, ces deux députés indépendants auront droit, tout comme le député de Saint-Jérôme, à trois questions par deux cycles de 12 séances au huitième rang, en remplacement, dans l'ordre, d'une question de l'opposition officielle, d'une question du deuxième groupe d'opposition, d'une question de l'opposition officielle, d'une question du deuxième groupe d'opposition et d'une question de l'opposition officielle.

Pour ce qui est de l'opposition officielle, elle regagne, pour sa part, les trois questions par deux cycles auxquelles la députée de Vaudreuil avait droit.

Quant au troisième groupe d'opposition, il aura droit à deux questions supplémentaires par cycle de 12 séances, à la suite de l'élection du député d'Arthabaska. Ces nouvelles questions seront posées au septième rang, à la troisième séance du cycle, en remplacement d'une question du deuxième groupe d'opposition, et au huitième rang de la neuvième séance du cycle, en remplacement d'une question de l'opposition officielle. Cette nouvelle répartition s'applique dès maintenant.

Enfin, les temps de parole pour les différents débats restreints sont ajustés afin de tenir compte de la nouvelle proportion entre les groupes parlementaires et de la présence de nouveaux députés indépendants. Je souligne aussi que l'opposition officielle regagne les temps de parole auxquels la députée de Vaudreuil avait droit.

Documents déposés

Alors, je dépose les tableaux qui détaillent les modifications ainsi apportées. Je vous remercie beaucoup pour votre attention.

Questions et réponses orales

Et nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, à la cheffe de l'opposition officielle.

Priorités du gouvernement

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Bonjour, Mme la Présidente. C'est un plaisir de vous retrouver, malgré cette pause forcée de deux semaines.

Dans un discours inaugural, le premier ministre dispose de deux heures pour nous parler. Il n'a uniquement utilisé que 45 minutes. Aujourd'hui, parlons des grands absents de son discours. Pas un mot sur la crise du logement. Pas un mot sur la crise sur l'itinérance qui sévit partout au Québec, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans nos villes et villages. Pas un mot pour nos jeunes familles, qui ont carrément abandonné le rêve d'un jour... d'acheter une maison. Pas un mot pour toutes ces entreprises qui, présentement, cherchent, dans une crise de pénurie de main-d'oeuvre, des employés qualifiés. Pas un mot pour cette jeunesse, dans nos écoles secondaires, qui ont de la misère encore en français. Pas un mot sur la crise qui est présente dans le régime forestier. Pas un mot sur la crise des médias.

Pourquoi? A, pas de solutions, b, pas une priorité, c, pas de bouc émissaire ou, d, toutes ces réponses?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Merci, Mme la Présidente. Moi aussi, je vous salue. Je salue la nouvelle cheffe de l'opposition officielle. Je suis certain qu'on va avoir du plaisir à débattre, à échanger ensemble. Je viens de comprendre qu'elle aurait souhaité m'entendre pendant deux heures plutôt que pendant 45 minutes. Je vais en tenir compte la prochaine fois.

Maintenant, Mme la Présidente, bon, c'est l'occasion, lors d'un discours d'ouverture, d'élaborer des priorités. J'ai mentionné quatre champs d'action qui, évidemment, couvrent très large.

D'abord, l'économie et le portefeuille. Donc, le portefeuille, bien, c'est important si on veut être capables d'avoir les moyens, entre autres, de s'acheter une propriété. Je l'ai dit aussi, une des raisons pourquoi on veut créer de la richesse, ce n'est pas une fin en soi, c'est pour être capables d'investir, entre autres, en éducation, mais aussi dans tous

les secteurs. Bon, je pourrais expliquer, en habitation, qu'on a déjà investi plusieurs milliards, même chose en itinérance. Donc, on pourra rentrer dans le détail. Là, elle a nommé beaucoup de sujets.

On a parlé aussi, bien sûr, d'efficacité, rendre l'État plus efficace, accélérer les projets, la réalisation des projets pour remplacer, entre autres, les emplois perdus à cause de Donald Trump, mettre l'accent sur la sécurité, sur notre identité.

J'ai entendu la cheffe de l'opposition officielle parler du français. Je suis content d'entendre le Parti libéral parler de la défense du français.

Donc, bien, qu'elle me pose des questions un petit peu plus...

• (10 h 30) •

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Question précise. Il y a exactement maintenant sept ans, 1er octobre, que le gouvernement a été élu. Il a dit : Jugez-nous sur les résultats. Alors, projet de loi n° 66, adopté ici en décembre 2020, 180 projets ont été inscrits par le gouvernement. Mme la Présidente, à peine le tiers ont été livrés, cinq ans plus tard.

Alors, question précise : Quelle est l'excuse?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je sais que la cheffe de l'opposition officielle s'attend sûrement à ce que je lui parle des résultats des sept dernières années. Or, ce qu'on voit, depuis sept ans, c'est quelque chose qu'on n'a jamais vu sous un gouvernement libéral, c'est-à-dire que la croissance économique par habitant a augmenté plus vite au Québec qu'en Ontario et que dans le reste du Canada.

Pour ce qui est des infrastructures, Mme la Présidente, on est passés d'un plan de 100 milliards, chez les libéraux, à un plan de 164 milliards.

La Présidente : Et, vous remarquez, j'ai un petit problème de chronomètre.

Allez-y, madame. Deuxième complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : En français, vous savez que, aussi, on évalue la compréhension orale et le texte. Ma question était précise, je n'ai pas eu de réponse précise.

Maintenant, sur la... sur la taille de l'État, il avait promis, en 2018, de réduire de 5 000, il en a ajouté 10 000.

Lorsque le premier ministre nous parle de cette camisole de force, réalise-t-il que c'est lui-même qui a ajouté de la bureaucratie et des fonctionnaires? Est-ce qu'il réalise qu'il est non seulement celui qui a désigné, mais conceptualisé, mais même cousu cette camisole de force?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, on se rappellera que, sous les 15 années de gouvernement libéral, il y a eu des coupures, ce n'est pas moi qui le dis, Carlos Leitão, c'est Gaétan Barrette, c'est tout le monde, des coupures importantes. Donc, les ressources qui ont été ajoutées, depuis sept ans, essentiellement, la grande, grande majorité, c'est dans les services en éducation et en santé.

Maintenant, évidemment, ça prend un certain support dans l'administration pour toutes ces personnes-là, mais on est rendus, maintenant, à l'étape de faire le ménage dans cette partie bureaucratique. Mais c'était important, c'était important de faire un rattrapage dans les services suite aux coupures libérales.

La Présidente : Troisième complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Bien, Mme la Présidente, l'an dernier, le budget caquiste disait exactement la même chose, ils ont annoncé un vaste examen de révision des dépenses. Hier, on n'a pas eu le résultat, on a eu encore des excuses. On a même trouvé le côté vert du gouvernement, ils ont recyclé exactement les vieilles annonces.

Alors, permettez-moi de vous poser une question : Pourquoi vous ne déposez pas des lettres mandats? Comme ça, ça va empêcher tout le Québec de tourner en rond.

La Présidente : Je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente quand vous posez vos questions. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, j'invite la cheffe de l'opposition officielle à être patiente. Au cours des prochaines semaines, la présidente du Conseil du trésor va livrer les résultats de la dernière année, elle va voir qu'on a dépassé les objectifs qu'on s'était fixés.

Maintenant, je remarque que Pablo Rodriguez n'a aucune suggestion, aucune proposition concrète. C'est l'homme invisible, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Plan de développement économique des régions**M. André Fortin**

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Hier, le premier ministre a présenté son plan pour la prochaine année, puis, pour beaucoup de gens, ce qu'ils ont compris du premier ministre, c'est : Croyez-moi, je vais faire exactement le contraire de ce que j'ai fait pendant les sept dernières années. Alors, vous comprendrez que, pour beaucoup de monde, Mme la Présidente, ça va être dur de croire le premier ministre.

Mais là où on peut le croire, c'est qu'il ne fera pas ce qu'il n'a même pas daigné mentionner dans son discours, ça a le mérite d'être clair, il ne s'occupera pas des régions. Sa seule mention des régions, Mme la Présidente, c'est pour dire qu'il va octroyer des blocs d'électricité à des projets en région. Pas un mot sur la forêt, pas un mot sur l'agriculture. Avant, on se disait que les régions, c'était probablement la dernière des priorités sur la liste du gouvernement; aujourd'hui, elles ne sont même plus sur la liste.

Perdre trois députés de région, est-ce que c'était assez pour le gouvernement? On a l'impression que le premier ministre cherche à en perdre quelques autres.

La Présidente : Alors, la réponse de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, merci, Mme la Présidente. Il faut voir que les régions sont au coeur de notre mandat, contrairement aux libéraux. De notre côté, on a près... plus de la moitié, en fait, des interventions d'Investissement Québec qui ont été faites en dehors des zones urbaines. Et il faut voir aussi que 94 % des interventions d'Investissement Québec ont été faites auprès d'entreprises de moins de 200 employés. On le sait, que la fibre, le tissu entrepreneurial en région est constitué de PME, et c'est celles-là qu'on a aidées largement, prioritairement, dans le cadre de nos développements stratégiques économiques.

On a des zones d'innovation qui ont été mises sur pied également. À quel endroit? Dans les régions. Alors, si vous regardez du côté de la transition énergétique, c'est à Shawinigan, Trois-Rivières, Bécancour que l'on a mis sur pied cette zone d'innovation pour avoir une concentration d'acteurs experts dans un créneau d'avenir. On a également des zones d'innovation à Sherbrooke et à Bromont, encore là dans des secteurs stratégiques.

Alors, les régions, ça nous... on s'y investit, ça nous touche au premier plan, contrairement aux libéraux, qui ont su se concentrer essentiellement sur Montréal.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, la première moitié du discours du premier ministre était basée sur la menace de Donald Trump. Mais vous savez ce qui est le plus menacé par M. Trump? C'est l'économie en région, c'est les travailleurs en région, c'est l'agriculture, c'est la foresterie. Il y a des usines qui ferment une après l'autre, les travailleurs perdent leurs emplois. Encore hier, M. Trump a ajouté des droits de douane sur le bois, et pas un mot du premier ministre.

On est obligés de dire, Mme la Présidente, comme la députée de Rimouski. Ça ne l'intéresse simplement pas, les régions.

La Présidente : La réponse de... du ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

M. Jean-François Simard

M. Simard : Je vous remercie, Mme la Présidente. Dans un premier temps, vous me permettrez de prendre pleinement conscience du moment présent, je me pince un peu, parce que c'est la première fois que j'ai à intervenir en cette Chambre à titre de ministre depuis 22 ans. Donc, quand même, le temps passe très vite.

J'en profite pour tendre la main à mon collègue de l'opposition, le député de Pontiac, dont j'ai rencontré l'une de ses préfètes, la semaine dernière, à la Fédération québécoise des municipalités. On doit se reparler prochainement.

S'il y a un gouvernement... Vous savez, Mme la Présidente, moi, j'ai fait ma maîtrise en développement régional à Rimouski. J'ai été, comment dire, étroitement associé à la création d'un programme de maîtrise en développement du territoire, en Outaouais...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, je reconnais le nouveau ministre, là, qui arrive avec la meilleure volonté du monde, mais hier le premier ministre lui a dit qu'il travaillerait avec les deux mains attachées dans le dos, parce que ça fait sept ans que le gouvernement abandonne les régions. Résultat, les agriculteurs ont manifesté comme jamais, les usines forestières ferment une après l'autre. Le premier ministre a torpillé tout l'été son propre régime forestier, puis maintenant il annonce essentiellement qu'il va rester les bras croisés face au sort des régions.

Je ne le sais pas, pourquoi on s'attendait à autre chose de la part du gouvernement. De toute façon, Mme la Présidente, il est trop tard, ils n'ont plus aucune crédibilité, en région.

La Présidente : La réponse du ministre délégué au Développement économique des régions. On l'écoute.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. À mon tour, c'est un privilège de pouvoir me lever aujourd'hui.

Effectivement, la majorité des interventions d'Investissement Québec se sont faites dans les régions du Québec, 95 %, évidemment, chez des PME de 200 employés et moins, 40 % chez les entreprises qui ont 20 employés et moins, et ça se retrouve dans les régions du Québec, Mme la Présidente.

D'ailleurs, j'étais, la semaine dernière, chez Marc Marine — on est dans la région de l'Outaouais — qui a eu de l'aide et de l'appui d'Investissement Québec. Et on visite des entreprises, Mme la Présidente, à tous les jours. J'étais dans la Côte-du-Sud, Biopterre, 27 millions de notre gouvernement, parce qu'on s'en occupe, du Bas-Saint-Laurent, et on investit massivement dans le Bas-Saint-Laurent. Et, pour les régions du Québec, bien, nouveau centre des congrès en Outaouais, signé par notre gouvernement.

Des voix : ...

• (10 h 40) •

La Présidente : Je vous rappelle l'article 32. Rappel au décorum. On garde le silence.
En question principale, je reconnais maintenant le député de Marguerite-Bourgeoys.

Gestion des finances publiques

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, en 2018, la CAQ promettait une saine gestion des finances publiques et un contrôle serré des dépenses. L'an dernier, ce mauvais gouvernement annonçait enfin un vaste chantier des dépenses. Mais hier on apprend que ce chantier va être relancé encore une fois. Encore une autre année perdue à cause du premier ministre. C'est le seul responsable du gâchis caquiste, parce qu'à terme la CAQ aura livré sept budgets déficitaires. La CAQ aura ajouté, à terme, 100 milliards à la dette du Québec, et Standard & Poor's a décoté le Québec, une première en 30 ans.

La réalité, ici, Mme la Présidente, c'est que le premier ministre est le seul responsable de sa faillite. Il n'aura jamais été le premier ministre de l'économie. Il n'aura jamais été reconnu comme un premier ministre de la saine gestion. Il n'a plus de crédibilité.

Des voix : ...

La Présidente : N'oubliez pas le «pas de bravo». La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, merci, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi de donner les chiffres, ça va permettre de cadrer la discussion. Alors, le 31 mars 2019, à la... le budget qui a chevauché les deux gouvernements, alors à la fin du précédent gouvernement, la dette nette par rapport au PIB du Québec était de 43 %. Ça, c'est après avoir ajusté pour la note aux états financiers, parce que la Vérificatrice générale n'aimait pas les états financiers du précédent gouvernement.

Quelle est la dette que nous prévoyons pour le 31 mars 2026? 40 %, Mme la Présidente. Alors, la dette nette par rapport au PIB du Québec, au 31 mars 2026, est inférieure à ce qu'elle était sous le précédent gouvernement.

La hausse de la dette, contrairement à ce qu'affirme le député de l'opposition, est de 66 milliards, et 67 % de cela, Mme la Présidente, ce sont des infrastructures. Est-ce que le député est contre l'accroissement des investissements en infrastructures?

La Présidente : Première complémentaire.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Le premier ministre prétend qu'il sait sur quel bouton peser pour faire avancer l'économie du Québec. Pourtant, 2,4 milliards par année de paperasse sur le dos de nos PME depuis 2018, signature CAQ. Zéro gain en productivité depuis six ans. Des entrepreneurs pas écoutés par la CAQ veulent quitter le Québec.

Le premier ministre dit être capable de faire un retour à l'équilibre budgétaire en activant l'économie. Pourquoi il n'a pas fait ça, depuis sept ans? C'est simple...

La Présidente : La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, bien, Mme la Présidente, depuis 2018, il y a eu plusieurs gestes. Il y a eu de l'aide fiscale. On a amené, notamment, l'amortissement accéléré, le crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation. Et ça, c'est pour nos entreprises. Au niveau des particuliers, on a baissé les impôts, ça stimule l'offre de travail, il y a eu de l'aide directe, des investissements, des efforts supplémentaires et, évidemment, tout l'aspect conseil qui est fait par Investissement Québec. Et tout ça donne des résultats.

Et pourquoi on se compare à l'Ontario? Parce que c'est un bon comparable, qui fait face aux mêmes conditions économiques. Et, le PIB par habitant, l'écart a diminué de 5 %.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, j'entends le ministre, là, mais, la réalité, et Statistique Canada l'a confirmé vendredi passé, l'écart des revenus nets par famille québécoise se détériore par rapport au reste du Canada. C'est ça, le bilan de la CAQ. Les Québécois, ils ont moins d'argent dans leurs poches. Les finances publiques et les services sont en lambeaux.

Et hier on a entendu le premier ministre dire : Une chance, on a le meilleur ministre des Finances. Plus personne ne les croit parce qu'ils ne sont pas crédibles, Mme la Présidente.

La Présidente : La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, Mme la Présidente. Alors, les chiffres sont têtus. Puis je comprends que les chiffres ou les faits, c'est... ça n'intéresse pas l'opposition. Alors, le revenu réel disponible, ajusté pour l'inflation, 2018-2025, on a les chiffres pour les six premiers mois de 2025, il est en hausse de 10 % au Québec sur la période et de 5 % pour le reste du Canada. Bien, pourquoi, Mme la Présidente? Parce que notre gouvernement, on croit qu'il faut augmenter le revenu réel disponible des Québécois. On a baissé les impôts, on a diminué la taxe scolaire, on a plafonné les tarifs, plafonné les tarifs de stationnement, on a donné 2 000 \$ aux aînés à faibles revenus.

La Présidente : En terminant.

M. Girard (Groulx) : Voilà. J'ai terminé, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Plan de redressement budgétaire de la Société de l'assurance automobile**M. Monsef Derraji**

M. Derraji : Mme la Présidente, hier, le premier ministre a essayé de changer le narratif en nous parlant de responsabilités, de priorités et de leadership. La réalité, ça s'appelle le fiasco SAAQcliq. 500 millions perdus. Et les mêmes acteurs du fiasco sont toujours là. Denis Marsolais, toujours PDG d'une société d'État. Pire encore, l'ancien chef de cabinet du... de la ministre des Transports est devenu, maintenant, chef de cabinet de l'actuel ministre des Transports.

Depuis sa comparution devant la commission Gallant, le premier ministre a eu quatre conseils des ministres, quatre occasions pour changer les choses, quatre occasions pour nous parler de l'imputabilité. Malheureusement, quatre occasions ratées, quatre occasions manquées. Le seul qui a payé, Mme la Présidente, il s'appelle le député de Granby.

Mme la Présidente, si le premier ministre veut changer le narratif, qu'il commence à faire le nettoyage autour de lui.

La Présidente : Et je reconnais, pour la réponse, le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, Mme la Présidente. Je me rappelle d'avoir entendu les groupes d'opposition mettre en doute l'indépendance du commissaire au début du processus. Je n'entends plus cette note-là. Je pense qu'actuellement on est face à une commission d'enquête qui a un but précis, faire la lumière sur ce qui s'est passé, qui travaille bien, puis qu'on voit qu'est-ce qui s'y passe, et on la suit. Alors, je pense qu'on devrait attendre les conclusions.

Ceci étant dit, habituellement, ce que les Québécois observent, dans la commission, c'est que, quand un dossier est mal parti, habituellement, il y a des enjeux pour qu'il termine mal. Il faut se rappeler qu'on a appris qu'en février 2015 le gouvernement libéral avait approuvé un projet à 200 millions, et le coût du projet était rendu à 630 millions en 2018.

Ce que j'essaie de dire à mon collègue, c'est : On peut faire de l'esbroufe, mais, à la fin, il y a une commission d'enquête, on va attendre les conclusions de la commission d'enquête. Et nous, on s'engage à agir par rapport à ces conclusions-là, suite à ces...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, je suis content de voir l'actuel ministre des Transports à côté de l'ancienne ministre des Transports, qui, elle, disait, il n'y a pas longtemps, qu'elle s'est ramassée avec le merdier, avec le fouillis.

Mme la Présidente, parlons de ce merdier, de fouillis. Est-ce qu'il peut nous dire aujourd'hui il est rendu à combien, le déficit cumulé de la SAAQ? Il ne veut pas parler de la commission Gallant, pas de problème. À combien il chiffre, aujourd'hui, le déficit cumulé de la SAAQ?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Vous savez que, la SAAQ, il y a le fonds capitalisé, puis après ça il y a le déficit d'opération. Il faut bien distinguer les deux notions. Donc, le fonds capitalisé est très bien capitalisé, et ce fonds-là a des motifs spécifiques. Puis après ça il y a le budget d'opération. Le déficit accumulé est, de mémoire, un peu au-dessus de 500 millions. J'ai fait les travaux avec... J'ai rencontré la direction de la SAAQ à deux reprises, des rencontres de trois heures chacune, on a eu le temps de passer à travers le bilan financier et de regarder les mesures de restructuration qu'on doit mettre en place.

Mais je réitère, Mme la Présidente, que, mon collègue revient continuellement sur la commission, la commission fait un travail exemplaire, actuellement, on va prendre acte de ses conclusions puis on va agir en conséquence. Mais, je répète, un dossier mal parti finit rarement bien.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Ce sont de très mauvaises lignes. Je n'ai pas parlé de la commission dans ma complémentaire, je parle du déficit cumulé. J'ai une demande d'accès, et la SAAQ refuse de dévoiler le déficit cumulé.

Je suis content qu'il nous parle de 500 millions. M. le ministre, 500 millions, c'est en date du 31 décembre 2024. Nous sommes au mois de septembre 2025. Il est où, votre plan de redressement?

La Présidente : Et, M. le député de Nelligan, je vous rappelle que vous vous adressez à moi et non directement au collègue d'en face. Mais poursuivez, il vous reste une seconde.

M. Derraji : Non, mais...

La Présidente : C'est fini.

Des voix : ...

La Présidente : Mais il ne faut pas vous adresser directement aux collègues, vous le savez.

Des voix : ...

La Présidente : Alors, on a un problème de chronomètre. Écoutez, je vais vous... je vais vous... Il restait quelques secondes. Je vais vous laisser vos... On a un problème de chronomètre. Allez-y pour cinq secondes. Et ne vous interpellez pas directement, chers collègues.

M. Derraji : Mme la Présidente, qu'il nous dévoile son plan de redressement pour stopper l'hémorragie. C'est ce que je lui demande, aujourd'hui.

• (10 h 50) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Ce sera une de ses cinq meilleures secondes.

Donc, écoutez, alors, il nous parle que les chiffres, c'est ceux de décembre 2024. Bien oui, c'est les plus récents. Puis effectivement on regarde actuellement avec la SAAQ pour voir quels enjeux on peut faire comme amélioration de l'efficience, et c'est certain que, le volet financier, je vais m'y attarder de manière importante.

Ceci étant dit, on a mis un comité en place, aussi, avec des gens qui connaissent bien la SAAQ, dont, en fin de compte, des anciens de la SAAQ, justement pour faire des propositions, bien au-delà des constats de SAAQclie et CASA, qui vont être intégrés dans le comité.

Alors, oui, on va redresser pour s'assurer que la situation financière s'améliore à la SAAQ. On y travaille.

La Présidente : Et, en question principale, je reconnais maintenant la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Priorités du gouvernement

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Évidemment, comme tout le monde, j'ai écouté très attentivement le discours du premier ministre, hier, et j'y apprends qu'après sept ans de pouvoir il vient de se rendre compte que les choses allaient mal, au Québec. Évidemment, c'est la faute de tout le monde sauf de lui-même. Il vient de découvrir la bureaucratie de l'État, qu'il a lui-même contribué à alourdir, il veut se libérer de la camisole de force qu'il a lui-même attachée, puis son traitement choc, c'est de mettre la hache dans la protection de l'environnement. Sa dernière lubie, Mme la Présidente, pour faire oublier ses fiascos et ses gaspillages, c'est de déclarer la guerre aux femmes et aux hommes qui travaillent fort dans nos services publics, qui les tiennent à bout de bras depuis des années.

Le premier ministre est dans sa tour d'ivoire, il est déconnecté de la réalité des gens. Moi, je veux le ramener sur terre. Il dit quoi à Noé, une mère monoparentale syndiquée, qui est au milieu de l'échelon salarial, mais qui en arrache pour payer l'épicerie et le loyer à la fin du mois? Il dit quoi à Béatrice, une étudiante au bac qui reçoit de l'aide alimentaire de l'université puis de son travail, sinon elle a faim? Il dit quoi à Adrian, qui dort dans un parc depuis deux jours parce que son logement a brûlé? Il ne dit rien, Mme la Présidente. Aucune réponse, aucune solution à la crise du coût de la vie, à la crise du logement. Rien pour le monde ordinaire.

Pourquoi est-ce que le premier ministre a abandonné les gens ordinaires?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, si la cheffe du deuxième groupe d'opposition m'a bien écouté hier, elle va sûrement se rappeler que j'ai dit qu'on a mis beaucoup d'argent dans le portefeuille des Québécois et qu'on va continuer de le faire, parce qu'actuellement, effectivement, elle a raison, il y a beaucoup de Québécois qui souffrent de l'augmentation du prix des loyers, de l'augmentation du prix... du coût de l'épicerie.

Mais où était-elle quand on a baissé les impôts? Elle était contre. Où était-elle quand on a baissé les taxes scolaires? Elle était contre. Où était-elle quand on a donné 2 000 \$ de crédit d'impôt aux personnes de 70 ans et plus? Où était-elle quand on a réduit le prix du stationnement? Où était-elle quand on a donné les lunettes gratuites aux enfants?

Mme la Présidente, Québec solidaire a toujours été contre les baisses d'impôt, les baisses de taxes, et aujourd'hui, bien, je suis content de voir qu'elle semble avoir une nouvelle approche.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Aucune des mesures du premier ministre ne donne des services à la population en santé, en éducation. Est-ce que le premier ministre est en train de nous annoncer qu'il va y avoir des baisses de taxes et d'impôt? Je veux l'entendre. Est-ce que c'est ça qu'il est en train d'annoncer aux Québécois? C'est quoi, les engagements pour régler la crise du coût de la vie? C'était totalement flou, hier. Il nous parle de plusieurs lubies, de la loi et l'ordre, de mettre la hache dans les services publics, mais c'est quoi, les mesures concrètes pour la crise du logement? Il n'a pas dit le mot «logement» une seule fois, sauf pour parler des immigrants.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bon, d'abord, je rappelle à la cheffe du deuxième groupe d'opposition qu'on a augmenté les budgets de l'éducation et de la santé de plus de 50 %. 50 %. C'est du jamais-vu, Mme la Présidente.

Maintenant, si on parle du logement, bien, on a investi dans le logement abordable, on a investi 6,9 milliards. Je sais que, pour Québec solidaire, 6,9 milliards, ce n'est rien, l'argent pousse dans les arbres pour Québec solidaire, mais, Mme la Présidente, depuis qu'on est là, il ne s'est jamais construit autant de logements abordables qu'actuellement.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, le premier ministre est clairement dans sa tour d'ivoire. J'aimerais ça qu'il arrive dans la vraie vie des vraies gens qui souffrent en ce moment. Ce qu'il est en train de nous dire, c'est que ce qu'il a fait est assez. C'est fini, il ne fait plus rien pour le logement, il en a fait assez. C'est fini, il ne fait rien pour la crise du coût de la vie, il en a fait assez.

C'est ça qu'il est en train de dire aux Québécois et Québécoises qui souffrent de la crise du coût de la vie, qui sont... c'est ça qu'il répond aux gens qui sont itinérants parce qu'il n'y a pas assez de logements? C'est ça, sa réponse, il en a fait assez?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, ce n'est pas ce que je dis. Ce que je dis, c'est qu'il n'y a jamais personne qui en a fait autant que nous autres. On a déjà livré 12 000 logements abordables, puis il y en a plus de 10 000 qui vont... qui sont sur le point d'être livrés.

Mais là où on a une différence, Québec solidaire et nous, c'est que le gouvernement fédéral a fait augmenter le nombre d'arrivants de 200 000 à 400 000, puis Québec solidaire dit : 200 000 personnes de plus, ça n'a aucun impact sur le logement. Sur quelle planète vit la cheffe du deuxième groupe d'opposition?

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Gouin.

Pénurie de personnel professionnel et de soutien dans le réseau de l'éducation**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. J'ai eu pendant un bref moment, ici, un grand privilège, celui de pouvoir questionner le premier ministre à chaque semaine, et puis on a eu plusieurs débats, plusieurs désaccords, mais j'ai toujours vraiment cru qu'il était sincère quand il disait que l'éducation, pour lui, c'était important pour vrai. Mais je vais vous avouer qu'avec ce qui s'est passé dans les derniers mois je ne le sais plus.

On se rappellera : coupures de 570 millions de dollars dans les écoles au début de l'été. Par la suite, grosse mobilisation des parents, et là l'ancien ministre de l'Éducation dit : OK, OK, c'est beau, j'ai compris, on va réinvestir. Sauf que ce qu'il n'a pas dit, c'est que ce réinvestissement-là était conditionnel à l'imposition d'un plafond de personnel, un plafond d'embauche qui empêchait les écoles d'avoir accès à l'argent, qui empêchait les écoles d'embaucher les professionnels, les spécialistes dont nos enfants en difficulté ont besoin.

On apprend ce matin que la ministre, la nouvelle ministre, fait preuve de courage et recule sur la mauvaise décision de son prédécesseur. Est-ce qu'elle peut nous le confirmer et nous promettre que l'argent va être là pour les enfants qui en ont besoin?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Éducation.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui, merci, Mme la Présidente. Ça va me permettre de vous saluer, de saluer ma nouvelle collègue de Bourassa-Sauvé, mon collègue de Gouin, qui pose la première question que j'ai le privilège de répondre, en éducation, et mon collègue de Matane-Matapédia.

J'ai eu l'occasion de parler à mes trois vis-à-vis pour leur expliquer que j'aimerais collaborer avec eux, parce que l'éducation, Mme la Présidente, est une priorité du gouvernement. Elle a été, elle est et elle sera toujours une mission essentielle du gouvernement. Et ça le demeure encore aujourd'hui. À preuve, à ce titre-là, pour nous, à la CAQ, on a investi de façon majeure en éducation depuis plusieurs années.

À l'instar de mon prédécesseur, les services aux élèves, c'est la priorité. C'était sa priorité, ça continue d'être la mienne. Et c'est pour ça qu'il a réinvesti des sommes cet été. L'argent est disponible, Mme la Présidente. Force est de constater qu'il y a des difficultés au niveau des centres de services dans la façon dont les règles budgétaires étaient déclinées

pour faire en sorte que cet argent-là soit accessible. Ça a toujours été la priorité de mon prédécesseur, c'est la mienne. Ce qu'on va faire, c'est qu'on va s'assurer que l'argent qui est disponible est adéquatement dépensé pour les services à l'élève. Malgré tout, ils devront respecter leurs budgets. Et, comme ancienne présidente du Conseil du trésor, je me ferai un devoir de faire en sorte qu'ils respectent les budgets mais que les sommes disponibles soient utilisées pour les élèves.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Dans les dernières semaines, dans nos écoles, voici ce qui se passait : il y a des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage qui perdaient leurs orthophonistes parce que ces orthophonistes-là perdaient en congé de maternité et elles n'étaient pas remplacées à cause de la directive désastreuse de l'ancien ministre de l'Éducation.

Est-ce que la ministre de l'Éducation peut être claire ce matin pour ces familles-là, qui méritent une réponse? Est-ce que ce plafond d'embauche demeure ou est-ce qu'il saute?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Mme la Présidente, tous les ministères, tous les organismes budgétaires, tous ceux qui reçoivent de l'argent de l'État doivent composer avec un budget. Maintenant, les centres de services scolaires, les commissions scolaires doivent faire les bons choix. Il était clair cet été, il est encore clair maintenant que les choix qu'ils doivent faire doivent être de prioriser les services à l'élève. Maintenant, on va s'assurer qu'ils ont les outils nécessaires et que les sommes disponibles demeurent disponibles et qu'elles puissent être utilisées adéquatement. C'est ce qu'on va faire dans les prochaines semaines en les accompagnant.

• (11 heures) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : La ministre ne répond pas clairement à ma question. Donc, je vais rendre deux documents publics : d'abord, la lettre de son sous-ministre en date du 21 mai qui annonce à tous les centres de services scolaires du Québec que le plafond d'embauche est ferme et non négociable; deuxièmement, un document envoyé par son ministère qui dit clairement que les centres de services peuvent ne pas remplacer les congés de maternité, dans un réseau où 85 % des gens sont des femmes. C'est injustifiable.

Ma question est simple, je veux une réponse simple. Est-ce que le plafond d'embauche de l'ancien ministre de l'Éducation demeure ou est-ce qu'il part?

Document déposé

La Présidente : Et consentement pour le dépôt? Consentement. La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui, la réponse sera simple, mais je vais essayer de ne pas être simpliste. C'est important, Mme la Présidente, que les budgets soient respectés. Les ETC, ce qu'on appelle les équivalents temps complets, sont des indicateurs essentiels. 80 % du budget de la... est de la rémunération. Donc, les cibles demeureront, mais ça ne devra pas être un bloquant pour rendre des services et pour prendre des sommes qui sont disponibles dans les budgets. C'est un indicateur de respect de budget. On va les équiper pour mieux suivre cet indicateur.

La Présidente : Et, en question principale, je reconnais maintenant le député d'Arthabaska.

Encadrement de l'industrie du camionnage

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Merci, Mme la Présidente. Pour ma première question, j'aimerais ça parler des routes du Québec, qui sont devenues un véritable far west, parce que, depuis un certain nombre d'années, on a vu un phénomène prendre de l'ampleur, celui de «Chauffeur inc.» ou du camionnage illégal. Ce sont des camionneurs qui viennent, souvent, de l'Ontario, qui, souvent, sont employés par des entreprises sans scrupules, souvent venus, aussi, de stratagèmes d'immigration, stratagèmes douteux. Ce sont des camionneurs qui ne respectent souvent pas les règles, qui n'ont pas d'assurances, qui ne paient pas d'impôt. Donc, pour les entreprises, c'est une façon de diminuer leurs prix, c'est une façon de nuire à l'industrie en tâchant de faire plus de profits. Puis ça a un enjeu, ça, de sécurité publique. On a vu, au cours des dernières semaines, des accidents sur les routes. Il y a des gens qui ont été mis en danger. Il y a eu des accidents mortels avec ça.

Il y a des solutions, le Parti québécois en a proposé, mais ma question est pour le ministre des Transports : Est-ce qu'il va prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les chauffeurs qui font le même travail respectent les mêmes règles en santé, en sécurité et les règles fiscales?

La Présidente : La réponse du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, Mme la Présidente. Écoutez, ce dossier-là est ma première priorité, donc je ne peux pas être plus clair que ça, le dossier «Chauffeur inc.», qui a plusieurs ramifications complexes. Il y a des enjeux avec... qu'on doit coordonner avec le gouvernement fédéral, entre autres avec le ministère... l'Agence du revenu, l'Emploi, au fédéral, pour les permis. Il y a des enjeux de formation qu'on va prendre en charge. Dès décembre, on va prendre en charge la formation. Mais le principal élément, quand on regarde tout le Web, quand on regarde toutes les ramifications liées à l'enjeu de «Chauffeur inc.», c'est la présence de nos contrôleurs routiers sur les routes du Québec. Il y a un jugement du tribunal administratif qui a été nommé en... qui a été rendu, au mois de mars dernier, avec 27 recommandations. On a déposé, le 15 septembre, la réponse à la CNESST pour ces 27 recommandations. Mon objectif, à moi et à notre gouvernement, avec mon collègue de la Sécurité publique, c'est de remettre rapidement les contrôles routiers sur la route. C'est eux qui font les mesures pour s'assurer de la conformité des véhicules et de la conformité aussi des heures de repos et auprès des conducteurs. C'est la solution. On y travaille.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, je reconnais que le ministre nous dit, encore une fois, à quel point le fédéral nous nuit dans ce dossier-là, je le note, sauf que ça fait quand même sept mois que le problème dure. Moi, je ne comprends pas que le gouvernement se soit assis sur ses mains dans ce dossier-là alors qu'il y a un enjeu de sécurité pour les gens sur la route puis il y a un enjeu aussi pour l'industrie.

Donc, ma question est la suivante, si le ministre des Transports peut s'engager, comme il le promet, à ce que les contrôleurs routiers puissent retourner faire des interceptions sur la route avant Noël.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Mme la Présidente, j'apprécie la question de mon nouveau collègue. Alors, j'ai fait un petit aparté sur, oui, il y a des éléments au fédéral, mais je ne pense pas avoir envoyé tout le blâme sur eux. On a des choses à faire ici puis on va l'assumer.

Pour ce qui est du retour des contrôleurs routiers, je réitère qu'il y avait 27 recommandations. On a déposé la réponse du tribunal qui a fait en sorte qu'actuellement les contrôleurs routiers, par décision du tribunal, ne sont plus sur les routes mais dans des lieux fixes. On comprend que ces lieux-là sont fonctionnels, mais n'importe quel délinquant va comprendre qu'ils peuvent les contourner. Et nous, on veut qu'ils retournent sur la route pour faire des mesures ad hoc, qui sont beaucoup plus efficaces. On y travaille, c'est complexe, vous le savez comme moi, cher collègue, et on s'engage à y aller le plus rapidement possible. Il n'y a pas une journée, depuis que je suis nommé, que je ne travaille pas sur ce dossier-là.

La Présidente : Deuxième complémentaire. Et, pour ce faire, je reconnais le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Donc, le ministre s'y engage, mais sans donner d'échéancier. Ça fait déjà sept mois qu'on attend. J'ai visité un poste de contrôle la semaine dernière. Vous savez, 70 % des opérations des contrôleurs routiers sont sur pause à l'heure actuelle. On a perdu 8 millions de dollars en infractions qui n'ont pas été distribuées, parce que les gens ne respectent pas la réglementation du gouvernement du Québec.

Quand allez-vous agir pour remettre de l'ordre dans la sécurité routière et protéger les usagers?

La Présidente : Et je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente quand vous posez votre question. La réponse du ministre de la Sécurité publique.

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Puis je réponds au quand en disant lundi passé. Mme la Présidente, on a fait une première opération conjointe, les gens l'ont vu, au Québec, puis ce n'est pas la dernière. Il va y avoir plus d'opérations : contrôleurs routiers, Sûreté du Québec, les sûretés municipales. La fin de la récréation a sonné.

On va être présents sur le territoire puis, avec mon collègue, on va trouver une solution à long terme, mais, je le dis pour les gens qui nous écoutent, les policiers sont sur le terrain avec les contrôleurs routiers, on est en mode solution, et c'est terminé.

La Présidente : En question principale, je reconnais le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Réforme du régime syndical

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Quand j'ai lu le projet de loi secret du ministre du Travail, j'ai été surpris de constater à quel point la CAQ aime la paperasse. En rendant optionnelle une partie de la cotisation syndicale, la CAQ s'apprête à créer un monstre bureaucratique. Avec des critères flous, des procédures alambiquées, les individus doivent faire des calculs eux-mêmes sur le pourcentage d'un budget de quatre instances différentes, le syndicat local, la fédération, la centrale et le conseil régional, puis après ça, quoi, faire un genre de moyenne? La procédure n'est vraiment pas claire. C'est un beau panier de crabes.

Combien de cadres supplémentaires Santé Québec va devoir embaucher pour gérer ça dans le réseau de la santé? Est-ce que les centres de services scolaires sont équipés en matière informatique pour gérer à la mitaine des ajustements de paie des personnes qui auront choisi le fameux «opting out»? Combien d'argent le secteur privé va devoir gaspiller dans leurs départements de ressources humaines pour gérer ça?

Dans le fond, l'«opting out», c'est plus de formulaires, plus de paperasse, plus de bureaucratie, autant dans le secteur public que dans le secteur privé.

S'il vous plaît, pouvez-vous éviter le bordel et ne pas déposer ce mauvais projet de loi là?

La Présidente : La réponse du ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Merci à mon collègue d'avoir coulé une partie du projet de loi, qui, en fait, n'est qu'un document de travail.

C'est important pour moi de réitérer le rôle social des syndicats, ils ont contribué à des avancées. Ceci dit, que les syndicats se soumettent à plus de transparence, d'imputabilité et de démocratie, ça m'apparaît tout à fait légitime.

Et l'«opting out» auquel vous faites référence, je le répète, c'est dans un document préliminaire, et, par respect pour tous les parlementaires qui sont ici ce matin, je n'irai pas dans les détails du projet de loi, mais simplement pour vous rappeler que, en matière de transparence, est-ce normal qu'on sache à quoi les cotisations syndicales servent, les salaires, les rénovations de maison pendant les heures de travail pour le bénéfice de représentants syndicaux, des frais de voyage, des frais d'hébergement, des verres d'alcool, des frais de repas à des montants exorbitants? Est-ce que vous trouvez ça normal que les syndiqués puissent s'exprimer...

La Présidente : En terminant.

M. Boulet : ...sur une contestation de loi ou un voyage à Dubaï? Merci, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : Deux choses. De un, vous gardez le silence, c'est le décorum. Et, de deux, M. le ministre, vous vous adressez à la présidence quand vous répondez.

Et je vous rappelle à toutes et à tous que, parler d'un projet de loi et de son contenu, il faut faire extrêmement attention, il ne faudrait pas faire d'outrage au Parlement quand il n'est pas déposé.

Première complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Après le bordel de SAAQclic, on ne me fera pas accroire que la CAQ est équipée pour jouer à l'apprenti sorcier informatique. La CAQ n'est même pas capable de verser des montants d'équité salariale dans des délais raisonnables. La CAQ avait toute la misère du monde à verser des primes pendant la COVID. La CAQ a pris un temps de fou à verser des rétros de la dernière négociation du secteur public.

Dans le document secret, les experts du ministère lèvent un énorme drapeau rouge en matière d'applicabilité. Est-ce que la CAQ pourrait écouter ses fonctionnaires plutôt que les mettre à la porte par centaines?

La Présidente : La réponse du ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Donc, encore une fois, mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve révèle des documents qui, normalement, devraient faire l'objet d'une couverture par le privilège que les parlementaires ont de le connaître.

Mais je veux poursuivre. Est-ce que vous trouvez ça normal qu'un vote de grève qui a un impact notamment sur les syndiqués, sur les familles, les proches et qui prive de services éducatifs beaucoup d'enfants soit pris à 2 heures du matin? Est-ce que ce n'est pas normal qu'on ait un processus démocratique qui soit mieux encadré pour permettre aux syndiqués de s'exprimer? C'est tout ce qui nous intéresse dans un éventuel projet de loi : transparence, gouvernance...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Comme si ce n'était pas assez compliqué, son projet de loi secret prévoit une procédure au Tribunal administratif du travail s'il y a un désaccord sur le bon pourcentage à être exempté. Ça prend en moyenne 148 jours pour obtenir une date... 248 jours pour obtenir une date au tribunal, 427 jours pour avoir un jugement. Ça, c'est du vrai monde, Mme la Présidente, c'est des femmes enceintes qui sont renvoyées parce qu'elles sont enceintes, des travailleurs blessés sans prestation parce que le boss ne veut pas payer, des dossiers d'équité salariale qui traînent, des cas de harcèlement psychologique.

Est-ce que le ministre trouve ça plus important de générer de la chicane sur la cotisation syndicale que de régler les dossiers...

• (11 h 10) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Encore une fois, les questions que soulève mon collègue, moi, je vais éviter d'entrer dans le contenu du projet de loi. Mais je vais revenir à un autre dossier qui a été révélé, documenté abondamment par les médias. Je pense que la majorité des Québécois adhèrent au principe de laïcité. Est-ce que vous trouvez ça normal qu'un syndicat décide de contester la constitutionnalité de cette loi-là sans préalablement consulter les syndiqués qui paient les cotisations syndicales, qui servent à payer des honoraires professionnels pour contester des lois adoptées par l'Assemblée nationale, Mme la Présidente? Merci.

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je vous rappelle, chers collègues du gouvernement, l'article 32. Rappel au décorum. Vous gardez le silence. Il n'y a maintenant qu'une seule personne qui a le droit de parole, et ce sera la députée de Terrebonne.

Mesures pour contrer la violence conjugale

Mme Catherine Gentilcore

Mme Gentilcore : Mme la Présidente, le 7 septembre dernier, Gabie Renaud a été assassinée par son conjoint, prise dans une situation de violence conjugale. Mais ce qui est alarmant, Mme la Présidente, c'est que l'accusé est un récidiviste en série. Il a été arrêté 30 fois dans les dernières années. Il a été condamné au moins six fois pour violence conjugale. Il a brisé 16 fois ses conditions de libération. Il a été condamné à trois ans de prison en 2021 pour violence conjugale.

Le système de justice a complètement échappé ce multirécidiviste. Il y a clairement du laxisme dans l'administration de notre justice. Le gouvernement dit qu'il veut faire de la loi et de l'ordre sa priorité.

Quelles sont les nouvelles mesures que le gouvernement va mettre en place pour protéger les femmes du Québec? Parce qu'en ce moment il y a clairement un bris de confiance.

La Présidente : Je reconnais le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, bien entendu qu'on offre nos condoléances à la famille. Vous savez, la lutte contre la violence conjugale, c'est une lutte de tous les instants, puis c'est pour ça qu'on a déployé plusieurs mesures dans le système de justice pour mieux accompagner les personnes victimes en matière de violence sexuelle et aussi en matière de violence conjugale, justement pour que les dénonciations portent et que les personnes victimes n'hésitent pas à porter plainte. On a créé le tribunal spécialisé en matière de violence conjugale et en matière de violence sexuelle. On a développé plusieurs programmes, Mme la Présidente, dont l'aide financière d'urgence, pour faire en sorte qu'une femme qui est victime de violence conjugale puisse quitter rapidement et immédiatement son milieu en appelant immédiatement SOS Violence conjugale, où est-ce qu'on fournit le logement, le transport, également l'alimentation durant une période, le temps qu'il y ait une place de libre dans les centres de femmes, d'hébergement, Mme la Présidente.

Il faut toujours rester vigilant en matière de violence conjugale, Mme la Présidente. Ça peut être une collègue, ça peut être une amie, une soeur, une fille, Mme la Présidente. On a tous une responsabilité par rapport à ça. Dans le système de justice, on a investi, en matière de violence conjugale...

La Présidente : En terminant.

M. Jolin-Barrette : ...puis on va continuer à le faire pour accompagner les personnes victimes.

La Présidente : Alors, cela met fin à cette période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. Je reconnais... Allez, Mme la députée, nous vous écoutons.

Mme Mallette : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de plusieurs cas de manque de transparence d'organisations syndicales dans l'utilisation de cotisations obligatoires;

«Qu'elle réaffirme l'importance que les travailleurs syndiqués puissent recevoir une information complète et fiable quant à l'utilisation et la gestion financière de leurs cotisations;

«Qu'elle affirme l'importance de promouvoir une plus grande transparence des finances syndicales, afin de permettre aux travailleurs de mieux comprendre l'utilisation de leurs cotisations.»

La Présidente : Merci, Mme la députée de Huntingdon. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Pas de consentement.

Je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. Mme la députée.

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Verdun :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que le premier ministre s'était engagé à faire de l'économie du Québec sa priorité, à améliorer l'accès aux soins de santé, à renforcer le système d'éducation, à soutenir les régions et à livrer des logements abordables;

«Qu'elle rappelle que le premier ministre lui-même avait affirmé : "vous nous jugerez sur les résultats";

«Qu'elle constate lesdits résultats, après 7 ans de régime caquiste, soit : une croissance économique faible, le gaspillage, les déficits budgétaires et une décote, les listes d'attente en santé qui s'allongent, un réseau scolaire en crise, le pouvoir d'achat des Québécois qui diminue, la crise du logement qui perdure, la pénurie de main-d'oeuvre qui persiste et des régions laissées pour compte;

«Qu'enfin, elle conclue qu'au jugement de ses résultats, le premier ministre n'est plus crédible.»

La Présidente : Merci, Mme la leader de l'opposition officielle. Et y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Pas de consentement.

Nous reconnaissons maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Commémorer le dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le ministre responsable des relations avec les Premières Nations et les Inuit, le député de l'Acadie, le député Jean-Talon et le député d'Abitibi-Est :

«Que l'Assemblée nationale du Québec commémore les six ans du dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics;

«Qu'en respect de la motion adoptée unanimement le 28 septembre 2023, elle réaffirme l'énoncé du Principe de Joyce, soit que "les personnes des Premières Nations et des Inuit ont le droit d'avoir un accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle";

«Qu'elle souligne l'importance des services culturellement sécuritaires conçus par et pour les Autochtones ainsi que leur collaboration essentielle avec le réseau de la santé et des services sociaux;

«Qu'enfin elle demande au gouvernement de ne pas se désengager des soins et des services de santé culturellement sécurisants et d'assurer un financement pérenne à la hauteur qu'exige une réelle réconciliation.»

La Présidente : Et y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Présidente : Consentement, sans débat. Alors, cette motion est-elle adoptée? Adopté? Oui, monsieur... Pardon?

Une voix : ...

Mise aux voix

La Présidente : Un vote? Alors, demeurez en place. La période de vote est maintenant ouverte. La période de vote est maintenant terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 112
Contre : 0
Abstentions : 0

La Présidente : Cette motion est adoptée.
Nous poursuivons. Je reconnais maintenant un membre du troisième groupe d’opposition. Monsieur...

Une voix : ...

La Présidente : Oui?

M. Cliche-Rivard : Donc, j’aimerais que copie de cette motion puisse être envoyée aux groupes suivants, Mme la Présidente : le Bureau du Principe de Joyce, le Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, ainsi qu’à Santé Québec, s’il vous plaît. Merci.

La Présidente : M. le leader, ce sera fait.
Maintenant, je reconnais un membre du troisième groupe d’opposition. M. le député de Jean-Talon.
• (11 h 20) •

M. Paradis : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre responsable des Institutions démocratiques et le député d’Hochelaga-Maisonneuve, la motion suivante :
«Que l’Assemblée nationale réitère sa résolution adoptée à l’unanimité des députés le 27 mai 2025 affirmant sans équivoque qu’elle est la seule dépositaire de l’expression démocratique du peuple québécois;
«Qu’elle souligne une nouvelle fois qu’une très forte majorité de Québécois et de Québécoises n’éprouve aucun attachement envers la monarchie britannique; et
«Que l’Assemblée nationale convienne à nouveau d’abolir le lien entre l’État du Québec et la monarchie britannique.»

La Présidente : Et y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Présidente : Nous pourrions... À cet égard, la bonne foi se présume. Nous pourrions peut-être suspendre et ajuster, peut-être, quitte à reporter demain.

M. Jolin-Barrette : ...si on pouvait continuer sur les autres motions, puis on vous reviendra d’ici la fin de...

La Présidente : Ça convient à tous et toutes? Parfait. Alors, nous y reviendrons.
Maintenant, il y a effectivement d’autres motions à lire. Je reconnais M. le leader adjoint du gouvernement.

Continuer l’étude de projets de loi présentés
avant la clôture de la dernière session

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc :
«Que, conformément à l’article 48 du Règlement de l’Assemblée nationale, l’étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la première session de la quarante-troisième législature, puisse être continuée lors de la deuxième session de la quarante-troisième législature au stade où elle avait été interrompue :
«À l’étape de l’adoption de principe :
«Le projet de loi n° 103, [la] Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté;
«Le projet de loi n° 104, [la] Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal;
«Le projet de loi n° 108, [la] Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique;
«Le projet de loi n° 109, [la] Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l’environnement numérique;
«Le projet de loi n° 111, [la] Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d’autres dispositions;
«Le projet de loi n° 112, [la] Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d’oeuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada;

«Le projet de loi n° 192, [la] Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles;

«Le projet de loi n° 193, [la] Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental;

«Le projet de loi n° 196, [la] Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde;

«Le projet de loi n° 197, [la] Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

«Le projet de loi n° 390, [la] Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire;

«Le projet de loi n° 391, [la] Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier;

«Le projet de loi n° 394, [la] Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur;

«Le projet de loi n° 396, [la] Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d'y prévoir l'atteinte d'une capitalisation de 100 milliards de dollars;

«Le projet de loi n° 397, [la] Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes;

«Le projet de loi n° 398, [la] Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l'école;

«Le projet de loi n° 399, [la] Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d'obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte;

«Le projet de loi n° 490, [la] Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale;

«Le projet de loi n° 491, [la] Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat;

«Le projet de loi n° 493, [la] Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration;

«Le projet de loi n° 494, [la] Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie;

«Le projet de loi n° 496, [la] Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec;

«Le projet de loi n° 591, [la] Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives;

«Le projet de loi n° 593, [la] Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée;

«Le projet de loi n° 597, [la] Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

«Le projet de loi n° 693, [la] Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale;

«Le projet de loi n° 694, [la] Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant;

«Le projet de loi n° 695, Loi sur le directeur parlementaire du budget;

«Le projet de loi n° 697, Loi visant à lutter contre le gaspillage;

«Le projet de loi n° 699, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent;

«Le projet de loi n° 790, Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée;

«Le projet de loi n° 792, [la] Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec;

«Le projet de loi n° 793, Loi sur le processus de publication des documents issus de l'enquête menée par Bernard Grenier au sujet des activités d'Option Canada à l'occasion du référendum tenu au Québec en octobre 1995;

«Le projet de loi n° 794, [la] Loi déclarant l'engagement du Québec d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ;

«Le projet de loi n° 893, [la] Loi sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées;

«Le projet de loi n° 894, [la] Loi visant à étendre l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments à toutes les femmes ou à toutes les personnes enceintes vivant au Québec sans égard à leur statut migratoire;

«Le projet de loi n° 895, [la] Loi établissant un réseau scolaire commun afin de garantir l'égalité des chances;

«Le projet de loi n° 896, [la] Loi visant à indemniser les municipalités locales lors de la cession de terrains destinés à la construction ou à l'agrandissement d'écoles;

«Le projet de loi n° 897, [la] Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de prévoir la délivrance obligatoire d'un avis de paiement au propriétaire d'un véhicule routier immatriculé ou au titulaire de certains permis;
 «Le projet de loi n° 898, [la] Loi visant à renforcer l'encadrement des augmentations de loyer d'un bail de logement;
 «Le projet de loi n° 899, [la] Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin d'obliger la Société de l'assurance automobile du Québec à conclure des ententes avec des ministères ou organismes en vue de l'application de certaines lois;
 «Le projet de loi n° 990, [la] Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail;
 «Le projet de loi n° 991, [la] Loi sur la procédure de sélection et de nomination des décideurs administratifs indépendants et de renouvellement de leur mandat;
 «Le projet de loi n° 992, [la] Loi visant à créer un comité chargé de formuler des recommandations sur les critères de fixation ou de réajustement de loyer;
 «Le projet de loi n° 993, [la] Loi modifiant le Code du travail afin d'assurer des pratiques syndicales transparentes et démocratiques;
 «Le projet loi n° 994, [la] Loi favorisant la santé sexuelle et reproductive par un accès amélioré à la contraception;
 «Le projet de loi n° 995, [la] Loi visant à établir un cadre de surveillance et de régulation des polluants éternels;
 «À l'étape de l'étude détaillée en commission :
 «Le projet de loi n° 94, [la] Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives;
 «Le projet de loi n° 101, [la] Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail;
 «Le projet de loi n° 106, [la] Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux;
 «Le projet loi n° 194, [la] Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès;
 «À l'étape de la prise en considération du rapport de la commission :
 «Le projet de loi n° 82, [la] Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions;
 «Le projet de loi n° 99, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées lors du point sur la situation économique et financière du Québec du 21 novembre 2024 et du discours sur le budget du 25 mars 2025 ainsi qu'à certaines autres mesures;
 «À l'étape de la consultation et de l'étude détaillée en commission — le projet de loi d'intérêt privé suivant :
 «Le projet de loi n° 220, [la] Loi concernant Joseph Paul-Émile Daniel Michel Marcil.»

Mise aux voix

La Présidente : Et cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Maintenant, je reconnais à nouveau M. le leader du gouvernement. Nous revenons sur cette motion sans préavis du député de Jean-Talon. Je vous écoute.

M. Jolin-Barrette : Alors, j'ai fait des vérifications, Mme la Présidente, et la motion était conforme. Alors, c'est notre erreur. Alors, on pourrait procéder à l'adoption ou au vote, Mme la Présidente.

• (11 h 30) •

La Présidente : Bien. Alors, la... je comprends que la lecture que vous en avez faite était bonne, mais j'apprécierai que vous... que vous relisiez, pardon, votre motion, comme ça les députés pourront savoir sur quoi ils votent, parce que vous devrez vous prononcer. M. le député de Jean-Talon.

Abolir le lien entre l'État du Québec et la monarchie britannique

M. Paradis : Mme la Présidente, je suis enchanté de vous relire cette motion.

Et je sollicite donc le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre responsable des Institutions démocratiques et le député d'Hochelaga-Maisonneuve, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale réitère sa résolution adoptée à l'unanimité des députés le 27 mai 2025 affirmant sans équivoque qu'elle est la seule dépositaire de l'expression démocratique du peuple québécois;

«Qu'elle souligne une nouvelle fois qu'une très forte majorité de Québécois et de Québécoises n'éprouve aucun attachement envers la monarchie britannique;

«Que l'Assemblée nationale convienne à nouveau d'abolir le lien entre l'État du Québec et la monarchie britannique.»

La Présidente : Et y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint.

M. Lévesque (Chapleau) : Consentement, sans débat, Mme la Présidente.

La Présidente : Consentement, sans débat. Cette motion est-elle... est donc adoptée...

Une voix : ...

La Présidente : Oui, M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Arseneau : Je demande un vote électronique, s'il vous plaît.

Mise aux voix

La Présidente : Alors, vous êtes tous et toutes à votre place. La période de vote est maintenant ouverte. La période de vote est maintenant terminée. M. le secrétaire général, les résultats.

Le Secrétaire : Pour : 110
Contre : 0
Abstentions : 0

La Présidente : Cette motion est donc adoptée. Oui, M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Arseneau : Mme la Présidente, j'aimerais qu'on puisse transmettre copie de cette résolution au bureau du cabinet de la lieutenant-gouverneure.

La Présidente : Ce sera fait.

Maintenant, toujours à la rubrique Motions sans préavis, une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement? Consentement. M. le leader adjoint du gouvernement. Et, si vous avez à sortir, faites-le tout doucement, je vous prie. M. le leader adjoint, nous vous écoutons.

Substituer les noms de certains ministres
comme parrains de projets de loi

M. Lévesque (Chapleau) : Merci, Mme la Présidente. Pour ma part, je ne vous relirai pas la motion que je... que nous venons d'adopter, mais... Et je vous promets qu'elle sera plus courte, celle-ci.

Et donc de consentement de l'Assemblée pour... Je demande donc le consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du règlement et je propose :

«Que le nom de madame Sonia LeBel soit substitué à celui de monsieur Bernard Drainville à titre d'auteure du projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives;

«Que le nom de madame Geneviève Guilbault soit substitué à celui de madame Andrée Laforest à titre d'auteure du projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal;

«Que le nom de monsieur Éric Girard soit substitué à celui de monsieur Christopher Skeete à titre d'auteur du projet loi n° 111, Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions et que le titre de l'auteur de ce projet de loi soit remplacé par "ministre délégué au Développement économique régional";

«Que le nom de monsieur Samuel Poulin soit substitué à celui de monsieur Christopher Skeete à titre d'auteur du projet loi n° 112, Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'oeuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada et que le titre de l'auteur de ce projet de loi soit remplacé par "ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises".»

La Présidente : Et y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Consentement.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Y a-t-il consentement? Consentement. M. le leader adjoint du gouvernement.

Constituer un comité directeur pour chacune des commissions
sectorielles et pour la Commission de
l'administration publique

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Et donc, de consentement avec l'Assemblée nationale pour déroger à l'article 4 des règles de fonctionnement et à l'article 84.1 du règlement, je propose :

«Que l'Assemblée constitue un comité directeur, composé du président, du ou des vice-présidents et du secrétaire, pour chacune des commissions sectorielles et pour la Commission de l'administration publique pour la durée de la deuxième session de la 43e législature.»

La Présidente : Et y a-t-il consentement pour déroger à l'article 4 des règles de fonctionnement? Consentement. Et y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Présidente : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté.

Nous poursuivons. Une autre motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande à nouveau s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. M. le leader du gouvernement.

Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur les projets de loi n^{os} 104 et 112 et de procéder à une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, de consentement avec mes collègues, je vous proposerais d'être exempté de la lecture pour la motion rétroactive de consultations particulières du projet de loi n° 104, de la motion rétroactive de consultations particulières du projet de loi n° 112 et de la motion rétroactive de consultation générale en immigration.

La Présidente : ...pardon, trois motions similaires. Y a-t-il consentement pour débattre de ces trois motions à la fois? Consentement.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté.

Avis touchant les travaux des commissions

Maintenant, nous passons à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader adjoint du gouvernement. Encore une fois, si vous avez à sortir, faites-le tout doucement, par respect pour les collègues qui continuent à travailler ici. Monsieur.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Et donc la Commission de l'aménagement du territoire va entreprendre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 104, la Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal, aujourd'hui, de 17 h 30 à 18 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La Commission des relations avec les citoyens va entreprendre les consultations générales et les auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029* aujourd'hui, de 17 h 30 à 18 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

La Présidente : Merci. Alors, pour ma part, je vous avise que la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail demain, le jeudi 2 octobre 2025, de 8 heures à 9 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, afin d'organiser les travaux de la commission et afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant la construction d'une école primaire dans le quartier Peter-McGill et de la pétition concernant la demande d'empêcher la fermeture de l'académie Centennial.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Merci de sortir tout doucement.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons poursuivre les travaux ici. Chers collègues, je vous invite à sortir, si vous ne participez pas à ces travaux. La période des affaires courantes étant... étant terminée, dis-je, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Messieurs dames les députés.

Affaires prioritaires**Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement**

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée entreprend le débat sur le discours d'ouverture de la deuxième session de la 43^e législature et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Conformément à l'article 49 du règlement, je cède la parole à Mme la cheffe de l'opposition officielle, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale de deux heures. Mme la cheffe de l'opposition officielle, la parole est à vous.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, pourquoi avons-nous eu droit à un discours inaugural? En ce 1er octobre, sept ans après avoir été élu et porté au pouvoir, le premier ministre avait déjà les coudées franches. Il a même eu droit à deux mandats consécutifs avec une majorité, j'ose dire même une majorité absolue, parce qu'il avait même son deux tiers jusqu'à tout récemment.

Qu'est-ce qui est arrivé, Mme la Présidente? Je me rappelle d'un premier ministre qui disait : Jugez-nous sur les résultats. Bien, les résultats, on essaie de les trouver.

Ce que nous savons, en revanche, c'est que les Québécois ont été sondés, et, plus de 70 %, pour eux le lien de confiance est brisé. La plupart des Québécois ne veulent pas faire confiance au gouvernement actuel.

Il y a un mécontentement assez grandissant dans les rangs caquistes. Qu'est-il arrivé, Mme la Présidente?

• (11 h 40) •

Joëlle Boutin a préféré démissionner. Elle a même préféré aller à *La Joute* que d'être ici. Pierre Fitzgibbon, le capitaine économique, lui aussi a démissionné avec fracas. Il est parti avant de réaliser son oeuvre, et je reviendrai sur son oeuvre. Par la suite, le député de Saint-Jérôme a quitté le caucus et il a gardé pendant un instant sa carte en disant : Je veux sonner les cloches à mon équipe, je veux retrouver l'ADN caquiste. Récemment, on l'a vu avec Alain Laforest, avec une paire de ciseaux en main, découper sa carte caquiste. Pourquoi? Parce qu'il n'y croit plus, lui non plus.

Par la suite, Eric Lefebvre, rappelons-nous qu'Eric Lefebvre était le whip du gouvernement, donc une personne dans le cercle rapproché du premier ministre. Lui aussi a décidé de démissionner et d'aller vers la droite fédérale. Il a rejoint les rangs de Pierre Poilievre. L'ex-ministre Andrée Laforest quitte aussi le navire caquiste et décide d'aller tenter sa chance dans une aventure municipale à la mairie de Chicoutimi. L'ex-ministre de l'Abitibi, le député de l'Abitibi-Est, lui, dans son cas, il a été exclu. Pourquoi? Parce qu'il a osé dire la chose suivante, qu'il croit que sa région mérite d'avoir un ministre qui vient de sa région, qui est capable de porter la voix de sa région au Conseil des ministres. Et il était appuyé aussi par les maires et préfets de sa région. Alors, lui, très rapidement, il a été exclu.

Par la suite, la députée de Rimouski, qui croyait candide que le mandat du premier ministre dans le régime forestier était un mandat clair. Pendant six ans et demi, le gouvernement a travaillé sur une réforme forestière. Finalement, il y a eu, oui, une coalition, la coalition du non. Personne n'en voulait, personne n'était d'accord. Et malheureusement, c'est la députée de Rimouski, qui croyait sincèrement avoir la confiance puis la ligne de commandement du premier ministre ainsi que de sa garde rapprochée... Bris de confiance, elle quitte. C'est un départ qui a été quand même fracassant. Elle a dit la chose suivante : un manque de vision claire pour les régions. Elle a aussi dit que le gouvernement manquait de considération pour les régions, que la place accordée aux régions était insuffisante. Je ne peux plus endosser des décisions qui sont prises sur le dos des régions. Alors, permettez-moi quand même de la féliciter pour son intégrité là-dessus.

Maintenant, je ne sais pas quels seront les autres départs, mais dois-je rappeler que chaque départ, chaque élection partielle nous coûte, coûte aux Québécois, 600 000 \$. Il y a eu quand même plusieurs départs du côté caquiste et le mandat n'est même pas encore terminé.

On a vu aussi plusieurs autres personnes qui nous ont dit : On n'est pas sûrs que c'est l'homme de la situation. Alors, imaginez, Mme la Présidente, si des gens qui ont côtoyé jour après jour, semaine après semaine, le premier ministre ne lui font plus confiance, pourquoi que nous autres puis la population qui nous regarde ferait confiance au premier ministre. Si eux-mêmes, qui sont avec lui, n'y croient plus et quittent le navire, moi, j'ai le goût de lui dire : Ce n'est pas nous qu'il doit convaincre, c'est dans ses propres rangs, parce que, présentement, nous les entendons, pas juste nous, les journalistes aussi. La revue de presse, là, c'est une revue de presse qui... on entend des présidents de régions, des présidents d'associations et même une ministre, on ne sait pas c'est laquelle, qui a confirmé à un journaliste ce que le président de l'association locale de Granby a dit : Il n'est plus l'homme de la situation. Quand même!

Alors, est-ce que c'est un discours inaugural qui va rétablir la confiance dans son propre caucus, dans son propre rang? Je doute, Mme la Présidente. Il a tout tenté avec ce discours, mais surtout il a essayé de nous faire oublier qu'en sept ans ces réalisations ne sont pas au rendez-vous.

On s'est tous posé la question, avec mes collègues : Mais pourquoi il a fermé le Parlement pendant deux semaines? Ça ne peut pas être... ça ne peut pas pour être allé voir les Capitales, et je regarde mon collègue le député de Jean-Talon, qui, lui, a dû dire : Non, ne venez pas, ça fait 15 matchs qu'ils gagnent en ligne. Effectivement, après avoir eu une belle lancée, 15 matchs, le premier ministre se déplace, et, oui, le scénario que tout le monde redoutait : ils ont perdu. Mes sympathies, M. le député de Jean-Talon.

Alors, il essaie de nous dire qu'il est capable en un an. En un an, il va tout effacer l'ardoise. C'est ça qu'il essaie de nous faire dire. Or, ça fait sept ans puis il n'est rien arrivé. On a eu droit, pendant les deux semaines, à un premier

ministre qui se cherchait. Nous, on a travaillé, on a été présents, semaine après semaine, on est venus au Parlement. Pendant ce temps-là, lui, je le sais, finalement, ce qu'il a fait, il a pris son discours inaugural, il l'a mis dans le micro-ondes puis il nous l'a servi deux semaines plus tard. Il nous a servi exactement les mêmes lignes qu'en 2014.

Rappelons-nous, en 2014, il a fait une campagne électorale pour dire : Nous allons nous attaquer à la reddition de comptes, nous allons nous attaquer à la transparence. Ça, c'était 2014. En 2018, non, on change. Maintenant, on va réduire la taille de l'État de 5 000 fonctionnaires. Pour reprendre son expression, résultat des courses, il a fait grossir la taille de l'État par 10 000. Ce n'est pas rien. En fait, le premier ministre a réussi à faire passer la fonction publique dans la catégorie des poids lourds, et c'est ça aussi qui a causé le départ du député de Saint-Jérôme.

Mais nous, on a été conséquents. Je vous invite tous à regarder une des publicités du Parti libéral de 2012. Il y avait le nom du premier ministre et, en dessous, «pas fiable». Nous-mêmes, on peut recycler cette publicité pour 2025. C'est encore vrai. Alors, vous voyez, nous aussi, on peut s'inspirer du premier ministre et recycler des vieilles annonces.

Mais, de façon plus marquée, Mme la Présidente, j'ai été étonnée, le premier ministre n'a pas pris le temps, et habituellement il est bon là-dedans, il n'a pas pris le temps de s'excuser. Généralement, là, il est le premier à dire : Je m'excuse. On ne sait pas si c'est senti, mais, au moins, il le fait.

Il aurait pu s'excuser pour les 7 millions de dollars des Kings de Los Angeles, mais il ne l'a pas fait.

Il aurait pu s'excuser pour, et je dois le dire sans rire, c'est un exercice intellectuellement très difficile pour moi... pour Flying Whales. Pour ceux qui nous écoutent, ça, ce sont les baleines géantes volantes. Oui, oui, je ne rigole pas, c'est vrai, il a voulu mettre de l'argent là-dedans. Et, c'est drôle, il n'a pas dit merci à Ottawa, qui est habituellement un bouc émissaire qui revient assez allègrement avec le premier ministre, parce que c'est finalement Ottawa qui a dit : Non, non, non, vous ne pouvez pas faire ça. Finalement, on n'a pas mis nos billes là-dedans, heureusement.

Il aurait pu s'excuser aussi pour Taiga. Bon, il ne l'a pas fait. Il aurait pu s'excuser pour Lion Électrique. Il ne l'a pas fait. Et, dans les deux cas, il y a des enquêtes en cours. Je rappelle que le premier ministre a vraiment vanté, vanté, vanté Lion Électrique.

Par la suite, il aurait pu s'excuser pour Northvolt. Il ne l'a pas fait non plus.

Le fiasco SAAQclic, l'avez-vous entendu, quelqu'un? Non, hein? Je le sais, pourquoi. Parce qu'effectivement c'est gênant.

Il aurait pu s'excuser pour les Espaces bleus. Non.

Mme la Présidente, il aurait pu s'excuser pour l'utilisation vraiment malhabile du Fonds vert. Pouvez-vous croire que même le Ritz-Carlton a reçu... le Ritz, là, juste dire le mot «Ritz», ça sonne riche, le Ritz-Carlton a reçu 46 000 \$. Air Canada a reçu plus de 1 million de dollars du Fonds vert. Puis je pourrais continuer avec le gaspillage du jour, il y en a tellement, mais non.

Et permettez-moi de souhaiter aussi, encore une fois, au premier ministre, bon anniversaire. Cette semaine, on célèbre... bien, il devrait célébrer, je ne sais pas s'il y aura beaucoup de monde pour souffler les chandelles autour de lui, mais ça fait exactement deux ans, Northvolt, deux ans où est-ce qu'il était assis avec Patrice Roy de Radio-Canada. Patrice Roy le regarde droit dans les yeux, lui pose la question suivante : Donc, et je le cite, vous y allez «all in», ce n'est pas un peu risqué? Bien non. Le premier ministre le regarde : Non, on y va, il faut prendre des risques. C'est toujours facile, hein, de jouer au poker avec l'argent des autres. Mais, dans cette grande aventure, là, le premier ministre, sa moyenne au bâton est pas mal à zéro, tout comme l'argent, notre retour sur l'investissement, un gros zéro.

• (11 h 50) •

Donc, là-dessus, je suis vraiment étonnée que le premier ministre n'a pas pris le temps de faire la moindre... la chose qui était assez simple à faire, c'est-à-dire de s'excuser. Mais non, hier, il a décidé de dire la chose suivante : le premier ministre nous invite à arrêter d'être prudent et qu'on doit se réconcilier avec le goût du risque. Mme la Présidente, je dois conclure qu'il n'a tiré aucune leçon avec Northvolt et Lion parce que, dans les deux cas, il avait dit : On doit prendre des risques, et, dans les deux cas, ça a été un flop. Alors, il nous recycle ses vieux slogans qui sonnent creux, et moi, je suis obligée de constater qu'il n'a vraiment, mais vraiment rien compris de ce qui est arrivé.

Et pourtant... et mon collègue le porte-parole en matière de finances, le député de Marguerite-Bourgeoys, il se lève semaine après semaine puis il dit la chose suivante : Bien, est-ce que vous réalisez que vous avez fait un exploit qui est... honnêtement, là, que personne ici, de ce côté de la Chambre, n'est jaloux, là? Vous avez six budgets déficitaires, puis les six sont historiques. Pire, vous avez réussi un exploit : la décote du Québec. La dernière fois que c'est arrivé, moi, j'avais sept ans. Pour vrai, moi, j'avais sept ans, puis le Canadien gagnait une coupe Stanley. Ça fait vraiment longtemps.

Donc, Mme la Présidente, là, je suis obligée de dire qu'effectivement, là, le premier ministre, là-dessus, j'ose espérer qu'il réalise que ça aussi, ça effrite la confiance des Québécois. Parce que ne faut-il pas rappeler qu'il nous a présenté... il disait, un gouvernement de comptables. Imaginez, là, vous avez un gouvernement de comptables, il devrait être bon, là, avec des états financiers, présenter des budgets bien ficelés, mais, à date, à chaque fois... tout ce qu'ils ont annoncé, il n'y a pas un projet, puis on a cherché, là, chacun d'entre nous, on a cherché, il n'y a pas un projet qui a été livré dans les temps, dans les budgets. Du premier scandale, les maternelles quatre ans à 122 800 \$ qui sont arrivées à 1 million et demi... 1,2 million, pardon, les Espaces bleus, tout, tout a été catastrophique, même leurs propres annonces.

Ils ne sont jamais capables de nous répondre à des questions simples. Puis on aurait pu le croire, là, qu'ils se sont dit : Aïe! on va se pratiquer, c'est notre dernière année, à la période de questions, on va se pratiquer. Le collègue de Nelligan, aujourd'hui, a posé une question tellement simple : Le déficit accumulé est rendu à combien à la SAAQ? Pas de réponse. Ils présentent celui de l'an passé. Ils sont encore en retard dans les chiffres.

Alors, Mme la Présidente, je vous le dis sincèrement, il y a quelque chose qui me dépasse dans tout ça. C'est comme s'il y avait un divorce avec la réalité, de se dire : Non, la revue de presse, c'est bon pour l'opposition, pas pour nous, nous, on continue tête baissée, on avance.

Quand ils disent qu'ils sont le parti de l'économie, et des entreprises, et des PME... Nous avons tous assisté, la semaine dernière, à la sortie très éloquente et éclatante du président du Groupe Dynamite, M. Lutfy. Lui, il dit qu'il a essayé de parler avec différents ministres, qu'il a préparé un document assez important. Il dit : Je ne veux pas quelque chose de différent pour moi, j'aimerais juste jaser, tu sais, pour essayer de trouver une solution, une voie de passage pour mon entreprise. Et lui, il s'est dit : Moi, j'ai les reins solides pour parler avec le gouvernement. Moi, j'ai les reins solides aussi pour dénoncer une situation. Donc, lui, il a décidé de prendre la parole pour tous les autres.

La chose qui m'a le plus surprise, Mme la Présidente, malgré que c'est un siège social québécois avec des travailleurs québécois qui paient des impôts au Québec, il n'y a personne du gouvernement qui n'a daigné le rappeler, personne. Puis ça, c'est un gouvernement qui se dit proche du monde des affaires.

Cette semaine, ce n'est pas une multinationale cotée en bourse qui sort, non, c'est l'entreprise Gamache, une petite entreprise. Elle dit : Bien, moi, maintenant, là, je vais aussi sortir, grâce, évidemment, à la sortie éclatante de M. Lutfy. Elle aussi, personne ne l'aide. Elle dit : Bien, je me bats contre mon propre gouvernement, je suis en train de perdre mes travailleurs qualifiés, il n'y a personne qui nous entend. Elle pose la question suivante : Mais comment prennent-ils leurs décisions? Bonne question. Très bonne question.

Moi, je tente peut-être de répondre, je vais m'étirer le cou. J'ai l'impression qu'à chaque fois qu'ils prennent une décision, ce n'est pas élaboré. Ça, on le sait déjà, mais maintenant c'est clair, c'est toujours sur un napperon, clairement. Mais, encore une fois, personne n'a entendu le message, on continue tête baissée, parce qu'hier le premier ministre, dans son discours inaugural, pas un mot non plus sur cette crise de la main-d'oeuvre qualifiée qui sévit partout au Québec dans nos entreprises.

Certains se posent la question très sérieusement : Faut-il être Suédois pour avoir un rendez-vous avec notre gouvernement? Parce que, clairement, là, quand on est Québécois, qu'on soit Gamache ou qu'on soit Lutfy, qu'on soit même, par exemple, dans Les Forges de Sorel, silence radio. Bien, je ne le sais pas, peut-être qu'ils devront mettre bientôt une épinglette à l'effigie de la Suède pour finalement avoir cette rencontre au sommet. À suivre.

Ah! dans le discours inaugural, ça, par contre, j'ai vraiment été surprise qu'il ose aller là-dessus, il dit qu'il veut s'inspirer du gouvernement libéral. C'est rare, là, attendez, il veut s'inspirer du gouvernement libéral fédéral pour accélérer des projets. J'ai été surprise, parce que moi, je pensais qu'il voulait s'inspirer de lui-même, parce qu'en 2020 lui-même a déposé, avec son équipe, un projet de loi n° 66 qui était pour faire quoi? Accélérer les projets. Moi, je me rappelle qu'il nous avait dit : On en a besoin pour relancer l'économie, c'est vital. OK, mais je me rappelle aussi combien qu'il y avait de projets, là, inscrits dans le projet de loi n° 66, 180 projets, Mme la Présidente. Ça, c'était adopté ici le 11 décembre 2020. Près de cinq ans plus tard, savez-vous combien de ces fameux projets urgents, prioritaires ont été réalisés? Même pas le tiers.

Alors, quand j'entends le premier ministre, hier, dans son discours, nous dire : Maintenant, on sait comment qu'on va faire pour accélérer les grands projets prioritaires du Québec, j'ai le goût de lui répondre exactement les mots de son ministre actuel du Transport : La preuve est dans le pouding. C'est vrai que la preuve est dans le pouding. S'ils ne l'ont pas fait dans le passé, et si le passé est garant de l'avenir, il n'y a pas grand monde qui le croit qu'il va être capable de réaliser quoi que ce soit. Alors, on espère juste que peut-être que, dans le projet de loi n° 66, qui va expirer en décembre prochain, il pourra nous dire quels projets ne sont plus prioritaires.

À titre de députée de Saint-Laurent, moi, j'ai une école primaire dans Saint-Laurent. Cette école primaire, elle avait été inscrite. Cette école primaire, elle est importante. Cette école primaire ferait en sorte que des centaines d'élèves ne seront pas, tous les matins, transportés dans d'autres écoles à l'extérieur de l'arrondissement de Saint-Laurent. C'est drôle, cette école primaire, elle est sur pause comme plein d'autres projets. Et je me suis dit : Je vais prendre un exemple d'éducation, parce qu'habituellement ça devait être une corde sensible pour le premier ministre, l'éducation, même si, hier, il a seulement dit, au passage, le mot «éducation», assez rapidement. Après ça... C'est comme s'il s'est dit : Il faut que je dise «éducation», sinon les gens qui vont faire Ctrl+F en lisant mon discours, ils vont dire : Ah! je n'ai jamais parlé d'éducation. Il y a le mot «éducation», c'est coché.

Maintenant, ils nous ont aussi promis encore, main sur le coeur, la taille de l'État... réduire la bureaucratie. On va couper, mais, Mme la Présidente, qui a ajouté un ministère, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, qui a ajouté, déjà, ce ministère? Ah! je pense que c'est eux, hein, avec un projet de loi. D'ailleurs, j'ai trouvé ça très triste que le premier qui a occupé le portefeuille du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, le député de La Peltre, s'est qualifié lui-même, et je le cite, d'un ministre des ordinateurs. C'est quand même assez gros, là, lui-même, se réduire à cela. Qui a ajouté dans la fonction Mobilité Infra Québec? Je pense que c'est eux. Qui a ajouté l'agence de santé? Ce n'est pas encore, ça, une autre affaire? Oui, ça, c'est encore de la bureaucratie, hein? Ça, c'est vraiment proche des citoyens, hein? On ajoute une autre couche.

• (12 heures) •

Donc, il en a ajouté encore. Il a alourdi toute cette bureaucratie. Et là il se présente devant les médias et il dit : Écoutez, je dois me libérer de cette camisole de force, j'ai deux mandats majoritaires, j'ai ajouté 10 000 fonctionnaires, j'ai ajouté de la bureaucratie, j'ai ajouté des agences, mais non, libérez-moi de cette camisole de force que j'ai moi-même été le concepteur, moi-même, j'ai été le designer, moi-même, j'ai fait la couture de cette camisole de force. Bien, Mme la Présidente, il est quand même victime de sa propre turpitude, mais vous comprendrez que ce n'est pas nous, aujourd'hui, qui vous... qu'on va lui dire. Puis, tu sais, en fait, il devrait, encore une fois, nous dire pourquoi qu'on lui ferait confiance. Je n'arrive pas à comprendre. On dirait qu'à chaque fois il ne réalise pas que tout ça, c'est son oeuvre à lui.

Maintenant, Mme la Présidente, allons sur quelque chose de très important, la loi et l'ordre. Lors de son allocution au conseil... pour le nouveau Conseil des ministres... Hein, on sait qu'il y a eu des heureux, des moins heureux, mais il y a eu un Conseil des ministres. On nous avait promis, là, un gros changement, puis, vraiment, ça n'a pas été

un si gros changement. D'ailleurs, il aurait pu en profiter pour réduire la taille de son état de cocus. Bien non, on a encore 29 ministres et même deux ministres délégués à l'Économie. Donc, il aurait pu prêcher par l'exemple, mais il a décidé de ne pas le faire, alors...

Mais, dans son allocution, il a dit la chose suivante : Depuis sept ans, le sentiment d'insécurité des Québécois a augmenté. Mme la Présidente, qu'est-ce qui est arrivé exactement il y a sept ans? Je cherche. Ah! l'élection du gouvernement de la CAQ. C'est ça qui est arrivé. Donc, en sept ans, il n'a jamais vu, dans sa revue de presse, le groupe BFM. Il n'a jamais vu, dans sa revue de presse, un jeune adolescent retrouvé en Beauce brûlé. Dans sa revue de presse, il n'a jamais vu que l'été 2020 a été un été chaud dans la grande métropole. Il n'a jamais vu ça en sept ans. Mais, maintenant, c'est l'homme de la situation. Soyez tous rassurés, ça va bien aller.

Pourtant, il me semble qu'il aurait pu, dès le début, se dire : Non, effectivement, il y a quelque chose. Mais je n'ai pas senti du tout, de son côté, qu'à part dire le mot «loi et l'ordre»... un plan, une feuille de route. Il s'est tourné vers le nouveau ministre de la Sécurité publique pour dire : Bien, je vous donne instruction, je vous donne instruction.

Pourtant, aujourd'hui, vous avez vu mon collègue, le porte-parole en matière de justice et mon voisin de comté, le député d'Acadie... La une de *La Presse* : *Le DPCP invité à résister publiquement*. L'heure est grave, Mme la Présidente. Moi, quand j'entends le ministre de la Justice dire : Je suis tanné des sentences Netflix, on est tous d'accord. Tout le monde est d'accord, des sentences Netflix. Mais il me semble qu'il y a comme quelque chose d'encore plus urgent. Parce qu'au moins une sentence Netflix il y a eu un procès, on est... ou, au moins, il a passé devant le juge, puis on a été capables d'avoir quelque chose d'inscrit dans son dossier. Au moins. Ce n'est pas parfait, c'est loin d'être parfait, mais, au moins, il y a quelque chose qui s'est passé.

Imaginez, dans la une du journal *La Presse*, je cite : «Moi, j'arrive à la cour le matin, j'ai une victime de violence conjugale qui a reçu une claque au visage, pas de blessure. Une autre victime a passé une semaine à l'hôpital parce qu'elle avait des blessures. Alors, il faut qu'on se regarde : Qu'est-ce qui est le plus grave?» Fin de citation. Ça, c'est un procureur de la couronne qui est vraiment, là, exaspéré, qui lance un cri du coeur, parce que, non, toute personne, toute femme qui prend son courage pour dénoncer un acte de violence conjugale, pour se rendre au poste de police, écrire sa dénonciation, se présenter au tribunal pour faire face à son agresseur ne mérite, en aucun temps, aucun temps, de se faire dire que sa cause est moins importante, jamais. Pas dans notre Québec.

Soyez assurés, assurés que nous, on va s'assurer d'avoir tous les moyens dans notre système de justice. Ça prend, oui, des procureurs, mais ça prend aussi des greffiers, ça prend aussi des agents pour amener les détenus devant le tribunal. Et ça, Mme la Présidente, je m'attends à ce que le premier ministre réponde sans détour à ce qui se passe présentement.

Quand on voit, toujours dans *La Presse*, des risques réels de voir des crimes restés impunis, non. Puis la loi et l'ordre, ça veut aussi dire que les agresseurs ont leur journée au tribunal, qu'ils font face à la justice. La loi et l'ordre, Mme la Présidente, c'est aussi de s'assurer que les policiers, quand ils font un travail et qu'ils passent les menottes à quelqu'un, bien, qu'après ça leur travail ne soit pas, rendu au tribunal : On ne peut rien faire.

Là, ce qu'on peut lire dans *La Presse*, toujours : «136 postes ont pourtant été abolis au ministère de la Justice.» Les données, là, qui ont été vraiment validées, des détentions injustifiées, des crimes impunis. Puis, toujours avec le DPCP, Mme la Présidente, où est-ce que l'association, par la bouche de son président, l'association des procureurs et procureures du Québec... il a dit la chose suivante, je le cite, Guillaume Michaud, il dénonce «l'état pitoyable dans lequel le gouvernement a mis le système de justice en le sous-finançant. La lettre de l'association des procureurs et procureures de la couronne provinciale tourne en dérision le thème de la loi et l'ordre qu'a choisi le premier ministre — je ne nommerai pas son nom — pour le congrès de son parti de la fin de semaine dernière.» Citation : «La CAQ ose intituler son congrès national *Protéger notre monde*, mais, sans les moyens, ce ne sont que des mots creux qui masquent une réalité alarmante.» Fin de citation.

C'est la première fois... Moi, j'ai moins d'années de Barreau que mon collègue. Mon collègue a été 34 ans procureur de la couronne. De mémoire d'homme et de femme, on ne se rappelle pas de voir notre système de justice devoir écrire une lettre publique et de demander au DPCP, et je cite : «Résistez. Résistez.» Ce n'est jamais arrivé, Mme la Présidente. Je trouve ça... On est tous les deux avocats, là. Je ne peux pas rester silencieuse. Dans notre démocratie, oui, il y a l'Assemblée nationale. On a un conseil exécutif, mais un autre pilier de la démocratie, ça reste le système de justice, et on s'attend à ce qu'assez rapidement, là, le tir soit corrigé.

Tantôt, j'ai dit, en dernière question au premier ministre, puis je le répète ici : Donner des indications, des intentions, ce n'est pas suffisant. Nous, on veut voir la lettre-mandat qu'il a donnée à chacun de ses ministres. On veut voir la feuille de route. On est rendu comme le saint Thomas : on veut le voir pour le croire. Et, s'il ne veut pas rendre publique cette lettre-mandat, de deux choses l'une, Mme la Présidente, soit qu'il n'y en a pas, soit qu'il sait qu'il ne pourra pas, en bout de piste, faire la reddition de comptes lui-même de cette lettre-mandat. Alors, nous... j'espère sincèrement que... d'ici cette semaine, ça devrait être prêt, là, les lettres-mandats, là, il aurait dû le faire durant les deux semaines qu'on a été prorogé. Moi, je m'attends, là, et on s'attend tous, chacun dans nos dossiers respectifs, d'avoir ces fameuses lettres-mandats.

Et, je vous dis, je ne le fais pas uniquement pour l'opposition, je le fais pour l'aider, lui aussi. Pourquoi? Parce que, quand je regardais, hier, les visages des différents ministres, même eux, après le discours inaugural, j'avais le sentiment qu'ils se disaient : Qu'est-ce que je fais? C'est quoi, ma ligne de marche? C'est quoi, ma feuille de route?

Alors, nous, là, on est une opposition constructive, là. La meilleure façon pour éclairer tout le monde de façon claire, c'est d'avoir des lettres-mandats. De plus, n'oubliez pas, là, de façon très constructive, non seulement ça va aider ses ministres, mais aussi ça va lui éviter d'autres départs aussi fracassants que la députée de Rimouski, qui, elle, croyait très sincèrement d'être en droite ligne avec le premier ministre ainsi que sa garde rapprochée. Or, apparemment, non. Envoyez une lettre-mandat publique, on va pouvoir savoir qui dit vrai. Est-ce que c'était la députée de Rimouski ou

est-ce que c'était le premier ministre? Parce que, visiblement, en ce moment, la seule chose qu'on assiste, c'est une chicane publique.

• (12 h 10) •

Maintenant, le thème que j'ose dire presque préféré du premier ministre, non, ce n'est pas l'économie, Mme la Présidente : l'identité. Alors, on croyait sincèrement avoir eu une paix sociale, d'avoir trouvé un équilibre excessivement clair. Au Parti libéral, notre chef Pablo Rodriguez, il l'a dit : On ne touchera pas à la loi n° 21. Prière dans les rues, il y a déjà des lois et règlements qui l'encadrent. Si vous le cherchez, ça s'appelle le règlement sur les nuisances. On peut déjà faire de quoi. Le gouvernement a une nouvelle ministre des Affaires municipales. Elle peut s'affairer à la tâche, si elle le désire.

L'affaire Bedford, c'est moi qui me suis levée sur l'affaire Bedford deux fois plutôt qu'une parce qu'au départ dois-je rappeler que l'ex-ministre de l'Éducation pensait aussi que l'affaire était réglée et que c'était chose du passé. Or, en 2017, il y avait un rapport que j'ai rendu public ici, à l'Assemblée, en prenant toute la démarche d'enquête de la journaliste de Cogeco, Valérie Lebeuf. Nous avons demandé une enquête. Nous avons demandé au ministre de ne pas croire la direction générale du centre de services scolaire de Montréal, qui disait : Non, non, non, tout est beau, continuez votre chemin. Finalement, heureusement, et je le dis sincèrement, le ministre de l'Éducation a choisi de nous écouter, de déclencher une autre enquête, celle du ministère. Le rapport, et je tiens à le remercier, il me l'a donné la veille de le rendre public, de façon très cordiale et de façon très galante. J'en ai pris connaissance, je l'ai étudié, ce rapport. L'ex-ministre et moi, on s'est même parlé par la suite : Comment on peut s'assurer que ça n'arrive plus?

Savez-vous qu'est-ce que le ministre a fait à ce moment-là? Il a suivi notre recommandation de s'assurer d'étoffer un dossier pour retirer les brevets d'enseignant à ceux qui sont fautifs. Donc, il l'a fait, pas avec un nouveau projet de loi, là, il l'a fait avec le cadre juridique actuel. Les fautifs n'ont plus leur travail. Les fautifs n'ont même plus leur brevet d'enseignant. Ils ne peuvent même plus aller dans aucune école, ni publique ni privée. Est-ce que vous avez vu un nouveau projet de loi pour faire ça, quelqu'un? Non. On a tout simplement pris le corpus juridique existant et nous l'avons appliqué. La différence, c'est que ça a pris le Parti libéral du Québec pour aider le gouvernement caquiste à faire le travail.

Ici, il aurait été question d'imputabilité. Et j'ajouterais que, contrairement à la recommandation que nous, on a faite, c'est-à-dire... Bien, il y avait une direction générale à qui appartient le devoir de dénoncer tout acte, tout acte qui peut mettre en péril les élèves, soit psychologiquement ou leur intégrité physique, parce que c'est ça, les mots, là, du premier rapport : «L'intégrité physique et psychologique des élèves a été compromise.» Ça, ça relève de l'employeur. Qui était l'employeur? La direction générale de Montréal. Qui a perdu son emploi là-bas? Personne. Alors, quand on nous parle d'imputabilité, on repassera. Pire, ils l'ont même... lui donné une permanence. Ils ont renouvelé son mandat. Honnêtement, là, ça me dépasse.

Maintenant, continuons. Ça, c'était le slogan en 2022. Il nous avait aussi dit, le premier ministre à l'époque : On a réglé les questions identitaires. Après avoir adopté 21, il a dit : C'est fini, on n'en parlera plus, c'est un dossier réglé. Maintenant, on assiste à une surenchère sur le côté identitaire. Les mots comptent. Hier, le premier ministre a dit... il a utilisé un terme guerrier, l'assaut islamiste radical. J'aimerais entendre le premier ministre du Québec nous dire clairement et de façon posée de quoi il est question pour lui afin que tous les Québécois et Québécoises comprennent c'est quoi dont il est question lorsqu'il nous parle d'assaut. C'est important parce que, oui, je veux être très claire, des intégristes religieux, est-ce que ça existe, Mme la Présidente? Oui. Est-ce que c'est le phénomène d'une seule religion? Non. Est-ce qu'il y a des radicaux qui ne sont pas religieux? Oui, Mme la Présidente.

Nous, on s'attend à un premier ministre du Québec que, lorsqu'il parle et qu'il a énormément de temps, là, pour élaborer... qu'il ne fait pas juste planter une phrase et continuer son chemin comme si de rien n'était, parce que ce terme-là est chargé et ce terme-là ne vise qu'un seul groupe. Il ne parle pas des autres radicaux. Pourtant, il y en a. Radio-Canada a diffusé un reportage que j'invite tous les députés... parce que les mots comptent, mais les silences aussi comptent, sinon plus, que j'invite tous les députés à regarder, ce reportage. C'est surréaliste, qu'est-ce que j'ai à vous dire en Chambre. Le reportage, il est question d'une publication Facebook qu'heureusement Meta a retirée, une publication Facebook qui appelle les gens à aller faire une contre-manifestation contre l'islamisation du Québec devant la mosquée de Québec le 29 janvier.

Honnêtement, là, prenons tous une pause. La radicalisation existe, mais ce n'est pas un phénomène propre à un seul groupe. Je le répète, je m'attends d'un chef d'État que, lorsqu'il dénonce une situation, il en profite aussi pour dénoncer les autres situations. Il y a quand même eu 600 personnes qui se sont inscrites à cette manifestation devant la grande mosquée de Québec le 29 janvier. Dois-je vraiment rappeler à tous ici c'est quoi, le 29 janvier? C'est un souvenir douloureux pour nous tous, mais particulièrement pour les six victimes, mais aussi pour les premiers répondants.

Alors, j'espère sincèrement que... le premier ministre, dans sa garde rapprochée, j'ose espérer que quelqu'un écoute mon discours, parce que c'est tellement important de s'assurer que... certains messages, peu importe notre bonne volonté, des fois, ils peuvent être repris par d'autres personnes. Et je ne veux jamais m'asseoir en me disant que je n'ai pas osé parler, que je n'ai pas osé nommer les choses. Je le fais pour moi, mais je le fais aussi en devoir de mémoire pour les autres personnes, parce que ce n'est pas tout le monde qui a la chance de se lever dans cette Chambre, mais moi oui. Alors, c'est fait. Et je crois sincèrement que, là-dessus, ça mérite des réponses mais surtout le bon ton puis des précisions.

Permettez-moi maintenant de passer aux grands oubliés du discours. Je vais commencer par celui qui est très cher à notre collègue la députée de Bourassa-Sauvé, mais aussi que nous croyions, et je le conjugue au passé, qui était aussi cher pour le premier ministre : l'éducation.

Vous savez, Mme la Présidente, des fois, le premier ministre demande : Avez-vous des idées, avez-vous des suggestions? On en a. On a déposé plusieurs projets de loi en éducation, toujours de façon constructive. On a même quantifié nos demandes.

Mme la Présidente, je trouve ça excessivement triste, lorsqu'on nous parle d'identité, on ne nous parle pas de notre langue, qui est magnifique, mais que, malheureusement, chez nos jeunes, on n'a pas été capable, dans les dernières années, à améliorer la qualité de notre langue commune à l'épreuve d'examen de français en secondaire V. Nous, on s'attendait à ce que le premier ministre dise la chose suivante : Ça fait des années, maintenant, je vais y travailler parce qu'effectivement le français, c'est important.

C'est aussi important que quelqu'un, au Québec... lorsqu'on lit un texte, de le comprendre. Pouvez-vous croire, Mme la Présidente, que le taux d'analphabètes fonctionnels au Québec... autour de 50 %?

Mme la Présidente, ce n'est pas normal que le premier ministre n'a rien dit au mois de juin, lorsque plus d'un demi-milliard a été réclamé au réseau de l'éducation. Tout le monde est sorti, même les directions d'école, qui habituellement se gardent une petite réserve, tout le monde a dit : C'est impossible, ce que vous nous demandez. Tout le monde a dit : On doit geler des embauches, on doit même annuler des embauches et, pire, on doit retirer des offres d'emploi parce qu'on ne sera pas capables du tout d'atteindre votre demande d'annuler 540 millions de dollars en plein été, deux mois avant la rentrée scolaire.

• (12 h 20) •

Finalement, in extremis, ils se sont dit : Ah! c'est vrai, ça ne marche pas, on va remettre de l'argent. On a tous soupiré en croyant que c'était sincère. Non. Il y avait un astérisque, la note de bas de page, ça venait avec des conditions. Mais ces conditions-là, Mme la Présidente, ont fait en sorte que plusieurs élèves n'ont pas retrouvé une orthophoniste, plusieurs élèves n'ont pas retrouvé une ergothérapeute. Donc, ceux qui en avaient le plus besoin, de l'aide pour réussir leur primaire ou leur secondaire, ne l'ont pas eue.

Et aujourd'hui on essaie de comprendre la position du gouvernement. Je me suis tournée vers ma collègue de Bourassa-Sauvé : est-ce que, finalement, elle retire la condition ou elle ne retire pas la condition? Elle a refusé de se compromettre, elle a refusé de dire la seule chose que tout le monde s'attend : Oui, pas de condition, on veut que vous embauchiez des enseignants qualifiés ou légalement qualifiés, on veut que vous embauchiez du personnel de soutien et des professionnels de soutien parce que la réussite scolaire est le socle de toute notre démocratie et le seul ascenseur social qu'on a au Québec. La réussite des jeunes, c'est notre réussite. Ce n'est pas une dépense, c'est un investissement. Mais force est de constater que cette priorité n'est plus celle du gouvernement, et ça, Mme la Présidente, honnêtement, je suis excessivement surprise de cela.

La crise des médias. On nous parle d'identité, bien, je suis désolée, mais la crise des médias est importante, on doit se retrouver dans ce qu'on écoute, tant à la télévision que, maintenant, aussi sur nos réseaux. Mais ils ne peuvent pas, ils n'ont plus les moyens. Ça, là-dessus, j'aimerais tellement entendre le premier ministre, c'est important.

En santé, bon, Mme la Présidente, en santé, on assiste présentement... Tout l'été, le premier ministre a dit : Ils ne veulent pas négocier, ils ne veulent pas négocier avec les médecins. Or, il y a eu des dates, il y a eu des rencontres, donc, ça, on sait que c'est le contraire de la réalité. Maintenant, ça fait quand même sept ans qu'il est là. On est loin du 90 minutes dans les urgences, on est loin d'un médecin de famille pour tous les Québécois. Pire, il y a des gens qui meurent en attente de chirurgies ici, là, au Québec. On est les plus taxés au... j'allais dire au monde, mais, non, on est parmi les plus taxés au monde, on est vraiment taxés, on paie des impôts, on est en droit d'avoir des services. Ce n'est pas normal qu'une personne se présente pour sa chirurgie, puis on lui dit : Ah! désolé, on ne peut pas, il nous manque encore du monde ou : Non, le temps est excédé, on ne peut plus en faire aujourd'hui. Ce n'est pas normal. Ce n'est pas normal que de lire dans les journaux qu'une dame, jeune, dans sa vingtaine, est décédée en attente d'une chirurgie. Ce n'est pas normal.

Pire, Mme la Présidente, en parlant de bureaucratie, l'agence de Santé Québec, mon collègue, il l'a dit combien de fois, ce n'est pas «agence de Santé Québec», c'est «agence de recouvrement Québec». Le député, là, de LaFontaine, il me dit : Moi, je ne comprends pas la chose suivante : comment un homme de 82 ans qui a payé toute sa vie des impôts, qui doit aller, doit, là, doit, il n'a pas le luxe de dire : Ça ne me tente pas, il doit aller trois fois par semaine à sa dialyse, c'est une question de vie ou de mort... Lui, pour se déplacer, il a besoin du taxi médical. Le coût était de 24 \$ par semaine. Devinez combien qu'agence de recouvrement Santé Québec lui demande maintenant. 900 \$ par semaine. Mme la Présidente, 900 \$ par semaine, je vais vous le dire c'est quoi, là, c'était mon salaire de professeur à l'université par semaine. Puis ça, c'était avant impôts, donc il m'en restait moins après impôts. 900 \$ par semaine, comment il va faire? Imaginez, là, ça vous coûtait 24 \$, mais là on vous dit : Ça va vous coûter 900 \$ par semaine pour aller à vos rendez-vous de dialyse. Comment une société comme le Québec, aussi riche collectivement, sommes-nous devenus aussi pauvres individuellement? Parce que présentement au gouvernement, ils cherchent n'importe où pour trouver de l'argent, même dans la poche des aînés qui sont malades. Ça, c'est indécent, franchement indécent. Je n'ai jamais vu ça.

Une voix : ...

La Présidente : M. leader adjoint, quel est votre rappel au règlement?

M. Lévesque (Chapleau) : ...que la collègue de l'opposition reprenne, le mot est au registre.

La Présidente : Ce n'est pas exactement le même mot. Poursuivons et demeurons respectueux, je vous prie...

Des voix : ...

La Présidente : Attendez! Attendez! Attendez! Vous avez raison, monsieur. Alors, faites attention, le mot est au lexique. Mais...

Une voix : ...

La Présidente : Ça allait bien. Continuez.

Mme Rizqy : ...est-ce que le mot «inhumain» est au lexique aussi?

Une voix : ...

Mme Rizqy : OK. C'est beau.

La Présidente : Et je vous dirais que j'ai déjà rendu une décision, à l'égard des collègues de la deuxième opposition, qui avait peut-être fait sursauter certaines personnes, mais je tiens ici à vous dire qu'à l'égard de ce qu'on peut ou ne peut pas dire on ne peut pas prêter d'intention malveillante aux collègues. Donc, demeurons respectueux. Mais allons-y, on vous écoutait.

Mme Rizqy : Donc, je faisais juste état de ce pauvre homme de 82 ans qui doit payer... maintenant payer 900 \$ par semaine pour aller à sa dialyse trois fois par semaine, mais je peux continuer.

En parlant de coeur, l'Hôpital Sacré-Coeur chez moi, dans mon comté, à Saint-Laurent. Cet hôpital célèbre cette année son 100e anniversaire. Puis on devait passer à la troisième phase. Cet hôpital a 100 ans. Vous comprendrez, Mme la Présidente, qu'il n'est pas aussi beau que le CHUM, il a besoin d'amour mais surtout besoin d'argent. À plusieurs reprises, le ministre de la Santé a été invité, il a décliné. Mais là, maintenant, on apprend que la troisième phase est mise sur la glace. Comment pouvons-nous moderniser correctement un hôpital qui accueille chaque semaine... pardon, chaque année plus de 2 millions de Québécois? C'est incroyable. Il doit desservir plus de 2 millions de Québécois, 2,6 pour être exacte, puis on dit : Continuez, on ne va pas vous moderniser.

Mais c'est directement les soins aux patients, là. Quand les gens disent : Oh! mais on n'a pas eu de bain, c'est que, physiquement, le module, je dis bien le module, n'a ni douche ni de bain. Donc, oui, ils sont confrontés à donner des soins aux patients à la débarbouillette pour les nettoyer parce qu'il n'y a juste pas de bain puis pas de douche physiquement. Mais ils ont demandé d'être modernisés puis ils ont aussi demandé encore au ministre de se présenter. J'espère qu'il va y aller.

C'est un hôpital non seulement pour Saint-Laurent, mais on dessert aussi des gens de Laval, des gens des Basses-Laurentides, des Laurentides. Pourquoi? Parce qu'il y a une spécialité. On a même là une piste d'atterrissage pour un hélicoptère. C'est pour cela que cet hôpital est névralgique au Québec. Alors, on espère très franchement, là, qu'ils vont débloquer le PQI. Parce qu'on devait accélérer des projets. Ça, c'en est un très bon pour accélérer.

Maintenant, pas un mot sur la crise du logement, pas un mot sur l'itinérance qui sévit partout. Le maire Bruno Marchand, là, est sorti, là, hier, là, puis on pouvait sentir, là, son impatience. Le premier ministre dit d'être patient, mais, non, on n'est plus patients, Mme la Présidente. Les gens dorment dans les rues. Pas de Montréal uniquement, partout. Pas juste Québec, même à Granby, même en Outaouais. Il y a une jeune femme qui a accouché dans un boisé au Québec, là. On a des gens, Mme la Présidente, qui dorment dans leur auto parce qu'ils ont fait leur tour de toutes leurs familles puis leurs amis puis finalement... mais là ils sont gênés puis ils sont rendus dans l'auto. Chez moi, à Saint-Laurent, il y a un immeuble qui a brûlé. Il y a des familles dans la rue. Il y a un monsieur qui dit aujourd'hui : Je suis dans la rue comme un chien. C'est ça qu'il dit. C'est cité dans le *Journal de Montréal*, là.

La crise de l'habitation, il ne veut pas la reconnaître. Pendant ce temps-là, la députée de Mille-Îles, elle s'époumone à l'expliquer. Non, non, non, c'est réel partout, là, même en région, là, où est-ce que vous essayez d'être populaire. Ça ne fonctionne pas. Il ne comprend pas.

Mais comment se fait-il qu'aujourd'hui des jeunes familles aient carrément abandonné le rêve d'un jour d'avoir une maison? C'est fini. On n'y croit même plus. Il me semble que c'est triste quand notre jeunesse ne rêve plus. Il me semble que le premier ministre aurait pu en parler dans son discours inaugural. Force est de constater... Il n'en a pas parlé parce que, pour vrai, ce n'est pas une priorité pour lui. Il n'a pas de solution, il n'a pas trouvé de bouc émissaire ou il a tout simplement dit : J'abandonne. Moi, je pense qu'il a abandonné les Québécoises et les Québécois. C'est ça qu'il a fait.

La Présidente : M. le leader adjoint du gouvernement, quel est votre rappel au règlement?

M. Lévesque (Chapleau) : ...des intentions clairement malveillantes au premier ministre. Il n'est aucun cas... en aucun cas le premier ministre abandonne les Québécois. Au contraire, il est là pour eux.

La Présidente : Merci, M. le leader adjoint. Demeurons respectueux et ne prêtons pas d'intentions malveillantes à qui que ce soit. Mais je vous invite à poursuivre.

• (12 h 30) •

Mme Rizqy : De façon factuelle, au prochain sujet, il ne nous a pas parlé de la crise dans le régime forestier, de sa réforme qui devait avoir lieu. De façon factuelle, il a jeté lui-même la réforme du régime forestier. Il n'y a eu aucune mention là-dessus, l'agriculture non plus, et le député de Pontiac va vous en parler habilement tantôt.

Maintenant, je dois un petit peu accélérer, parce que je ne veux pas dépasser... j'ai déjà dépassé le temps, même, que le premier ministre a parlé lui-même, donc...

La Présidente : ...

Mme Rizqy : Ne me tentez pas, Mme la Présidente.

Alors, au niveau de la crise, il y a plusieurs crises, mais évidemment le bris de confiance, on a tous compris.

Maintenant, je vais aller sur la chose la plus importante, de façon très sérieuse, il a aussi oublié de nous parler de la jeunesse. Je comprends qu'ils ne votent pas pour lui, d'accord, mais la jeunesse québécoise, Mme la Présidente, elle existe. La jeunesse québécoise, présentement, termine leurs diplômes, certains sont même devenus ingénieurs, mais leur taux de... de chômage, pardon, est plus élevé que la moyenne nationale. Pas un mot pour la jeunesse québécoise. Pourquoi? Il me semble que c'est préoccupant de savoir que nos jeunes n'arrivent pas à se réaliser après avoir obtenu un diplôme, ne trouvent pas d'emploi dans leur champ de compétence.

Mme la Présidente, le premier ministre, on va l'aider quand même, on veut être une opposition constructive. Nous, on va revenir avec les vraies affaires. Alors, on va proposer...

Une voix : ...

Mme Rizqy : Oh oui. Bien, tant qu'à recycler, on va recycler, nous autres aussi. D'ailleurs, je pense que c'est la seule... c'est peut-être le seul côté vert qu'on peut trouver à la CAQ, le recyclage.

Donc, l'économie et l'emploi, on va s'assurer d'avoir des vraies propositions pour stimuler l'économie pour tout le monde, autant pour les petites entreprises que les multinationales, mais d'abord et avant tout chez nous. Le slogan *Maîtres chez nous*, au Parti libéral du Québec, on ne l'a pas juste inventé, on l'a incarné.

La députée de Jeanne-Mance—Viger avec le député de Marguerite-Bourgeoys, inquiétez-vous pas, eux autres, prendre le téléphone puis aller rencontrer des monsieurs Lutfy mais aussi des entreprises comme Gamache ou d'aller voir Les Forges de Sorel, ils vont le faire, Mme la Présidente.

De l'autre côté, on a la députée de Mille-Îles, elle, elle a un plan pour l'habitation. Inquiétez-vous pas, s'il veut la consulter, elle est disponible. On est là pour aider.

En éducation et en santé, nos deux porte-parole, que ce soit en éducation avec la députée de Bourassa-Sauvé ou le député de LaFontaine, on a des vraies solutions pour s'assurer que les Québécois ont les services auxquels ils ont droit suivant leurs impôts.

Bon, Mme la Présidente, transition énergétique, on va vous en parler. La députée de Notre-Dame-de-Grâce, inquiétez-vous pas, elle connaît ça. S'il a besoin de la consulter, elle se rend même disponible. Vous voyez comment qu'on est constructifs, Mme la Présidente?

Finalement, je peux vous assurer une chose, de notre côté, il n'y aura pas de gaspillage avec le Fonds vert, il n'y aura pas d'argent pour Air Transat ou, même si on aime Molson, il n'y aura pas de millions de dollars pour Molson, c'est une grande entreprise avec les reins solides. On va s'occuper d'abord et avant tout de la vraie transition énergétique.

Et finalement je peux vous assurer qu'il n'y aura pas de jeu de yo-yo en éducation, on va être assez stables, même chose en santé.

Motion formulant un grief

Et finalement, pour terminer, j'aimerais déposer, Mme la Présidente, une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale dénonce le gouvernement caquiste pour l'absence de solution concrète présentée dans son discours inaugural face aux enjeux les plus importants qui sont vécus par les Québécois, notamment les crises du logement et du coût de la vie.»

Mme la Présidente, en espérant que le premier ministre prenne la pleine mesure, je lui souhaite quand même bon mandat et bonne fin de mandat. Merci.

(Applaudissements)

La Présidente : Merci, Mme la cheffe de l'opposition officielle. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Et je vais me permettre, ici, de faire une intervention. Je vous informe qu'un débat de fin de séance se tiendra demain, le jeudi 2 octobre 2025, à 13 heures, sur une question adressée par M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve à M. le ministre du Travail concernant un projet de loi projeté de la CAQ.

Maintenant, je cède la parole à Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure. Nous vous écoutons, madame.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. J'ai, évidemment, écouté, comme tout le monde, le discours du premier ministre hier, puis ce qu'on a entendu, c'est la cassette des plus grands succès du premier ministre, et je le paraphrase : Les syndicats ont trop de pouvoir, il faut un traitement-choc contre la bureaucratie, ça prend 200 000 immigrants de moins à Montréal, il faut accélérer vite, vite, vite les grands projets puis passer par-dessus l'environnement. C'est vraiment étonnant, j'avais vraiment l'impression d'entendre le discours ou une vieille chronique de droite qu'on a lue maintes et maintes fois. Mais ce qui est vraiment surprenant, c'est que ça sortait de la bouche d'un homme qui est au pouvoir à la tête du Québec depuis sept ans. Clairement, Mme la Présidente, le premier ministre souffre d'amnésie. Il oublie que c'est lui qui est au pouvoir puis qu'on se retrouve dans cette situation aujourd'hui.

Une voix : ...

La Présidente : Oui, M. le leader adjoint du gouvernement, quel est votre rappel au règlement?

M. Lévesque (Chapleau) : ...les collègues de mentalité ou autre chose. Merci.

La Présidente : Je vous invite...

Une voix : ...

La Présidente : Oui, monsieur... Quel est...

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Article 35, Mme la Présidente. On affuble les collègues... on insulte les collègues.

La Présidente : Alors, s'il vous plaît, nous allons poursuivre. Nous demeurons respectueux, mais poursuivez, Mme la cheffe, tout simplement.

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Donc, je vais rappeler ce que le premier ministre a fait depuis sept ans, depuis qu'il est au pouvoir.

Il nous dit qu'il veut s'attaquer à la bureaucratie, mais c'est lui-même qui nous a livré Santé Québec. C'est un monument bureaucratique avec des «top guns», qui n'offre aucun service à la population, des gens qui sont payés très, très, très cher, sans aucun service supplémentaire à la population, sans qu'on voie une amélioration pour le système de santé.

Il nous dit qu'il veut faire la guerre aux syndicats, mais son plus grand scandale à lui, SAAQclic, il n'a pas été causé par les syndicats puis les fonctionnaires, ça a été voté... ça a été occasionné par des «top guns» et les consultants que ces «top guns» là ont embauchés et qui ont surfacturé avec l'argent des Québécois.

Le premier ministre nous dit qu'il veut accélérer les grands projets, puis son gouvernement lui-même est directement responsable des délais infinis pour le projet du tramway. Pendant ce temps-là, ils nous font perdre notre temps avec un troisième lien fictif qu'ils promettent depuis sept ans, qui ne sera jamais livré parce qu'on n'en a pas besoin.

Le premier ministre nous dit qu'il veut soutenir l'industrie militaire. Au Québec, on veut vendre des armes avec l'argent des Québécois, avec Investissement Québec, mais en fait on ne sait pas avec quel argent puisque tout l'argent a été dilapidé par les projets foireux de Pierre Fitzgibbon.

Il nous dit aussi qu'il veut mettre la hache dans les normes environnementales, puis on l'a... il l'a déjà fait. On l'a vu avec Northvolt, on a vu le résultat que ça a donné, de sacrifier l'environnement pour une entreprise multinationale étrangère qui a fait faillite.

Le plus drôle aussi, ça, ça me fait rire à chaque fois que le premier ministre nous dit partout sur toutes les tribunes : Il faut moins d'immigrants, il faut moins d'immigrants. Qu'est-ce qu'il a fait, lui? Qu'est-ce que son ministre du Travail a fait? Qu'est-ce que toute l'équipe caquiste a fait? Ils ont fait le tour du monde pour augmenter et faire exploser le nombre d'immigrants temporaires. C'est à cause de lui en partie. Ce n'est pas juste à cause du fédéral, c'est aussi lui, c'est des décisions qu'il a prises.

Le premier ministre nous dit aussi que le monde a changé. Ça, c'est sûr, c'est vrai, le monde a changé, mais, lui, par exemple, il n'a pas changé du tout, et ce que les Québécois nous disent aujourd'hui, c'est qu'ils sont tannés du premier ministre. Ils sont tannés de son gouvernement. Ils nous disent qu'ils n'ont plus confiance. Il a 70 % de taux d'insatisfaction. Il n'y a plus personne qui croit en lui. Il n'y a plus personne qui croit au premier ministre, ni son caucus, hein, on a vu ce qui s'est passé, ni des gens dans son parti et encore moins la population, qui souffre à cause des coupes de ce gouvernement.
• (12 h 40) •

Mon message, aujourd'hui, pour le premier ministre est le suivant, il est très, très simple : ce serait bien qu'il arrête de faire encore plus mal au Québec qu'il l'a fait. C'est assez. Le premier ministre nous parle de crise, puis on assiste vraiment à un spectacle très désolant, une surenchère très, très forte entre la CAQ et le Parti québécois, qui nous parlent de crise imaginaire. Les vraies crises, pendant ce temps-là, sont malheureusement oubliées, elles sont ignorées par le premier ministre, puis on l'a vu dans son discours d'hier. J'ai ici quelques articles de journaux qui nous le démontrent, et aussi, en étant sur le terrain, je suis sûre que c'est la même chose aussi pour les députés de la CAQ et tous les députés de l'Assemblée nationale, on est... si on est à l'écoute de la population, on voit qu'ils souffrent de vraies crises. Et ces vraies crises, c'est la crise du coût de la vie. Par exemple, pour l'épicerie, ici, j'ai un article, *Le Québec, champion de l'inflation : le prix du panier d'épicerie continue à exploser*. Les gens souffrent de la crise du coût de la vie, de l'épicerie.

Pour ce qui est de la crise du logement en 2025 : *Vivre dans un camping, faute de choix*. Comment est-ce qu'on peut accepter ça au Québec, Mme la Présidente? Rien qu'hier... ce matin, on a vu un article, *«Ça fait deux jours que je dors dans le parc comme un chien» : une trentaine de locataires, dont des familles avec des enfants, à la rue après un incendie*.

Il y a... Des cas comme ça, ça, c'est juste des exemples, il y en a plein. C'est quoi, les solutions pour le premier ministre, pour la crise du logement, pour la crise du coût de la vie?

L'itinérance, aucun mot sur la crise de l'itinérance. C'est une crise humanitaire. À chaque coin de rue, ce n'est pas des prières qu'il y a, ce n'est pas ça, la vraie crise. La vraie crise, c'est des gens qui dorment dans la rue, faute de logement, faute de soutien. Les organismes en itinérance nous le disent, on n'a encore rien vu. Comment ça se fait que le premier ministre, qui est à la tête du Québec, ne mentionne aucun mot sur cette crise-là? Ça fait mal au coeur de nous promener partout, pas juste à Montréal, dont le premier ministre se fout, ou dans les grands centres urbains, mais partout dans les régions, il y a une crise de l'itinérance. Comment ça se fait qu'il n'intervienne pas là-dessus?

La Présidente : Oui, M. le leader adjoint, quel est votre rappel au règlement?

M. Lévesque (Chapleau) : ...des intentions, clairement, au premier ministre sur la question de Montréal.

La Présidente : Alors, faisons attention. Surtout, faisons attention dans les expressions qui sont utilisées. On est tous là pour le bien commun.

M. le leader du deuxième groupe d'opposition, je vous écoute.

M. Cliche-Rivard : On est quand même à deux reprises, là, en six minutes, d'appels au règlement non fondés, là. Je vais demander au leader du gouvernement...

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je...

Des voix : ...

La Présidente : Bonjour! Je suis debout. On demeure...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! On demeure respectueux les uns avec les autres.

Poursuivez, madame. Et faisons juste attention de ne pas imputer de motifs indignes.

Mme Ghazal : Je parle de ce qui se passe au Québec, Mme la Présidente, dans la rue, avec les gens, avec les citoyens et citoyennes. Je sais que ça fait mal. Je sais que ça fait mal à entendre. Je comprends ça. J'ai de l'empathie pour mes collègues d'entendre ça, alors que le premier ministre n'en a pas parlé. Aucune mesure, aucune solution. Et ce qu'il m'a dit ce matin, quand je lui ai posé la question, c'est : J'en ai fait assez, c'est ça qu'il a dit, voici mon bilan. Mais le bilan, c'est plus de gens dans les rues à cause de la crise de l'itinérance, des gens qui dorment dans des campings. Ça, ce n'est pas des vieux articles, ça date seulement de quelques jours. Moi, il y a des campements dans mon comté. Il y en a partout. Ce serait bien que le premier ministre aille faire une visite puis qu'il voie ça. On n'est pas dans une guerre ici, on est au Québec, une société pacifiste. On ne peut pas accepter que des gens dorment dans la rue puis ne pas en parler une seule seconde, une seule seconde. À quel point on peut être déconnecté de la réalité des gens pour ne pas en parler? Pas un seul mot, juste pour dire : J'en ai déjà fait assez. Ce qu'il a fait... Ce qu'on a fait dans le passé, c'est correct, maintenant on passe à autre chose.

Et c'est quoi, on passe à autre chose, hein? Le premier ministre a un gouvernement qui nous dit... qui se targue souvent d'être un gouvernement de gestionnaires, un gouvernement de comptables, et il nous dit : L'État est inefficace. Ça fait sept ans qu'ils sont au pouvoir, et le premier ministre nous dit : L'État est inefficace, je suis dans une camisole de force depuis sept ans. Comment est-ce qu'on va rendre ça plus efficace alors que ça fait sept ans? Ce qu'il veut, le premier ministre, c'est flasher avec des résultats, nous montrer des tableaux avec des indicateurs verts. C'est beaucoup plus ça qui le préoccupe et qu'il trouve important que d'avoir des vrais résultats dans la vraie vie en donnant des services à la population, en faisant en sorte que des mères de famille avec des enfants, avec des difficultés ne soient pas obligées d'aller au privé pour donner des services d'orthophonie ou d'orthopédagogue, par exemple, parce qu'il n'y en a plus dans les écoles à cause des coupes du gouvernement. Pour flasher, puis montrer que, hein, on en fait assez, puis faire concurrence au Parti québécois qui a viré à droite et au Parti conservateur, le premier ministre, ce qu'il fait, c'est une vraie boucherie dans les services publics. Il coupe. Il coupe dans l'os...

Une voix : ...

La Présidente : Oui, M. le leader adjoint, quel est votre rappel au règlement?

M. Lévesque (Chapleau) : On prête encore des intentions au premier ministre. C'est malveillant, ça n'a aucun bon sens. Je pense que la collègue doit être prudente sur les mots qu'elle utilise...

Une voix : ...

La Présidente : Oui, je vais vous reconnaître, M. le leader du deuxième groupe. Je vous entends, vous aussi.

M. Cliche-Rivard : ...là, on connaît la chanson, on est retirés, là. Ce n'est encore pas un appel au règlement, ce mot-là n'est pas au lexique. Je demanderais au leader du gouvernement de laisser ma cheffe faire son discours, faire son travail.

La Présidente : Alors, moi, je vous demande tout simplement... Merci, monsieur.

Une voix : ...

La Présidente : Voilà. Je vous invite tout simplement à demeurer respectueux, à faire attention, à ne pas prêter d'intentions, encore moins d'intentions malveillantes à l'égard des collègues. Poursuivons dans le respect de tous et chacun.

Mme Ghazal : Les services publics, Mme la Présidente, ce n'est pas comme si ça allait bien, ce n'est pas comme si l'État québécois allait bien... pour couper, juste pour montrer des gros chiffres à présenter aux Québécois puis à dire : On a coupé. On l'a vu, ça, dans le passé, on a déjà joué dans ce scénario-là où est-ce qu'on coupe très fortement. On se rappelle du déficit zéro du PQ. Ça a pris des années, des décennies, où est-ce qu'on a vécu avec les conséquences de ces coupes-là.

Puis, quand c'est fait n'importe comment, quand on ne règle pas ou qu'on ne change pas les processus réels du travail qui est fait par la fonction publique et qu'on coupe n'importe comment, qu'est-ce qui arrive? Ça rend l'État encore plus inefficace. Les listes d'attente sont encore plus inefficaces. Les gens vont encore attendre, encore plus, à la SAAQ. Ils vont encore attendre, encore plus, dans nos services publics, puis on va être obligés, après ça, de réparer les pots cassés. On va être obligés, après ça, de remettre les gens qu'on a coupés dans la fonction publique.

Il y a, dans le discours du premier ministre, d'autres oubliés. J'ai parlé de la crise du coût de la vie et de la crise du logement. D'ailleurs, je suis très heureuse que d'autres partis politiques se joignent à nous, ils parlent des vraies crises qui existent pour les Québécois. Hier, on était pas mal seuls à parler de la crise du coût de la vie et de la crise du logement, de l'itinérance. Aujourd'hui, j'ai senti un changement et je salue mes collègues, qui ont été inspirés par ce que Québec solidaire... nous avons amené sur la crise du coût de la vie et du logement. Je trouve que c'est une bonne chose que ce soit ajouté dans les discours, notamment du Parti libéral.

C'est important parce que c'est souvent dans notre angle mort, mais il y a d'autres éléments qui sont aussi dans l'angle mort du premier ministre, des grands oubliés, et je parle de deux grands oubliés, ce sont les femmes et les jeunes. L'égalité entre les femmes et les hommes, évidemment, c'est important pour tout le monde. Ça fait consensus au Québec, c'est fondamental, ça fait partie, oui, des valeurs québécoises. Nous, au Québec, normalement... à travers le monde, les gens s'inspirent de ce qu'on a fait comme avancées ici, au Québec, en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Je pense, par exemple, à toute la bataille pour l'équité salariale. Ça, l'équité salariale, ça ne nous est pas tombé comme ça par une opération du Saint-Esprit, il y a eu toute la société civile qui s'est engagée puis qui a lutté pour l'équité salariale, notamment le travail, quand je dis «société civile», des syndicats, par exemple. L'assurance chômage, c'est important pour toute la population, mais, quand on sait que les femmes souffrent encore plus de la crise du coût de la vie, quand elles souffrent encore plus de la crise du logement parce que leurs salaires sont plus bas, ça aussi, c'est quelque chose, c'est des avancées importantes qui les aident.

Mais malheureusement, le premier ministre, ce que j'ai entendu hier, la seule fois qu'il a parlé avec passion de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est pour nous parler de l'assaut islamiste imaginaire ici, au Québec. Il a oublié qu'on est au Québec. Il pensait qu'on était en France ou dans d'autres pays où est-ce qu'il y a une polarisation très importante du discours public, du discours politique. On n'est pas en France, on n'est pas en Europe, on est au Québec. Et au Québec, quand on va dans les écoles, sauf exception, évidemment, quand on va dans le système public, quand on se promène partout, les gens, ils ne nous parlent pas de l'assaut islamiste, ce n'est pas de ça qu'ils nous parlent, ce n'est pas de cette crise-là. Parce que, pendant que le premier ministre nous parle de l'assaut des islamistes puis de ces crises imaginaires pour faire concurrence aux discours du Parti québécois, ce qu'il ne nous parle pas, par exemple — il n'a prononcé aucun mot là-dessus — c'est sur les 14 féminicides. Ça, c'est juste en 2025. 14 femmes sont décédées uniquement parce qu'elles étaient des femmes. Et je ne parle pas des années passées, depuis la pandémie, c'est vraiment un fléau au Québec.

• (12 h 50) •

Et ça, si ça existe, et ça a été prouvé, et on le sait, c'est un fléau qui existe aussi dans nos écoles... c'est la montée du discours masculiniste. C'est ce à quoi sont confrontés les enfants, les garçons dans nos écoles. La montée du discours masculiniste fait extrêmement mal à la jeunesse. Parlez à n'importe quel prof, parlez à n'importe quel intervenant scolaire, le discours masculiniste qu'ils voient, notamment sur les cellulaires quand ils... parce qu'ils y ont toujours accès même s'ils ne sont pas en classe, malheureusement, à l'extérieur, pendant les pauses, pendant les heures de dîner, quand ils sont à la maison, et ce discours masculiniste qui nous vient du Sud, il a une portée ici. Aucun mot sur le discours masculiniste, aucun mot sur tout ce discours sur le mâle alpha qui existe au Québec. Rien. Et c'est une des causes, une des causes de ce fléau-là qu'on vit au Québec, cette épidémie de féminicides qu'on vit au Québec. Rien.

Puis, samedi dernier, un homme de 45 ans a tué sa conjointe à Saint-Jérôme. Ce n'est pas un enfant de chœur, ça, c'est un homme au lourd passé de violence conjugale. Ça a fait... On en a beaucoup parlé dans les réseaux sociaux, il y a des femmes... Je suis dans des groupes qui se disent : Coudon, le système ne nous protège pas. Qu'est-ce que les femmes devraient faire maintenant? Quand elles rencontrent un homme, est-ce qu'elles devraient aller vérifier ses antécédents judiciaires elles-mêmes puis avoir cette responsabilité-là pour sauver leur vie? On est rendus là? C'est ça qu'elles doivent faire? Comment ça se fait que cet homme-là, il n'était pas enfermé en prison?

Le premier ministre nous parle de la loi et de l'ordre. De quoi il parle au juste? De quoi il parle? Des manifestations propalestiniennes? C'est de ça qu'il parle? Pourquoi il ne parle pas des féminicides puis des hommes qui sont en liberté, puis que les femmes rencontrent, et que le système ne les protège pas? Pourquoi ça fait partie de son angle mort? Pourquoi, tout d'un coup, l'égalité entre les femmes et les hommes, ça, il n'en parle pas par rapport aux féminicides?

Moi, je lui ai posé une question sur les féminicides. Savez-vous, Mme la Présidente, qu'est-ce qu'il m'a répondu? C'était à la dernière session, il m'a dit : On en a fait beaucoup. Il m'a parlé de son bilan. Oui, il y a eu des avancées, mais il m'a dit : On en a fait beaucoup et, les femmes, on ne les laisse pas seules; quand elles quittent la maison puis

qu'il n'y a pas de place dans les maisons d'hébergement parce qu'elles débordent, elles vont à l'hôtel. Ça paraît qu'il n'a jamais parlé avec une intervenante d'une maison d'hébergement pour dire une chose pareille, parce que, quand les femmes vont à l'hôtel quelques jours, après ça, vous pensez qu'elles font quoi, quand elles répondent à SOS Violence conjugale, puis on leur dit qu'il n'y a pas de place dans les maisons d'hébergement? Elles font quoi? Elles retournent à la maison, elles retournent avec leur bourreau. Ça, c'est inacceptable. Il ne faut pas avoir visité une maison d'hébergement pour être insensible à ça, à cette situation-là.

J'aurais aimé que le premier ministre me parle de l'égalité entre les femmes et les hommes en parlant de ces femmes qui meurent. Ici, à Québec, ça fait plusieurs fois que je vais avec des regroupements de femmes, de maisons d'hébergement, de défense des femmes. À chaque fois qu'il y a une femme qui meurt au Québec, elles font une vigie silencieuse ici, juste à côté, des fois, du parlement. J'y suis allée avec quelques collègues à chaque fois. Et ça, ça fait mal. Le premier ministre a été muet sur ce sujet-là, et il nous dit qu'il en a fait assez. Je suis certaine que, si, demain matin, je lui posais la même question, il me dirait la même chose, il me parlerait de son bilan puis de ce qu'il a fait puis il ne parlerait pas des 14 femmes qui sont décédées puis celles qui sont décédées avant. Qu'est-ce qu'on fait?

J'ai une solution pour lui. Il parle de bureaucratie. Sortir des maisons d'hébergement de terre, il y a beaucoup de bureaucratie. C'est le Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes qui ont lancé un cri du coeur pendant l'été, où est-ce qu'elles veulent que des maisons d'hébergement soient construites. Je suis allée en visiter une avec mon collègue le député de Laurier-Dorion où est-ce qu'ils n'arrivaient pas à avoir le financement pour pouvoir compléter le projet, alors que tout a été fait, où est-ce qu'il faut qu'elles remplissent d'autres formulaires, où est-ce qu'il faut qu'elles réexpliquent aux fonctionnaires encore et encore qu'est-ce que ça prend pour sortir cette maison-là d'hébergement, et c'est des coûts, c'est beaucoup d'argent. Il devrait s'attaquer à ce fléau bureaucratique qui fait que les logements ne sortent pas puis que les maisons d'hébergement ne sortent pas. Ça a été quoi, sa réponse? Silence radio. Il n'a rien dit. Et, pendant ce temps-là, c'est la vie de femmes qui est en danger.

Je vous le jure, Mme la Présidente, ça me fait mal de parler de ça ici, à l'Assemblée nationale. J'en suis très, très émue. J'aimerais ça, la prochaine fois que je pose la question au premier ministre sur les femmes qui meurent, qu'il ne me dise pas qu'on en a fait assez puis qu'il rencontre... puis la nouvelle ministre, aussi, de la Condition féminine, qu'elle rencontre les femmes qui sont obligées de répondre : Non, il n'y a pas de place pour vous dans notre maison d'hébergement, et après ça qui n'en dorment pas la nuit, en se disant : Est-ce que cette femme-là va mourir parce que je n'ai pas... je ne lui ai pas trouvé de solution? Aller à l'hôtel, puis après ça elles quittent l'hôtel. L'hôtel n'est pas une solution.

Quand les femmes meurent, il y a aussi... des fois, elles laissent des enfants, il y a aussi leurs familles, leurs vies sont bouleversées. C'est ça que j'aurais aimé entendre le premier ministre du Québec parler.

Il y a eu des avancées dans le passé, on est d'accord. Il y a eu des choses qui ont été faites, on est d'accord, et on a collaboré, tout le monde ensemble. La députée de Sherbrooke était présente quand il y a eu des avancées avec le gouvernement de travailler ces enjeux-là de manière transpartisane, mais ça ne veut pas dire que c'est terminé, parce qu'il y a un déficit du gouvernement. Il y a un déficit historique parce qu'on a donné de l'argent comme ça, sans condition, pour des entreprises privées, étrangères, souvent, et on a perdu à la mise. C'est ce que le premier ministre nous dit, il nous dit : Ah! on a perdu de l'argent, mais, si vous regardez la moyenne au bâton, elle est très, très bien. Mais tout cet argent-là qui a été perdu, tous les fiascos qui ont fait qu'on a perdu de l'argent des Québécois, imaginez combien de maisons d'hébergement on aurait pu construire. Imaginez, Mme la Présidente.

Il y a aussi l'inégalité entre les femmes et les hommes. Ce n'est pas à cause de l'assaut islamiste imaginaire du premier ministre, c'est aussi à cause des... il y a des inégalités économiques. C'est prouvé, les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires et à bas salaire. Elles sont les premières victimes de l'inflation, du coût de la vie, de la crise du logement et de l'inaction du gouvernement, qui les appauvrit. Le quart des femmes occupent... c'est-à-dire 25 % des femmes occupent un emploi de faible qualité, avec moins de bonnes conditions de travail, avec moins de salaire, souvent pas syndiquées, alors que les hommes, c'est 20 %. Il y a quand même un écart, là. Ce n'est pas un hasard, cet écart-là. Ça devrait aussi préoccuper le premier ministre et la ministre de la Condition féminine.

J'aimerais ça que, quand le premier ministre nous parle avec passion, la prochaine fois, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce ne soit pas toujours en lien avec les immigrants puis les islamistes, mais que ce soit en lien avec le discours masculiniste qui pollue l'esprit de nos garçons, que ce soit en lien avec les féminicides puis qu'il ne nous dise pas qu'il en a fait assez.

Je vous le dis, je n'ai pas beaucoup d'attentes envers le gouvernement, je n'ai pas beaucoup d'attentes. Comme la plupart des Québécois, je n'ai plus confiance envers ce gouvernement-là, mais au moins, comme on est ici, on est élus, on est élus jusqu'en octobre 2026, faisons notre travail comme il faut. Il pourrait profiter de cette dernière année pour faire... opérer des changements, opérer des changements ne serait-ce que dans son discours, puis qu'il parle des vraies crises qui touchent les Québécois et Québécoises, les vraies, celles du vrai monde, celles des gens qui viennent dans nos comtés, dans les comtés de ses députés, dans les comtés du Parti libéral, dans les comtés du Parti québécois, dans les comtés de Québec solidaire. C'est de ça dont souffrent les gens.

Juste la semaine passée, j'étais dans mon comté avec des locataires qui se faisaient harceler par leur propriétaire, Corey Shapiro. C'est toujours les mêmes stratagèmes. Ils sont allés au TAL, mais c'est des gens, c'est des experts, c'est des professionnels pour harceler les locataires. Ils en ont plein, de cartes dans leurs poches pour les harceler. Il y a des locataires, dans leurs logements, qui ont quitté parce qu'ils n'en pouvaient plus. Mais j'ai rencontré des locataires qui, elles, résistaient, mais pour encore combien de temps? Quand je parle du logement, le premier ministre me parle des propriétaires. Moi, j'aimerais ça qu'il me parle aussi des spéculateurs immobiliers comme cet homme-là, comme... comme d'autres, des gens sans foi ni loi. Il nous dit, encore une fois, qu'il en a fait assez. Je ne suis pas d'accord avec ça.

Je vais continuer après la pause, Mme la Présidente.

La Présidente : Très bien. Merci, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Compte tenu de l'heure, nous allons suspendre les travaux jusqu'à 15 heures. Merci pour votre attention.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 01)

La Présidente : Rebonjour. Veuillez vous asseoir, je vous prie. Merci. Vous pouvez vous asseoir.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que sur la motion de grief présentée par Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Je cède maintenant la parole à Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, en vous rappelant que vous avez utilisé 23 min 52 s de votre temps sur un maximum d'une heure. Alors, Mme la cheffe, la parole est à vous.

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Quand on s'est quittés, tout à l'heure, à 13 heures, 17 minutes plus tard, j'ai reçu une notification : Violence conjugale, la femme retrouvée dans un état critique à Saint-Charles-sur-Richelieu est décédée. Son conjoint, un homme de 42 ans avait été arrêté et accusé de tentative de meurtre vendredi. Ça, Mme la Présidente, c'est le 15e féminicide uniquement pour l'année 2025.

Donc, je parlais tout à l'heure de mon souhait que le premier ministre, la prochaine fois que je lui poserais des questions sur les féminicides, qu'il ne me réponde pas qu'il en a fait assez, parce qu'une femme décédée parce qu'elle est une femme, victime d'un féminicide, c'est une de trop, une de plus, et on a besoin d'un premier ministre qui agisse et non pas qui parle de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est un enjeu extrêmement important pour toute la société, c'est un enjeu... une société comme le Québec, féministe, qui ne doit pas être accepté.

Je vous avais dit tout à l'heure qu'il y a deux oubliés dans le discours du premier ministre, dans tout ce qu'il dit : les femmes et aussi la jeunesse. Parlons de l'environnement. Le premier ministre, quand il est arrivé puis il est devenu premier ministre... puis il est arrivé, c'était son premier discours ici, à l'Assemblée nationale, il avait très bien dit qu'il avait oublié l'environnement dans sa plateforme en 2018, puis, pour être capable de regarder ses deux garçons dans les yeux, c'était important pour lui d'agir en matière d'environnement. Il y a eu quelques actions. Il y a un consensus au Québec par rapport au fait que la crise climatique est une crise qui existe. Contrairement à Donald Trump, nous, on ne dit pas que c'est juste des balivernes, on croit à la science, ici, au Québec. Il y a un consensus partout ici, à l'Assemblée nationale et dans la société, qu'il faut agir pour la crise climatique. Encore une fois, le premier ministre nous dit qu'il en a fait assez. Bien, ce message-là est très mal perçu dans la jeunesse.

J'étais, en fin de semaine, dans une manifestation pour la justice climatique et la justice sociale et j'ai vu des visages très sombres des jeunes qui disaient : On trouve ça vraiment triste pour nous, on est en plein dans la crise climatique, on vit déjà, aujourd'hui, dans les conséquences des changements climatiques. Quel avenir on est en train de nous donner? Quel avenir, nous, on va donner à nos enfants? C'est un avenir sombre. Et malheureusement, le premier ministre décide que, pour donner le feu vert à des projets polluants, bien, il faut mettre la hache dans les normes environnementales. Il veut reculer sur les cibles climatiques, et ça, ça veut dire qu'il ne pourra plus regarder ses enfants dans les yeux en disant qu'il en a fait assez, parce que la crise climatique continue, et c'est un recul immense pour nous, et c'est un sujet qui rend les jeunes déprimés par rapport à la situation actuelle. Donc là, c'est un message qui montre que le premier ministre ne pense pas à cette jeunesse, qui se sent sacrifiée.

Sur un autre front, l'éducation, nos écoles débordent, nos profs sont à bout de souffle, puis la seule réponse de la CAQ, c'est de couper dans les services, et les services surtout pour les élèves qui sont en difficulté. Là, maintenant, on est en train de voir un changement, peut-être, de la part de la ministre, la nouvelle ministre de l'Éducation, qui est en train de faire sauter le plafond des embauches. On n'a pas eu... mon collègue le député de Gouin n'a pas eu une réponse très claire de sa part, mais j'espère qu'elle va corriger le tir puis qu'elle va convaincre le premier ministre que l'éducation, ce n'est pas quelque chose du passé. Parce que l'investissement en éducation devrait être quelque chose de tout à fait... On n'a pas besoin de convaincre le premier ministre que c'est important d'investir en éducation. Il ne peut pas non plus, là, dire qu'il en a fait assez, surtout pour l'école publique québécoise qui souffre en ce moment.

Sur un autre pan aussi où le premier ministre a oublié la jeunesse, c'est sur l'économie. 15 % de taux de chômage chez les jeunes, 15 %. Ça, c'est le bilan de la CAQ, c'est le bilan du premier ministre. Les jeunes sont de plus en plus nombreux, Mme la Présidente, les jeunes étudiants, à aller dans les banques alimentaires. Ils font face, eux aussi, au coût de la vie, à l'augmentation du coût de la vie, à l'augmentation et l'explosion des loyers. Ils font face à des augmentations, par exemple, de leurs frais de stage. Il y a deux semaines, j'étais avec les étudiants de Polytechnique, qui sont actuellement en grève. C'est très rare, à Polytechnique, que les élèves se mettent en grève, et là ils sont décidés, tout ça parce que leurs frais de stage sont en train de doubler. Il y a eu des coupures en éducation supérieure, l'austérité caquiste dans les cégeps, dans les universités. Les universités aussi essaient par toutes sortes de moyens de trouver des façons de renflouer leurs coffres, donc ils augmentent, ils refilent la facture aux étudiants, ce qui appauvrit encore plus les jeunes. D'ailleurs, l'Union étudiante du Québec est en train de faire une campagne, sur les réseaux sociaux, contre l'austérité caquiste. Les jeunes parlent, les jeunes le disent qu'ils sont inquiets pour l'environnement, pour l'éducation, pour l'économie, leur appauvrissement. Et est-ce que le premier ministre les écoute? Certainement pas, si on écoute son discours d'hier.

Le constat est clair, Mme la Présidente, dans le Québec de la CAQ, les jeunes ne peuvent plus aspirer à avoir une vie meilleure. Moi, quand j'étais jeune, c'était tout à fait logique et normal que ma vie, économiquement, allait être

meilleure que celle de mes parents. C'était la suite logique. Ce n'est plus le cas des jeunes, aujourd'hui, qui sont endettés, surendettés. Et pour eux, aspirer à s'acheter une maison, c'est rendu un rêve lointain. Il faut qu'ils s'endettent, il faut qu'ils se surendettent, il faut qu'ils demandent de l'aide de leurs parents, si leurs parents ont les moyens. C'est rendu un rêve inaccessible aujourd'hui, dans le Québec de la CAQ de 2025.

Mme la Présidente, pendant que la jeunesse québécoise subit de plein fouet les impacts des changements climatiques, que le taux de chômage chez les jeunes atteint un taux extrêmement élevé de 15 %, le premier ministre continue, après sept ans, de nous répéter que l'éducation puis la jeunesse sont des priorités pour lui. Pourtant, il est en train de leur dessiner un avenir sombre.

Moi, j'ai un message à la jeunesse. Je veux leur dire que, Québec solidaire, on vous entend, je vous entends, j'entends le cri du coeur des jeunes qui nous disent qu'ils sont inquiets pour leur avenir, pour l'avenir de la planète, pour leur avenir économique, mais que leur voix, bien, elle va être entendue, que nous allons faire entendre leur voix ici, à l'Assemblée nationale et partout, ça, c'est sûr et certain, parce que c'est quand même... la jeunesse, c'est quand même l'avenir du Québec, on ne peut pas faire... passer outre les enjeux qui les touchent et les préoccupent comme le premier ministre l'a fait hier.

Motion formulant un grief

En ce sens, Mme la Présidente, je vais déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son indifférence aux priorités de la jeunesse, son inaction climatique, ses coupes dans l'éducation publique ainsi que son incapacité à répondre à la crise du logement et à la hausse du coût de la vie.» Merci.

La Présidente : Merci, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole à M. le chef du troisième groupe d'opposition. Vous disposez d'un temps de parole maximal d'une heure. La parole est à vous.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, hier, le premier ministre a livré un discours avec quatre grandes priorités : l'économie, l'efficacité de l'État, la sécurité et l'identité. D'entrée de jeu, je veux dire que je suis d'accord avec l'importance de ces sujets au Québec aujourd'hui.

D'ailleurs, on n'a pas attendu que la CAQ en fasse des priorités pour faire des propositions liées à ces quatre sujets. Et notons que ce ne sont pas de nouveaux sujets, pour le gouvernement de la CAQ. Donc, dès 2018, au moins trois de ces quatre sujets-là étaient au coeur de leur campagne électorale, il y a sept ans. L'économie, sans l'ombre d'un doute. L'efficacité de l'État et des promesses très spécifiques dans la taille de l'État, notamment. L'identité était au coeur de la campagne de 2018. S'ajoute la sécurité, et c'est en lien, comme je l'expliquais tantôt, avec une détérioration réelle et perçue par la population de cet enjeu-là au cours de ces sept années-là.

• (15 h 10) •

Mais convenons d'abord qu'un gouvernement, après sept ans, ne peut pas amener les sujets qui lui a permis d'accéder au pouvoir, sept ans plus tôt, sans passer par l'étape nécessaire du bilan des actions qui ont déjà été faites.

Mme la Présidente, on parle depuis des années, au Parti québécois, de l'explosion de la bureaucratie et des contrôles administratifs inutiles. On a fait d'innombrables sorties sur la sécurité, avec le sentiment qu'il n'y a pas eu beaucoup de réactivité du côté du gouvernement. On parle de nombreuses questions économiques. Donc, je me propose, dans cet exercice, de faire l'examen de l'évolution de ces questions-là et de réitérer ce que nous, on compte faire sur ces mêmes sujets, peut-être avec une chance que le gouvernement reprenne certaines de ces propositions.

Parce que je vous sou mets respectueusement que, donc, l'enjeu, avec cette prorogation et ce discours, c'est qu'on a un premier ministre qui ramène des priorités qu'il a énoncées il y a sept ans. Et la question qui se pose, donc, c'est : Qu'est-ce qui s'est passé durant ces sept années au pouvoir? Et comment pouvons-nous avoir confiance en ces orientations, avec une année à faire avec le mandat, alors qu'à l'évidence, comme je le démontrerai, là, il y a plusieurs des aspects entourant ces questions-là qui se sont malheureusement dégradés? On est donc devant un gouvernement qui souhaite réparer, en un an, sept ans d'inaction, parfois des dégâts, réparer, en un an, les problèmes qu'il a souvent, malheureusement, lui-même créés, et ça soulève des véritables enjeux de crédibilité de la démarche.

Je veux commencer, donc, dans cet examen, par la bureaucratie parce que c'est vraiment l'exemple le plus frappant, de mon point de vue. Donc, la CAQ en a fait son pain et son beurre, cette idée, là, de faire le ménage, couper dans le gaspillage. Alors que cette formation politique était dans l'opposition, c'était un message constant. Sept ans plus tard, quel est le bilan? Jamais un gouvernement n'a fait grossir la taille de l'État plus que cette formation politique.

Et je vous donne des chiffres, là, je ne pense pas exagérer quand j'affirme cela : une augmentation de la taille de l'État de 24 %, pendant que l'augmentation de la population, elle, a été de 9 %. Donc, une bureaucratie qui a augmenté deux fois plus vite... deux fois et demie plus vite que sa population. Souvenez-vous, dans les ministères, on devait couper 5 000 postes; on se retrouve avec une augmentation de 11 000 postes. Donc, on est à 16 000 postes d'écart entre ce qui a été dit et ce qui a été fait.

Dans le parapublic, on se rappelle que la CAQ voulait couper dans le gras en abolissant les commissions scolaires, notamment. Dans le secteur de la santé, on nous disait que le principal problème, c'était qu'il y a trop de personnes

puis que c'est pour ça qu'il n'y a pas assez de services. Mais, au final, on est obligés de constater qu'on aura augmenté de 52 000 personnes les employés de bureau dans le parapublic. Ce n'est pas un détail.

Quand on regarde le portrait d'ensemble, 57 % des nouvelles embauches sous la CAQ, dans le personnel administratif... touchent du personnel administratif ou de bureau, alors que, lorsqu'on regarde les augmentations de personnel pour, vraiment, des gens qui donnent des services directement, par exemple, les infirmières ou les enseignants, bien, on a des taux d'augmentation beaucoup plus faibles, 24 % et 14 %, respectivement.

Et je vous sou mets également, Mme la Présidente, qu'on a créé des... potentiellement, des monstres bureaucratiques, là. Donc, si je vous parle de Santé Québec, Mobilité Infra Québec, Investissement Québec version Pierre Fitzgibbon, parce que ça a vraiment pris de l'ampleur, en termes d'interventions et de nombre de cadres, on est devant, parfois, des augmentations de 50 % de la taille des effectifs.

Bref, on est rendus à un point où même le Protecteur du citoyen a dit que l'État québécois était devenu tellement lourd et rempli de contrôles bureaucratiques qu'on en était venu à, et je le cite, «déshumaniser les services publics». Son rapport, d'ailleurs, a mis en lumière l'usage abusif des mesures de contrôle, et je le cite à nouveau, «qui doivent être appliquées de façon minimale, exceptionnelle et en dernier recours».

En gros, l'enjeu, après sept ans de gouvernance caquiste, c'est qu'on a des employés qui ont des missions légitimes, mais qui passent un temps démesuré à remplir de la paperasse, parce que le gouvernement veut protéger son image, contrôler chacun des aspects de la vie de ces travailleurs-là. Et ça crée également une déresponsabilisation, parce que, finalement, quelle place est octroyée au jugement puis à l'initiative de chacun de ces employés? Bien, de moins en moins, parce que tout est contrôlé, normé, avec les coûts qui viennent avec.

Donc, nous, au Parti québécois, on est en désaccord avec le gouvernement là-dessus. On croit à une bonne gestion des finances publiques, mais on pense que, si vraiment on y croit, ça se traduit par des services publics qui sont utilisés... des fonds publics qui sont utilisés différemment, moins de bureaucratie, plus d'emphasis sur l'essentiel, donc recentrer l'action de l'État sur ses missions fondamentales : des gens qui soignent notre monde, des gens qui éduquent nos jeunes, des gens qui garantissent notre sécurité et moins de gens qui contrôlent ces travailleurs qui sont directement en train d'aider la population.

Ça veut dire qu'il va falloir faire... et, si jamais c'est le cas du gouvernement dans la prochaine année, il se fait tard, là, mais, si jamais il y a des choix en ce sens-là, évidemment que ça nous fera plaisir de collaborer, mais ça veut dire de faire des choix difficiles entre les missions essentielles de la population... pour lesquelles il y a bel et bien de l'insatisfaction dans la population, donc notamment en santé. Ça arrive tout le temps, là, c'est très régulier qu'on ait des questions sur les chirurgies, sur les défaillances des services à ce niveau-là, recentrer sur l'essentiel et donc choisir d'abandonner certaines missions périphériques, notamment le contrôle et la protection de l'image ou la prévention des risques dans ces interventions-là.

Donc, nous allons réduire les contrôles administratifs, nous allons réduire la taille de la bureaucratie et décentraliser partout où ce sera possible dans l'éventualité d'un gouvernement du Parti québécois. Et ce n'est pas maintenant qu'on le dit, on ne le dit pas en réaction au discours du gouvernement d'hier, vous retrouverez des sorties de 2024 et 2023 où on annonçait déjà nos couleurs à ce niveau-là.

Et nous allons surtout, et c'est vraiment le paradoxe qui m'interpelle le plus, Mme la Présidente, là-dedans... un gouvernement qui parle toujours de saine gestion puis en remettre... mettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, travailler contre le gaspillage. Non seulement le bilan à l'échelle du Québec sera très difficile à défendre, malgré des efforts de dernière minute de la part de ce gouvernement, mais il y a cette manière inexplicable de complètement passer à côté des 90 milliards de fonds publics qu'on envoie à Ottawa dans le cadre de ce qui est un gaspillage à tout autre échelle que ce qu'on peut voir à... au Québec, là.

Donc, je suis critique de la gestion de ce gouvernement, mais je suis obligé de concéder également que le gouvernement du Québec est pas mal mieux géré que le gaspillage éhonté qu'on peut voir au fédéral. Et ça, je constate l'omerta du côté du gouvernement sur ces questions-là. Vous savez pourquoi, là, c'est qu'une fois qu'on a une doctrine fédéraliste on fait semblant que ça n'existe plus, cet enjeu-là. Mais je vous confirme, Mme la Présidente, qu'il y a bel et bien 90 milliards de dollars que nous envoyons à chaque année et je vous confirme que c'est là qu'il y a le plus grand gaspillage et que, dans l'hypothèse où on rapatrie ces sommes-là et qu'on a une philosophie de gestion responsable, on va faire pas mal moins de gaspillage, mais on va faire surtout des choix plus intelligents. Donc, l'indépendance du Québec sera la plus grande opération de réduction de la bureaucratie, d'élimination du gaspillage et de dédoublement inutile que nous n'avons jamais connue de toute notre histoire.

Un mot sur la sécurité, parce que ça, c'est un nouveau thème, mais un thème qui s'impose en raison de drames à répétition, en raison d'un sentiment aussi, je pense, de plus en plus partagé dans la population. Depuis que la CAQ est au pouvoir, nous avons interpellé ce gouvernement à plusieurs reprises pour lui dire... et littéralement, là, on a dit : On est en train de perdre le contrôle sur la sécurité au Québec. La violence et la criminalité, il faut prendre des mesures pour l'éradiquer avant que ce soit hors de contrôle, avant que ces phénomènes-là se propagent.

Le Québec, je le rappelle, a toujours été l'une des sociétés les moins violentes dans le monde, certainement l'une des moins violentes en Amérique du Nord, parmi les plus paisibles au monde. Et ça fait même partie de notre identité, ça fait même partie de notre contrat social. On trouve souvent qu'on paie beaucoup, même, je dirais, trop de taxes, mais il y avait ce côté-là où on pouvait se dire : En même temps, on a ce privilège-là de vivre dans une société où il y a de la paix sociale puis on est en sécurité. Ce n'est pas tout le monde en Amérique du Nord puis dans le reste de la planète qui peut se vanter de cela.

• (15 h 20) •

Bien, malheureusement, il y a quelques semaines, nous apprenions que près du tiers des meurtres impliquent des jeunes de 21 ans et moins au Québec. Et en ce sens, cette année, Montréal devance Toronto au chapitre des homicides, et ce, même si la population de Toronto est près du double de celle de Montréal.

Je vais prendre une pause. Prenez la mesure de ce que ça signifie, sur où s'en va le Québec présentement.

Quant aux bagarres et aux agressions, elles ont doublé en quelques années seulement. Cela aurait été impensable il y a quelque temps à peine. On est rendus là, au Québec, nos jeunes, dans la région de Montréal particulièrement, servent de chair à canon dans des guerres de groupes criminalisés qui utilisent des techniques qu'on n'aurait pas pu imaginer il n'y a pas si longtemps. Je pense que ce n'est pas une exagération de dire qu'on est fortement à risque, en ce moment, de perdre le contrôle sur les gangs de rue et donc perdre le contrôle sur certaines portions du territoire québécois, comme, malheureusement, on a pu le voir dans certaines villes majeures et importantes en Europe.

Nous avons parlé aux groupes communautaires, aux parents, aux policiers, dans les derniers mois, et ce qu'ils nous disent, c'est la chose suivante : Le gouvernement sous-estime la gravité de ce qui est en train de se passer. Il y a plusieurs mois, nous avons fait de nombreuses propositions au gouvernement de la CAQ pour s'attaquer à ce problème, mais elles ont toutes été refusées. Donc, je veux réitérer ce que fera un gouvernement du Parti québécois, spécifiquement sur ces questions-là, là.

Tenir une commission parlementaire rapidement, ça aurait dû déjà être fait, sur la question des gangs de rue et particulièrement ce qu'on appelle le «grooming» chez les jeunes, c'est-à-dire ce recrutement à partir de l'âge de 11, 12 ans, de sorte qu'ensuite il y a une omerta, le travail des policiers est extrêmement compliqué. On est sortis là-dessus en octobre 2024, en novembre 2024, en avril 2025, en juin 2025. Donc, je veux bien que le premier ministre, là, vient d'arriver en ville puis se dit : Aïe! la sécurité, c'est important, là. C'est important aussi qu'on réitère que les solutions sont là et qu'on a noté assez peu de sensibilité sur ces enjeux-là.

Un gouvernement du Parti québécois va également embaucher 800 nouveaux policiers, en augmentant notamment la capacité de formation à l'École nationale de police, recruter des travailleurs de rue, une centaine, en prévention, là, à nouveau. On a dit ça en mai 2024 devant, d'ailleurs, un poste de police, en mars 2025 devant la station Honoré-Beaugrand, on l'a dit en juillet 2025. Et on a fait toutes sortes d'autres propositions à répétition et on n'a pas vu quoi que ce soit de conséquent de la part du gouvernement sur ces sujets-là. Et pourtant les chiffres ne mentent pas, le nombre d'incidents augmente de manière fulgurante. La hausse des plaintes, d'ailleurs, liées à la sécurité a triplé durant les dernières années, et on parle, là, d'attaques violentes, consommation de drogue, de véritables problèmes.

La STM également a sonné l'alarme, donc ce n'est pas que le Parti québécois qui parle de sécurité depuis plusieurs années, la STM qui est intervenue pour dire : Là, on est devant un point de rupture. Est-ce que ça a provoqué une réaction diligente du gouvernement? Poser la question, malheureusement, c'est y répondre.

Donc, je réitère qu'un gouvernement du Parti québécois va mettre sur pied, notamment, une équipe de concertation communautaire avec le SPVM, bonifier l'Équipe métro intervention, embaucher, comme je l'ai dit précédemment, des travailleurs de rue, davantage de policiers, faire en sorte aussi que la question de l'itinérance soit une réelle priorité, en changeant l'approche. On a pris des engagements fondés sur les meilleures pratiques, notamment en Finlande, à Houston aux États-Unis. On a tous... tout dit ça, là, je vous réfère à une sortie de mai 2024. Donc, même chose sur les armes à feu, je ne ferai pas l'inventaire de tout ce qu'on a dit, mais on est intervenus souvent. Je sais qu'il s'est fait quand même des choses de ce point de vue là, du côté du gouvernement, certains résultats, mais il demeure que le sentiment de sécurité, globalement, n'est pas allé dans la bonne direction.

Même chose pour le camionnage. On parle de sécurité, des gens qui se font et écrasent par un camion qui est conduit par quelqu'un qui ne devrait absolument pas conduire un camion, qui n'est pas qualifié, pour la simple raison qu'on n'a plus de contrôleurs depuis sept mois, c'est exactement ce qu'on reproche à ce gouvernement-là. Que faisiez-vous pendant sept mois, pendant qu'il n'y avait pas de contrôle routier? Et, à nouveau, on a été proactifs, on a expliqué l'urgence de la situation. Puis encore aujourd'hui il y avait des questions au gouvernement sur... Vous vous commettez pour quelle date pour qu'il y ait du contrôle et que, donc, ces camions qui sont, finalement, un risque à la vie et à la sécurité des Québécoises et des Québécois, ces camions-là soient empêchés de rouler, soient contrôlés? Toujours pas d'engagement concret, et ça fait partie de cette même trame narrative.

D'autres propositions qui sont demeurées lettre morte en matière de justice, parce que c'était l'intervention de ma collègue députée de Terrebonne aujourd'hui, si le système de justice contribue à ce que des gens dangereux récidivent, si notre système est mésadapté et manque de sévérité dans certains cas, bien, on ne peut pas tout à fait se surprendre, ensuite, de ce sentiment d'insécurité. Donc, je parle ici, spécifiquement, des tentatives de meurtre ou des meurtres qui finissent avec des peines bonbon. On est... On s'est penchés là-dessus en janvier, février et juillet 2025. À trois reprises, on proposait certaines mesures qui peuvent être faites en ce sens-là. On a parlé également des fraudes auprès des aînés, pour lesquelles on semble n'avoir aucun plan concret à l'heure actuelle. Près de 90 % des cas de fraude n'aboutissent à aucune accusation, et, lorsqu'il y a des peines, à nouveau, ce sont des peines qu'on peut qualifier de peines bonbon.

Donc, je veux bien, sur la sécurité... je serai le premier à encourager ce gouvernement à faire quelque chose au cours des prochains mois, mais permettez-moi de soulever tous ces moments où le gouvernement a semblé très, très peu intéressé par la question, et l'adage «mieux vaut prévenir que guérir» s'applique en tout point.

Ça m'amène à la troisième question, la question de l'économie. Bon, évidemment, la question de l'économie, c'est toujours un sujet de communication attrayant en politique, hein? On parle d'économie, on dit que l'autre ne connaît pas ça, l'économie, on entend souvent ça en Chambre, ici, mais personne ne sait exactement... personne ne sait exactement de quoi il en retourne, là, c'est-à-dire dépenser des fonds publics puis pelleter des fonds publics dans des projets qui ne fonctionneront pas, respectueusement soumis, Mme la Présidente, ce n'est pas avoir une approche économique intelligente. Mais, sur le coup, ça fait d'excellentes communications parce qu'on peut couper un ruban puis parler d'économie.

Quand on regarde concrètement la performance économique depuis que la CAQ est là, on a, dans les faits, une augmentation de 2,8 % du PIB réel par habitant, et c'est, dans les faits, très faible comme performance. La CAQ aime se comparer, elle aime dire qu'on fait mieux que dans le Canada. Mais c'est parce que, quand on regarde la croissance économique du Canada, par habitant, au cours des neuf dernières années, on se rend compte que le Canada est dernier, dernier en Occident, à part le Luxembourg. Il n'y a presque aucune croissance économique au cours des dernières années, et c'est dû à ce gouvernement libéral fédéral, qui est parti dans ses lubies idéologiques en amenant une vague d'immigration tellement soudaine et grande qu'essentiellement, pour faire une image, on a divisé la tarte, la même tarte, en des pointes plus petites, avec plus de personnes, mais on n'a pas été capables de générer de la croissance économique, on a été en adaptation à des changements migratoires.

Le modèle économique, donc, de la CAQ ne peut pas se contenter de se comparer à un pays qui a eu une croissance, grosso modo, de 0 % sur 10 ans, pour des raisons idéologiques. La vérité, c'est que le modèle économique de la CAQ, malheureusement, ce sera... ça aura été un modèle économique gonflé aux subventions. Et malheureusement, plusieurs d'entre elles se sont soldées, par la suite, en des échecs, des échecs qui, en rétrospective, je suis sûr que mes collègues au gouvernement auraient préféré ne pas faire ces choix-là et ne pas se retrouver à justifier l'injustifiable.

8 milliards par année, là, de subventions à des entreprises, quand on a des questions sociales — on a entendu les discours précédents de la part de mes collègues libéraux et solidaires — 8 milliards par année, c'est vraiment un chiffre astronomique lorsqu'on considère que, parmi ces 8 milliards-là, il y a 4 milliards de pertes dans le Fonds de développement économique, 710 millions de pertes dans Northvolt, 227 millions de pertes dans Lion, 55 millions de pertes dans Flying Whales, 365 millions de pertes dans Recyclage Carbone Varennes. Quant à Investissement Québec, la réforme de Pierre Fitzgibbon... Il n'est pas là, hein, malheureusement, pour donner suite à ses réformes, mais ses réformes auront donné un résultat de 0 % de rendement cette année. Là aussi, je pense que ça vaut la peine de faire une petite pause et d'y réfléchir. Sur cinq ans, le rendement de la BDC, l'équivalent d'Investissement Québec, mais au fédéral, aura fait deux fois plus de rendement que le pif de Pierre Fitzgibbon.

• (15 h 30) •

Un gouvernement du Parti québécois mettra donc fin à cette dérive caquiste sur le plan économique, cette dérive qui a consisté à mettre tous ses oeufs dans le même panier, celui de la grande entreprise, trop souvent, une entreprise qui ne nous donne aucune garantie, qui n'a pas l'intention d'acheter québécois, qui n'a pas l'intention, nécessairement, de se commettre. Et l'engagement du Parti québécois, c'est de se tourner vers nos PME québécoises, des entreprises qui sont ancrées et qu'on veut les plus compétitives, les plus attractives et les plus innovantes possibles, donc renforcer la recherche, le développement, l'automatisation d'entreprises qui sont ici pour rester et non pas pour profiter du bar ouvert, et malheureusement c'est ça qui est arrivé dans les dernières années. Il y a des entreprises qui ont débarqué pour profiter de notre bar ouvert.

Donc, on ne peut se plaindre que de nous-mêmes dans ce dossier-là. Ce bar ouvert, il sera fermé par un gouvernement du Parti québécois. Nous voulons rétablir l'équité, d'ailleurs, à ce niveau-là et donner une chance réelle à toutes nos PME par rapport à ce traitement de luxe pour des entreprises étrangères dont on sait très peu. Je répète, là, 8 milliards de dollars par année, c'est une augmentation de 67 % par rapport à ce qu'on avait de subventions sous le gouvernement précédent, qui était un gouvernement libéral.

Mais là c'est là que la discussion sur l'économie devient absolument lunaire, respectueusement soumis, là, Mme la Présidente, c'est qu'on a un premier ministre qui se vante de dépenser davantage puis d'injecter des montants toujours plus grands dans l'économie à même les fonds publics, comme si ce n'étaient pas des sommes durement gagnées par des gens qui travaillent, puis j'allais dire «pour vrai», là, mais des gens qui travaillent dans la réalité puis qui l'ont durement gagné. On se vante en disant : Nous autres, on est un gouvernement de l'économie. Ça fait qu'on en pellette, de l'argent. Vous voulez qu'on en pellette, de l'argent, dans des entreprises dont on sait peu? Regardez-nous aller. Nous autres, on est le gouvernement de l'économie. Pelleter de l'argent durement gagné par les Québécoises et les Québécois, ce n'est pas être un gouvernement de l'économie, c'est être un gouvernement de la facilité.

Et là il y a le boomerang de la facilité qui est en train d'arriver directement aux yeux de ce gouvernement, sauf pour Pierre Fitzgibbon, bien sûr, qui ne jugeait pas approprié de répondre de ses propres gestes. On est devant un modèle, essentiellement, où on prend l'argent et les impôts de toutes les... toutes les entreprises également, en tout cas, qui aurait pu servir à plusieurs entreprises, pour les remettre à quelques entreprises seulement. Ça aussi, c'est contre-productif, parce qu'on réduit... On met tout notre risque sur quelques paris. Vous vous souviendrez de cet excellent passage du dernier *Bye-bye* au casino.

Donc, un gouvernement du Parti québécois s'engage donc à effectuer un recentrage vers les PME, comme je viens de le dire, réduire leur fardeau fiscal, d'ailleurs, pour leur donner une chance, prioriser nos PME aussi par rapport aux blocs d'énergie d'Hydro-Québec — donc ce ne sera pas des Suédois mais bien des Québécois qui vont s'approprier ce qu'on produit en hydroélectricité — rendre non imposables les revenus des nouvelles exportations des entreprises afin de diversifier nos marchés — on va les accompagner — réduire massivement la paperasse et la bureaucratie inutile pour ces PME là, qui ont d'autres choses à faire, abolir les barrières fiscales qui compliquent le rachat d'entreprises, donner un droit à la déduction pour petites entreprises, là, aux PME qui cumulent moins de 5 500 heures de salariés par année, en d'autres mots, élargir un peu ce critère-là. Nous allons aussi encourager fiscalement la robotisation et l'automatisation.

Et là on revient à l'approche Parizeau, c'est-à-dire croire à nos entreprises québécoises, aller sur le terrain, comme le faisait Lévesque, d'ailleurs, puis leur dire : Vous avez besoin de quoi... besoin de quoi pour aller au prochain niveau?, les accompagner dans leur performance, dans leur plan d'affaires, au cas par cas, en sachant qu'elles sont nombreuses et qu'elles méritent toutes une chance de percer. Et de ce nombre d'entreprises à potentiel élevé qui sont au Québec naîtront des géants, des Québec inc. qui marqueront pour de bon, à long terme, notre économie. Ce ne sera jamais le cas

pour les Northvolt puis les multinationales qui ne sont ici, comme je le disais, que de passage parce qu'il y a un bar ouvert, un piquenique à volonté.

Maintenant, je termine avec l'identité québécoise, qui est un sujet légitime, incontournable. Sur cette question, comme tant d'autres, je pense qu'il y a des différences importantes entre ce que la CAQ nous dit et ses actions concrètes au terme de ces sept années. Je veux d'abord rappeler certains faits avant de rentrer dans le vif du sujet.

Le gouvernement de la CAQ est le plus immigrationniste de l'histoire du Québec. C'est un fait statistique. Donc, ensuite, on peut arranger, là, le discours puis blâmer le fédéral, etc., jamais le Québec n'aura accueilli autant de nouveaux arrivants en si peu de temps que sous ce gouvernement de la CAQ. Nous avons accueilli autant de personnes... En fait, on a accueilli autant de personnes sous la CAQ en sept ans que ce qu'on a fait au Québec entre la Révolution tranquille, depuis Jean Lesage, jusqu'à Philippe Couillard. C'est pour vous dire on est devant quelle échelle, devant quelle proportion. En fait, le Québec, c'est l'État le plus immigrationniste en Occident, mis à part le Canada, et la CAQ est responsable de ses politiques en immigration au Québec. Jamais le français n'aura autant décliné que sous le gouvernement de la CAQ en sept ans. Le français décline à une vitesse qu'on n'a jamais vue dans notre histoire, et ce sont des facteurs qui s'expliquent, là.

Le premier ministre, revenons en 2018, avait parlé d'en prendre moins pour en prendre soin sur le plan de l'immigration. Ensuite, il nous est arrivé, en 2022, en disant que ça prenait les pleins pouvoirs en immigration et que, pour ça, il demandait un mandat fort. Est-ce que, Mme la Présidente, vous avez entendu une quelconque référence à ce mandat fort et à ces pleins pouvoirs en immigration dans le discours qu'on vient d'entendre hier? Quand on parle de crédibilité de la démarche, il y a ça. C'est qu'une autre année à entendre le premier ministre nous expliquer que c'est la faute au fédéral, c'est parce qu'on est déjà au courant, puis ça fait un bout qu'on le sait, que le fédéral nous impose des politiques irrespectueuses de notre planification, de nos seuils. On le sait, mais on ne fait rien. Et ne rien faire, s'aveugler et même passer sous silence sa propre inaction, bien, c'est une forme de négligence, parce qu'on a toujours, au final, la responsabilité. Écoutez, là, il nous a même dit que c'était une question de survie de la nation. Avez-vous entendu parler de la survie de la nation par rapport à ces pouvoirs en immigration? Évidemment que la question s'est évaporée.

Mais, pendant que la question s'est évaporée, on a atteint le cap de 600 000 immigrants temporaires sur le territoire québécois, et ça découle essentiellement d'une dérive idéologique qui nous vient du fédéral qui contrôle les frontières, les aéroports et plusieurs des politiques en immigration, de sorte qu'on nous impose une dérive idéologique très, très liée à l'initiative du siècle, là, cette lubie qu'il faut devenir des centaines de millions de Canadiens le plus rapidement possible. On nous l'impose en nous disant : Non, non, vous contrôlez vos seuils d'immigration, c'est simplement que, sur le territoire, on a fait rentrer 10 fois plus de personnes en attente que ce que vous avez planifié pour cette année, mais arrangez-vous. On nous a imposé, donc, ce modèle de manière antidémocratique, parce que je n'ai jamais vu ce débat-là avoir cours dans aucune des élections ni provinciale ni fédérale. On nous l'a imposé sans nous consulter. Et j'ai quand même, en toute justice pour le premier ministre, entendu souvent le premier ministre dire : On n'est pas d'accord, dire au fédéral : Ça suffit. Mais en même temps, après, j'ai vu le premier ministre taper sur l'épaule de Mark Carney, puis il semblait avoir le meilleur moment de sa vie, il a hâte de collaborer, il ne se peut plus. Et, c'est drôle, à ce moment-là, on n'entend plus parler de ces questions fondamentales, on n'a aucun résultat, aucun changement de politique, rien. Donc, je suis désolé, mais le premier ministre et cette formation politique au gouvernement a une responsabilité.

On nous avait promis toutes sortes de choses... Puis je ne veux pas revenir sur le... aussi le vocabulaire, mais, tu sais, on a quand même dit que dépasser 50 000, ce serait suicidaire. On aime ça, les superlatifs, à la CAQ, hein? Un bon superlatif, là, ça permet de faire un bon cirque médiatique de trois, quatre jours, ça occupe l'espace. Mais, quand on cherche, après, le suivi qui est fait sur ça, là, comment est-ce qu'on peut dire que plus que 50 000, ce serait suicidaire puis, tout de suite après, fixer le seuil à 62 000 ou 67 000... C'était un peu... ça aussi, il y a de l'inflation sur ces chiffres-là, donc on va se demander on est rendu où. Mais comment est-ce qu'on peut faire exactement l'inverse tout de suite après et comment est-ce qu'on peut justifier qu'on est désormais à 600 000 temporaires? Notamment, le volet contrôlé par le Québec, en termes de travailleurs étrangers, sous la CAQ, il est passé de 17 000 à 80 000. Donc, le gouvernement du Québec a participé à cette mise... à cette mise en oeuvre d'un nombre de temporaires, et ensuite on a le premier ministre qui se plaint de cette politique-là en mettant toujours la faute sur le fédéral. Oui, le fédéral a une responsabilité, c'est indéniable, mais le premier ministre également.

• (15 h 40) •

Donc, je réitère ce que va faire un gouvernement du Parti québécois si, dans moins d'un an, on nous donne ce mandat-là. Réduire de moitié l'immigration temporaire, notre plan est déjà noir sur blanc. On voit d'ailleurs que le gouvernement de la CAQ a profité de l'occasion pour le lire et nous prendre certaines de nos idées. Merci de le faire, merci de le faire pour vrai. Des seuils de 35 000, donc des seuils permanents réduits. Un moratoire sur l'immigration économique permanente. Resserrer les critères de sélection des travailleurs temporaires en misant sur les emplois à valeur ajoutée. Des seuils pour les temporaires. On se souviendra que la ministre de l'Immigration, à l'époque, nous avait répondu qu'on ne pouvait pas planifier l'immigration temporaire parce que ça ferait de nous une économie planifiée. C'est... comment dire? Ce n'est pas une réponse qui vieillit très bien.

Autre engagement du gouvernement du Parti québécois. Dans l'hypothèse où les Québécois nous donnent ce mandat-là, nous allons accueillir un maximum de demandeurs d'asile en proportion du poids du Québec dans le Canada, et, passé ça, il n'y aura pas d'accueil par la société québécoise. Durcir le ton aussi, c'est-à-dire on s'engage à prendre tous les moyens juridiques et politiques vis-à-vis le fédéral. Simplement dire : C'est la faute du fédéral une fois de temps en temps ici, en Chambre, je pense qu'on a déjà démontré que ça ne fonctionne pas.

En matière de langue, on le sait, le Parti québécois a milité pendant plusieurs années pour un renforcement de la loi 101. La CAQ ne voulait pas. Finalement, ça a débouché sur un changement de cap de la CAQ à travers la loi n° 96.

Malheureusement, on a dit tout de suite que c'était nettement insuffisant par rapport aux défis. Notamment, on exige l'application de la loi 101 au cégep pour instaurer également une épreuve uniforme de français qui est obligatoire à tous, y compris dans les cégeps anglophones. Cette proposition-là, elle est là depuis 2021, là. Un gouvernement qui s'intéresse à l'avenir du français prendrait ces propositions-là puis les mettrait en oeuvre. Guy Rocher... D'ailleurs, on célébrait... J'ai entendu le premier ministre, à juste titre, célébrer la mémoire de Guy Rocher. Combien de fois Guy Rocher a dit à ce gouvernement : Faites-le puis ne vous contentez pas de demi-mesures, compte tenu des dynamiques dont on vient de parler sur le plan, notamment, de l'immigration, qui est imposée par le fédéral, sans capacité de franciser? Souvenez-vous qu'on a appris que le chiffre pour franciser, le coût pour franciser ce flux migratoire de temporaires sur le territoire, selon le Commissaire à la langue française, c'était 11 milliards de dollars, et ça, ça n'incluait pas toutes les catégories d'immigrants. Donc, on est vraiment devant des dynamiques migratoires, et donc des dynamiques linguistiques qui demandent du courage qui n'a pas été au rendez-vous. On y va beaucoup dans des demi-mesures et des communications.

Sur la culture, également, je veux dire, rappelons qu'on est seulement 2 % de francophones dans un océan nord-américain qui est entièrement anglophone, et on vit aux portes de l'empire culturel le plus influent des temps modernes. Dans ce contexte-là et dans le contexte de la multiplication des TikTok, Instagram et autres réseaux sur lesquels nos jeunes passent le plus clair de leur temps, il y a des réformes importantes à faire en matière de culture, et un gouvernement du Parti québécois va miser sur une culture québécoise plus présente dans nos classes, dans nos écoles, des oeuvres communes, notamment, pour qu'on ait un bagage culturel partagé, miser sur une meilleure diffusion du contenu québécois de façon générale. On a beaucoup d'ambition par rapport à Télé-Québec, notamment.

Et, sur cette question identitaire, on a parlé immigration, langue, culture, mais il y a aussi cette question de la laïcité qui refait surface. Donc, à la CAQ, on est passés, en l'espace de quelques mois, à cet épisode assez fascinant où on niait que le cas de Bedford était un cas d'entrisme religieux... Je me souviens très bien du passage du ministre, à l'époque, à *Tout le monde en parle*, qui disait de manière très claire que ce qui se passait à Bedford n'avait aucun lien avec le religieux. Le lendemain, le Parti québécois a dit : Pardon? Évidemment que c'est un phénomène religieux. C'est même un phénomène d'entrisme religieux, d'entrisme islamique, pour être plus précis. Et, le surlendemain, le gouvernement changeait complètement son discours.

Je le mentionne parce que, là, je vous parlais de superlatifs, arrive cette notion d'assaut. Je pense que le terme utilisé, c'est «assaut islamique». Comment dire? Je vais peser mes mots, là. Je dénonçais, il y a quelques instants, cette tendance à faire des communications avec des superlatifs pour ensuite faire à peu près l'inverse de ce qu'on a dit. Est-ce qu'on peut faire ni un ni l'autre, là, c'est-à-dire éviter les superlatifs et mettre en oeuvre de véritables politiques publiques structurantes qui nous donnent une chance sur le plan de la laïcité? Notre position, au Parti québécois, puis on invite le gouvernement de la CAQ à la prendre, c'est qu'on doit agir pour freiner l'empiètement du religieux, et cet empiètement du religieux dans nos institutions comme les écoles, cet empiètement du religieux dans l'espace public, il a bel et bien lieu. Et, devant ce constat-là, tout ce qu'on demande, c'est un débat qui est mature, responsable, précis sur les politiques publiques, qui va nous donner un vivre ensemble à la hauteur de nos attentes. Puis nos attentes, c'est la paix sociale, ce n'est pas trop demander. Est-ce qu'on peut faire ça, s'il vous plaît?

Donc, ce qu'on propose pour y arriver, puis on invite le gouvernement à s'en inspirer : ça prend de la mixité dans nos écoles, on doit s'inspirer de ce qui se fait ailleurs dans le monde à ce niveau-là, plusieurs pays européens se penchent là-dessus en ce moment; interdire les signes religieux chez les élèves du primaire; interdire les prières dans les écoles jusqu'au cégep; enregistrer les lieux de culte sous une vraie dénomination de lieu de culte et non pas sous le couvert de groupes communautaires; interdire également, sauf exception, là, si vraiment on remplit des critères rigoureux... interdire les prières dans l'espace public. Elles sont là, ces propositions-là.

Donc, Mme la Présidente, je termine mon analyse en disant : Essentiellement, on aimerait voir de bonnes politiques publiques de la part de ce gouvernement. Si jamais on en voit, on va être contents d'accompagner le gouvernement. Mais le gouvernement ne peut pas non plus se laver les mains des sept dernières années de ses décisions et de son bilan. Et là j'ai seulement traité, dans l'espace qui m'est accordé, des quatre thèmes que le premier ministre a choisis. Vous me permettez de conclure en disant qu'il y a d'autres thèmes qui auraient pu ou auraient dû être mentionnés, et c'est en général les questions sociales.

Donc, non seulement le gouvernement de la CAQ s'est fait élire en disant : Nous, on est le parti de l'économie, alors que je viens de démontrer, je pense, que la conception du parti de l'économie avait des failles qui allaient nous coûter des milliards de dollars, mais, dans cette notion de parti de l'économie, il y avait l'abandon des questions sociales. Comme si un gouvernement, son rôle, c'était de se substituer aux agents de l'économie, aux entreprises privées et d'abandonner les questions sociales, alors que le gouvernement a bel et bien la responsabilité des phénomènes sociaux qui causeront potentiellement un préjudice à certains membres de notre société. Et j'ai en tête, notamment, cette détérioration de la santé mentale dans la population, qui crée un risque pour la démocratie, mais qui crée un risque pour notre sécurité à tous, pour notre bien-être à tous. Je n'ai pas entendu le premier ministre se pencher là-dessus. Oui, vous allez me dire : Il y a eu des gestes par rapport au temps d'écran chez les jeunes. Tant mieux s'il y a une commission, un rapport, et tout, mais vous vous souviendrez quand même qu'on riait du Parti québécois quand on a soulevé cette question-là, au début.

Est-ce qu'on peut inclure les questions sociales dans l'action de ce gouvernement-là, notamment le logement? C'est quand même particulier que tu as une nouvelle génération qui n'aura jamais accès à la propriété, tu as l'itinérance qui est en augmentation substantielle, tu as l'inabondabilité du logement qui a lieu précisément durant ces sept années caquistes et que ce gouvernement ne semble pas considérer que c'est sa mission et sa responsabilité de faire quelque chose par rapport à ces milliers de Québécois qui sont pris devant une situation intenable, soit sur le plan du logement ou ils ont un logement mais sont pris dans une situation intenable sur le plan financier parce que leur loyer a augmenté de manière tellement démesurée que leur revenu disponible en souffre.

Donc, je termine en disant qu'au-delà des quatre questions sur lesquelles se posent des véritables questions de crédibilité il y aura toujours eu, dans l'approche dite économique de ce gouvernement, ce que je considère être une forme de mépris ou, à tout le moins, de désintérêt par rapport à des questions sociales qui, je le regrette, sont bel et bien la responsabilité du gouvernement.

Donc, souhaitons-nous certains succès de ce gouvernement dans les questions qui viennent d'être énoncées. J'invite le gouvernement à nous donner tort, mais je rappelle au gouvernement qu'après sept ans au pouvoir, s'il vous reste seulement un an, le temps commence à être limité, le temps commence à être compté. Donc, souhaitons-nous le meilleur. Et ce sera l'essentiel de mes observations sur ce discours, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

• (15 h 50) •

La Présidente : Merci, M. le chef du troisième groupe d'opposition. Et, avant de céder la parole à un prochain intervenant, je vous informe de la répartition du temps de parole pour l'ensemble des 25 heures de débats sur le discours d'ouverture : 60 minutes sont allouées aux représentants du gouvernement pour sa réplique; 11 h 30 s sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours du premier ministre; 6 h 18 min 57 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant le discours de sa cheffe; 3 h 47 min 22 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de sa cheffe; 1 h 53 min 41 s sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef; 30 minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants. Dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Enfin, mis à part les consignes mentionnées précédemment, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Je suis maintenant prête à céder la parole à un prochain intervenant. Et je reconnais, pour ce faire, le député de Saint-Jean. La parole est à vous, monsieur.

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mesdames messieurs, j'ai l'honneur et le bonheur d'entamer la réponse du gouvernement à ce qu'on vient d'entendre, mais surtout... pas réponse, mais la suite du débat du gouvernement sur les priorités énoncées dans le discours d'ouverture hier, du premier ministre, débat de 25 heures, comme vient de le dire la présidente, sur la politique, officiellement, la politique générale du gouvernement.

Loin de moi la prétention ni même encore moins l'ambition de faire une réponse aux trois chefs d'opposition qui m'ont précédé, mais, justement, parce que je les écoutais avant de prendre la parole, je me suis dit que je commencerais peut-être par m'inspirer de ce qu'ils avaient à dire. Et je ne vous surprendrai pas si je vous dis, en résumé, ce que j'ai entendu, bien, je ne suis pas d'accord avec eux et je ne partage surtout pas leur vision.

La cheffe parlementaire de l'opposition officielle, la députée de Saint-Laurent, je la remercie, en fin de compte, pour son analyse fine et détaillée. C'était éloquent, c'était même presque humoristique, par moments, c'était très personnel, son résumé des sept dernières années et du discours du premier ministre. Mais je ne suis pas d'accord et je ne partage pas sa vision.

La co-porte-parole du deuxième parti d'opposition, j'ai entendu plusieurs histoires d'horreur en santé, en éducation, en itinérance, sous prétexte que ce n'était pas dans le discours du premier ministre, pour justifier, donc, cette critique-là, que le premier ministre n'était pas branché ou suffisamment aligné sur ces grandes questions.

Mais on est en débat de discours d'ouverture. On a tous notre voix au chapitre. Un discours d'ouverture, pour moi, c'est une liste de priorités, c'est une sorte de projet gouvernemental pour l'année ou les années qui viennent, selon le moment où il est prononcé, c'est sur les grandes priorités. Il s'agit donc d'identifier des champs d'action où le gouvernement veut marquer des changements d'approche, ce qui ne veut pas dire qu'on oublie le reste et que les ministres ne feront rien d'autre que ce que le premier ministre leur a demandé hier.

En fait, ce que je comprends, c'est que le pragmatisme qui nous anime nous amène à dire : Ça, là, ça n'a pas marché ou ça n'a pas donné les résultats escomptés, attendus, on va donc s'y prendre autrement. Et il faut dire aussi que, et on l'a entendu dans le discours du premier ministre, le monde a changé depuis sept ans. Les solutions d'hier ne sont pas nécessairement toujours les bonnes aujourd'hui, et donc il faut se réaligner. C'est ça, le pragmatisme.

Donc, je ne suis pas d'accord avec la cocheffe du... la co-porte-parole du deuxième groupe d'opposition et je ne partage pas sa vision.

Le chef du troisième groupe d'opposition, qui vient de parler, est d'accord avec les priorités, les têtes de chapitre, mais il est critique de la gestion du gouvernement, mais tout de même, et c'est ce que j'ai noté, moins qu'il ne l'est de la gestion du gouvernement fédéral.

C'est la suite qui me plaît moins. Rendu là, il nous accuse de rester silencieux à l'égard d'Ottawa sous prétexte, donc, en quelque sorte, d'une sorte d'omerta fédéraliste. Désolé, mais il se trompe de parti. Si on peut suivre sa ligne de pensée, par rapport à un silence québécois à l'égard d'Ottawa, par jovialisme, appelons-le comme ça, il se trompe de parti parce que le dogme des fédéralistes qui pardonne à Ottawa, ce n'est pas nous, c'est l'opposition officielle.

Et lui, avec son troisième... avec la troisième opposition, il est résolument souverainiste, et c'est correct, il a le droit, mais l'opposition officielle et la troisième opposition sont bien campées : fédéralistes, souverainistes.

Moi, je suis nationaliste. Moi, je suis autonomiste. Et, jusqu'à preuve du contraire, c'est vrai aussi pour le gouvernement dont je fais partie. Et donc je ne partage pas leur vision et je ne suis pas d'accord avec eux.

Presque 24 heures, donc, après le discours du premier ministre et après l'avoir entendu ici et relu hier soir, entre deux ou trois panels d'analystes et de commentateurs politiques à la télé, sans oublier les chroniqueurs politiques dans les journaux ce matin, je me disais que, tant qu'à me lever en cette Chambre, je me devais de faire l'exercice de comprendre

ce qu'il contenait, ce discours, parce qu'on en a plus entendu sur ce qu'il ne contenait pas que ce qu'il contenait. Mais d'abord il y a deux sujets, Mme la Présidente, qui m'ont particulièrement impressionné, interpellé, réjoui dans ce discours. Alors, permettez-moi cette note personnelle, mais aussi pour mon comté : l'annonce du dépôt d'un projet de loi pour donner sa première Constitution au Québec, et ça, bien, j'y reviendrai parce que je me considère... en tout cas, moi, je m'appelle comme ça, un constitutionnaliste de fin de semaine. Donc, je n'ai surtout pas les papiers qui vont avec, mais j'aime beaucoup ça, la Constitution. Et je me sens privilégié de pouvoir participer à l'étude de ce projet de loi et privilégié de faire partie du gouvernement qui va le déposer et, je l'espère sincèrement, le faire adopter.

L'autre sujet dans le discours qui, moi, m'a réjoui et qui a fait ma journée, comme on dit, c'est la promesse d'inclure ce qu'il est convenu d'appeler la sécurité défense dans la nouvelle vision économique que le gouvernement, par la voix de sa ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, va présenter bientôt aux Québécois. D'ailleurs, j'en ai fait le sujet de ma déclaration de député ce matin tellement j'en étais fier. Alors, je vais vous la lire pour vous expliquer, parce que la défense fait une grosse différence pour moi et pour le comté de Saint-Jean. Ce matin, c'était M. le Président, mais là, Mme la Présidente.

«Au lendemain du discours inaugural du premier ministre, je me lève avec joie et fierté pour vous dire que Le Haut-Richelieu est prêt pour la nouvelle vision économique du gouvernement et partage ses ambitions dans le secteur de la défense.

«Vous aurez noté que le premier ministre a répété hier que la défense ferait partie de l'équation dans la nouvelle donne économique mondiale qui s'offre à nous. Et, pour le comté de Saint-Jean, c'est de la musique à nos oreilles puisque la région a déposé, au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, un projet de centre de recherche et d'innovation en sécurité défense.

«Et c'est assurément une des clés dont disposerait le Québec pour s'inscrire dans cette nouvelle mouvance, en plus des secteurs naval et de l'aéronautique qui s'imposent naturellement dans les circonstances, et d'ailleurs, comme on peut lire dans La Presse+ de ce matin, sans oublier que le secteur de la défense est déjà bien présent chez nous, dans Le Haut-Richelieu, et prêt à relever ce défi pour participer à cet essor prometteur pour le Québec.»

Et je vous explique, parce qu'en déclaration de député, une minute bien comptée, c'est tout ce que... c'est toute la place qu'on a, mais là ça me donne la chance d'aller dans les détails. Et il y en a beaucoup, de détails dans cette histoire de défense dans l'économie et dans la vision économique du gouvernement et dans l'intérêt du Haut-Richelieu.

Il faut savoir, et on comprend en lisant l'article de Jean-Philippe Décarie dans la section *Affaires* dans La Presse+ de ce matin, auquel je faisais référence dans ma déclaration de député, que Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas seulement une tradition militaire, on peut dire que c'est à Saint-Jean qu'est née la tradition militaire en 1666 avec la construction du fort Saint-Jean, qui existe toujours aujourd'hui et qui est devenu le Collège militaire royal de Saint-Jean. Et c'est là, au Collège militaire royal de Saint-Jean, comme à celui de Kingston, que les officiers des Forces armées canadiennes sont formés. On leur a d'ailleurs accordé récemment ou réaccordé récemment le statut universitaire officiel. Mais c'est aussi à Saint-Jean-sur-Richelieu que, bon an mal an, 5 000 recrues viennent subir leur formation de base avant d'être affectées un peu partout au pays. Et c'est sans compter l'École des langues et les autres services de formation et de perfectionnement de la garnison.

• (16 heures) •

Mais il n'y a pas qu'une tradition militaire, dans le Haut-Richelieu, il y a aussi un écosystème industriel qu'à une autre époque on appelait une grappe. Souvenez-vous des grappes industrielles. Mais, dans le cas de Saint-Jean-sur-Richelieu, on compte sur des entreprises de toutes tailles qui sont des joyaux de la sécurité et de la défense. Il n'y a qu'à penser à Rheinmetall, Logistik Unicorp, Cambli, Mawashi et plusieurs autres qui sont à la fine pointe de la technologie. Et c'est pour ça, et c'est comme ça, d'ailleurs, qu'est né le projet de centre de recherche et d'innovation en sécurité défense, qui compte déjà des chercheurs d'un côté et de jeunes pousses incubées de l'autre pour essaimer autour de noyaux de grandes entreprises, pour saisir les opportunités de développement qui s'offrent à nous, surtout dans la foulée de ce discours et de la vision du gouvernement qui arrive, parce que, lorsqu'on parle de défense et de sécurité, on parle de technologie, et, il faut le savoir et le dire, la clé, c'est de pouvoir prendre les technologies issues de la recherche militaire pour les faire passer en applications civiles. C'est comme ça qu'Internet, par exemple, a vu le jour, et combien d'autres, dont les drones.

Mawashi, dont je vous parlais, se spécialise dans les exosquelettes. C'est quoi, ça? Bien, les exosquelettes, ça permet aux soldats de transporter de plus importantes charges en se fatiguant moins, des espèces de jeux de poulies et de moteurs les aident sans qu'ils ne soient limités dans leurs mouvements, une sorte de force d'assistance. On rêve déjà de pouvoir mettre au point et commercialiser le même genre de technologie en applications civiles, justement, comme, par exemple, pour les travailleurs de la construction et d'autres métiers qui sont très durs physiquement et qui pourraient devenir plus faciles à faire et à vivre. Ne serait-ce qu'en congés de maladie et en espérance de carrière et de vie prolongée, les possibilités sont fascinantes, comme dirait Charles Tisseyre, que je salue.

Même chose pour Logistique Unicorp, qui est une multinationale familiale à Saint-Jean-sur-Richelieu, multinationale familiale, vous avez bien entendu, qui fabrique des vêtements pour des militaires d'armées partout sur la planète et qui a des unités de production sur presque tous les continents. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que les vêtements intelligents sont de plus en plus populaires, pour ne pas dire à la mode, et il faudrait être naïf pour ne pas imaginer que la recherche militaire en la matière est très active, et donc comprendre que ce pourrait être un objet de recherche chez nous. C'est justement les dérivés pour les applications civiles des vêtements intelligents qui émergeront, et vice versa. Pourquoi ne pas faire de la recherche militaire en accessoires et vêtements intelligents?

Et, en parlant de recherche, l'INRS et l'ETS, en plus du cégep de Saint-Jean, sont déjà prêts à se mettre au travail avec des professeurs intéressés et des étudiants qui suivront. La vingtaine d'entreprises, chez nous, ont déjà fait beaucoup

de travail ensemble, et la synergie se fait déjà sentir. Bref, je le répète, comme je le disais dans ma déclaration de député, le Haut-Richelieu est prêt pour la nouvelle vision économique du gouvernement et partage ses ambitions dans le secteur de la défense.

Et il n'y a pas que la recherche et l'innovation qui pointent dans la direction de la défense qui veut... que veut prendre le gouvernement dans sa nouvelle vision économique. On n'a qu'à penser à l'aéronautique, on est forts là-dedans, on en a, de ça, et tout le secteur naval. Il y a eu une petite baisse, mais là, depuis un bout de temps, ça va très bien, le naval. Ce que j'ai compris de ce que le premier ministre nous dit, c'est que le monde a changé à cause du président américain, mais aussi des guerres qui se sont multipliées dans le reste du monde. Et, dans ce contexte, on ne peut plus rester dans l'ombre des États-Unis, d'autant plus que nos partenaires européens redoublent d'efforts en la matière, avec tous les milliards qui viennent avec.

Mais ce n'est pas la seule chose que j'ai comprise en écoutant le premier ministre prononcer son discours d'ouverture hier, et, si vous le permettez, j'ai encerclé plusieurs passages du texte écrit, de la version écrite, pour les commenter au fur et à mesure et revenir à ce que je vous disais tout à l'heure. On a beaucoup entendu de ce qu'il n'y avait pas dans le discours. Voyons voir ce qu'il y avait dedans. Non, non, je ne fais pas comme un analyste, je fais comme un député qui attendait des bonnes nouvelles, comme la défense, mais il y en a plein d'autres aussi là-dedans, et c'est une bien bonne chose.

Donc, tout le monde... En tout cas, le chef de la troisième opposition l'a noté, il est d'accord avec les principes des priorités : un, l'économie et le portefeuille des Québécois; deux, l'efficacité; trois, la sécurité; et, quatre, l'identité. Ça, c'est mon dada, l'identité. Je garde ça pour plus tard.

Donc, allons-y avec ce qu'on a comme portrait de départ. Sept ans après les élections du 1er octobre 2018, il nous reste un an de travail, et on n'est quand même pas pour arrêter en si bon chemin, mais, je le disais tout à l'heure, dans le contexte, il y a peut-être des choses, parce que le monde a changé puis parce qu'il y a des choses qui ont moins bien fonctionné... il y a peut-être des choses qu'on devrait aborder sous un autre angle, et c'est exactement ce qu'on fait en économie, avec la vision économique, et c'est ce qu'on va faire aussi, si j'ai bien compris, avec un mandat encore plus ambitieux pour l'économie, pour les dossiers qui étaient sur la table.

Je ne sais pas si vous avez remarqué, Mme la Présidente, mais Hydro-Québec, on parlait de 150 milliards, 175, 180 milliards. La dernière nouvelle que j'avais, le premier ministre parlait hier de 200 milliards, le plus grand chantier économique de toute l'histoire du Québec.

Mais ce qu'il a dit, c'est... parce que moi, je ne suis pas économiste puis je ne suis pas comptable, ça fait qu'il y a des choses comme ça qui nous impressionnent, dans les chiffres, mais, à un moment donné, il faut comprendre la mécanique de l'économie. Il nous a dit, hier : Ça va provoquer deux booms économiques dans les régions du Québec. Pas juste au Québec, dans les régions du Québec, parce que l'électricité, ça vient de loin, et, chemin faisant, il faut dépenser de l'argent pour la transporter, pour avoir les éoliennes, pour avoir tout... tout ce qu'il faut qu'on installe et qu'on construise au cours des prochaines années. Donc, un premier boom avec la construction des installations de production et des lignes de transport, et puis ça, bien, ça tombe sous le sens. Mais, quand il l'a dit, hier, j'ai allumé un peu plus : un deuxième boom avec les investissements des entreprises qui ont besoin de cette énergie qu'on va produire à prix compétitif.

Donc, il y a une logique à dire : On est rendus avec d'énormes projets hydroquébécois, on a une nouvelle vision économique, donc on va hausser la barre puis on va aussi travailler à partir de ce mandat ambitieux, parce qu'on est rendus là. Si on ne veut pas manquer le bateau, il faut tout de suite que l'économie avec Hydro-Québec se mettent main dans la main et avancent.

Il faut aussi, pour ça, accepter, je suis toujours dans le texte du premier ministre, là, on doit, comme société, accepter de changer nos façons de faire. Oui, je sais, vous pensez que ça parle des syndicats, ça, mais il va en parler plus tard, un peu comme ça, mais, dans ce cas-ci, ce n'est pas ça. C'est toujours dans l'économie, mais dans la partie qu'on appelait, à l'interne, quand on en entendait parler, Q-5, en référence à C-5, à Ottawa, le projet de loi pour accélérer les projets. Alors, l'annonce officielle du premier ministre, hier, c'était : «J'annonce que mon gouvernement va déposer cet automne un projet de loi pour accélérer le déploiement de projets économiques et énergétiques qui sont stratégiques pour le Québec.» Moi, j'ai fait : Ah! ça, c'est Q-5.

Mais c'est vrai qu'on a des beaux projets, puis c'est vrai que les délais, le processus, les études, tout ça... Il ne s'agit pas de ne pas faire d'études, mais des fois, une au lieu de deux, ça irait mieux. Et il y a des partenariats qui sont très exigeants, dans la mesure où, par exemple, avec les Premières Nations et les Inuits, on en a annoncé, là, en Gaspésie, on a annoncé sur la Côte-Nord... Mais, une fois qu'on annonce ça, c'est le départ des grands projets, c'est le départ des... mais ça peut prendre une éternité, si on ne fait pas attention. Et donc, avec cette nouvelle... ce nouveau projet... ce projet de loi pour cette nouvelle vision, on va aller plus vite.

Avec un peu de chance, on va même épargner, parce que, si je me souviens bien, quand on parlait avec le ministre responsable des Infrastructures de l'époque, il nous expliquait que, ce n'est pas compliqué, plus c'est long, plus ça coûte cher, plus il y a de monde à l'ouvrage. À partir du moment où on peut décoller les projets rapidement, on devrait être bons aussi pour rentrer plus rapidement dans la partie production et avoir des retours sur ces investissements-là. Parce qu'on parle d'électricité, là, ce n'est pas comme si c'est à la toute fin qu'on va avoir l'immeuble puis qu'on va pouvoir l'occuper. À partir du moment où on produit de l'électricité, on veut rapidement l'amener dans les lignes de transport et pouvoir en profiter. C'est ça, l'idée derrière ça.

On a aussi, dans la partie économie du premier ministre... Ça, j'en ai entendu parler, surtout, avec le troisième chef... le chef de la troisième opposition, ça ne va pas avec ce que je comprenais et ce que j'ai vécu depuis quelques années, quand il est question d'investissements chez nous et de compagnies, chez nous, qui font appel aux services d'IQ pour essayer de s'aider. Ma compréhension, puis c'est ce que le ministre délégué à l'Économie disait ce matin, puis c'est

ce que le premier ministre disait hier, on a beaucoup augmenté, c'est vrai, les interventions d'Investissement Québec, depuis sept ans, et c'est une bien bonne chose, mais la vaste majorité des interventions d'Investissement Québec étaient auprès des petites et moyennes entreprises, la très vaste majorité. Évidemment, quand on se retrouve avec des chiffres de 200, 300 millions pour un énorme projet puis que, malheureusement, ce projet-là vire mal, là, on panique, là, on capote. Mais la grande majorité des projets qui ont été soutenus par Investissement Québec, un, se sont bien déroulés, mais c'était aussi pour des petites et moyennes entreprises du Québec.

• (16 h 10) •

Et je suis de ceux qui ont levé l'oreille, hier, puis compris que le premier ministre passait une commande à la caisse, CDPQ, quand il dit : «Je vous annonce que le gouvernement va demander à la caisse d'augmenter la part de ses investissements dans l'économie québécoise.» Ce que j'aime, c'est la raison qu'il donne, «en raison du nouveau contexte économique mondial». C'est ça, être pragmatique. Il y a des problèmes particuliers, il y a des situations particulières, il faut s'ajuster, il faut répondre rapidement, et c'est ce qu'avec le... la CDPQ, je pense que le premier ministre avait en tête et je trouve que c'est une bonne idée.

Bon, le premier ministre, à chaque fois qu'il parle d'économie, il met tout le temps «portefeuille des Québécois». Là, on en a plus à dire, parce que le portefeuille des Québécois, c'est une obsession depuis sept ans. J'ai entendu, probablement à la radio ou à la télé, hier ou ce matin, je me souviens plus, là, il y en a trop eu... j'ai entendu dire : Il n'avait pas besoin d'attendre sept ans pour parler de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Bien, je m'excuse, mais ça a commencé la première semaine, avec les lunettes, et puis, depuis ce temps-là, on accumule, on accumule. Regarde, je peux y aller de mémoire, mais je vais y aller... parce qu'il en a fait une liste là, et puis celle qui m'a le plus touché, moi, c'est les 2 000 \$ aux personnes âgées à bas revenus. Ça, chez nous, ça a fait une énorme différence.

Dans le comté de Saint-Jean, on a beaucoup, beaucoup de personnes âgées, parce que c'est une région... Tu sais, Saint-Jean, c'est Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est le chef-lieu, et puis il y a beaucoup de personnes autour, en campagne, puis dans les zones agricoles qui, une fois la retraite venue, s'en viennent en ville, vont dans une RPA ou dans un logement, puis là, bien, les moyens sont limités. Comme le disait le premier ministre hier, ces gens-là à faibles revenus, ils n'ont pas la capacité de travailler davantage pour améliorer leur sort, leur retraite est un peu fixe. Alors, ce 2 000 \$ par année là, pour moi, ça a fait une énorme différence.

Mais ce n'est pas nouveau, là. Il y en a tout plein d'autres, et puis je vais y aller dans l'ordre. Les deux heures gratuites de stationnement dans les hôpitaux. Il ne se passe pas une semaine sans que je n'entende pas parler du fait que, aïe, ça fait-tu du bien, là, depuis sept ans, là, on va à l'hôpital deux heures, visiter quelqu'un, ou on y va nous-mêmes pour un test, ou quelque chose, puis on n'a pas besoin de payer 30 \$ pour le stationnement. Merci beaucoup, qu'ils nous disent. Mais ça fait sept ans, ça, là, là. On n'a pas commencé ça la semaine passée, là.

Il y a les tarifs de garde à taux unique. Les lunettes des enfants, dont je vous parlais, ça, ça a été la première chose qui est entrée en vigueur, je veux dire, même avant la fin du mois d'octobre, je pense. Les taxes scolaires, qu'on a harmonisées, qui a fait en sorte de les baisser...

Puis mettre l'argent dans le portefeuille des Québécois, ça commence par la baisse d'impôt. Ça fait déjà deux ans. Un point d'impôt dans la première et la deuxième section imposable, c'est une énorme différence. Moi, j'avais espéré qu'on puisse en faire un autre petit pas. Là, avec les circonstances économiques qu'on connaît puis avec ce qu'on est en train de vivre, d'incertitude, ce ne serait peut-être pas une bonne idée. Mais c'était ça, le but, puis on l'a fait. Comment il disait ça, le patron, en fin de semaine, à la télé? M. le premier ministre, il disait : On y a cru, on s'est battu, on l'a fait. Ça, on l'a fait, les impôts.

On a aussi décidé de plafonner plein de tarifs gouvernementaux à 3 %, à commencer par Hydro-Québec. Puis je n'ai jamais compris pourquoi les gens disent : Oui, mais là, 3 %, là... Oui, mais c'est un plafond. Si c'est juste 2 %, vous allez payer 2 %. On ne vous dit pas qu'on va prendre 3 %. On vous dit que, si ça dépasse 3 %, on va le combler. Mais moi, je trouvais que c'était une bonne nouvelle. Je n'ai pas entendu beaucoup de réactions positives, et pourtant ça fait partie de remettre de l'argent dans les poches ou dans le portefeuille des Québécois.

Puis, au niveau des... du portefeuille, bien, ce n'est pas fini, parce qu'il a dit au ministre des Finances hier : Trouve une façon de remettre l'argent dans les poches des Québécois. Et surtout, et c'est ça que j'ai apprécié, on va en faire le plus possible pour les aider, les Québécois qui ont de la misère à arriver à la fin du mois. On doit faire plus pour les aider. C'est vrai. C'est vrai que, quand on entend des économistes parler... Ah! bon, le PIB par ci, l'inflation par là, puis, au final, les salaires ont augmenté, puis tout ça... mais il ne faut jamais oublier que, dans la marge, c'est vrai pour la moyenne. Pour la moyenne, la vie est belle, là, mais aussi... je ne parle pas de la classe, là, je parle de la moyenne économique, mais, pour ceux qui sont dans les... des circonstances plus difficiles, c'est encore plus dur, l'inflation qu'on a vécue. Puis ce n'est pas réglé, l'inflation, ça reste encore des prix de fou à l'épicerie, mais l'inflation elle-même a régressé. On a réussi à contrôler... pas nous, mais l'économie a réussi à gérer une partie de l'inflation. Mais il reste qu'on a encore des Québécois qui en arrachent, comme on dit, puis, si j'ai bien entendu le premier ministre, puis je pense que le ministre des Finances l'a bien entendu aussi, il va falloir qu'il livre quelque chose. On verra ce que c'est.

L'efficacité, tout le monde en a parlé énormément, tout le monde semble d'accord, mais personne n'a la même recette. C'est comme la recette de la soupe aux pois de ma mère. Moi, je la fais pareil comme elle, mais, quand je fais goûter ma soupe aux pois, ce n'est jamais pareil comme celle de la mère des autres. C'est la mienne qui est la meilleure, mais ça prend du jambon.

Je voulais vous dire aussi, quand je parcourais le discours du premier ministre, que le traitement choc dont on parlait pour l'efficacité, ça fait peur comme ça, mais, en même temps... peur dans le sens que c'est l'inconnu qui fait peur, à partir du moment où, dans chaque ministère, on va avoir un plan de match, dans chaque institution de l'État, organisme de l'État, on va savoir où on s'en va, au nombre où on est, 350 000 en santé, à un moment donné, il y a sûrement moyen de

moyenner. Puis moi, la première chose à laquelle j'ai pensé, quand j'ai vu ça, c'est... bien, tu sais, quand on a réduit le recours aux agences de santé, le monde nous disait : Bien oui, mais là, c'est parce que le TSO, c'est effrayant, puis les agences de santé, c'est effrayant. Bien, ça a été d'une pierre deux coups, presque, parce que, TSO, il n'y en a plus, puis les agences de santé, ça fait déjà deux ans qu'il n'y en a plus dans plusieurs régions, et ça va continuer l'année prochaine, si j'ai bien compris, puis l'année d'après aussi.

Donc, à quelque part, il ne faut pas partir en peur avec ça. Il faut juste considérer que tout le monde a sa part à faire, et on va voir comment ça se traduit. Mais peut-être qu'on doit se dire que les gens qui prennent les décisions les prennent toujours avec la commande du premier ministre : il ne faut pas que ça affecte les services. Si ça n'affecte pas les services, y a-tu moyen de s'en passer puis, si oui, comment? Mais il ne s'agit pas non plus de couper partout, tout le temps, là. On ne rentre pas là à la tronçonneuse. Si j'ai bien compris, la dernière fois qu'on a parlé de chiffres, on était dans la marge, là. Tu sais, on n'est pas dans le 10 %, 15 %, 20 %, là, on est dans la marge.

À part ça, qu'est-ce que... oui, qu'est-ce que je voulais vous dire? Les syndicats, deux mots, parce que ce matin on a été accueillis encore, comme la fin de semaine passée, par les syndicats qui sont montés aux barricades, parce qu'on a une commande qui est passée par le premier ministre à notre ministre du Travail, qui l'a répété encore dans son discours hier : il faut moderniser le monde syndical, il faut arriver en 2025. Parce que c'est fou, hein, mais, quand on y pense, le propre du syndicalisme, c'est de perpétuer des acquis. C'est ça, la raison d'être, on veut perpétuer des acquis. Tout le monde se modernise, tout le monde fait sa part. Il ne s'agit pas, là non plus, de partir à la guerre. Je pense que, moi le premier, j'ai été très choqué lorsqu'on a su qu'il y a un syndicat qui s'en allait en Cour suprême puis que ça allait coûter 1 million. Ça m'a choqué encore plus de savoir que ce syndicat-là n'avait pas de fonds de grève pour ses enseignants qui ont fait la grève l'année dernière. Il y a des incongruités comme ça qui font que, ne serait-ce que parce qu'on est le champion des grèves toutes catégories au Canada, on devrait au moins en parler, hein, puis un projet de loi, c'est aussi fait pour ça.

À part ça, qu'est-ce qu'il a annoncé, le premier ministre? Qu'on va amender la loi P-38. Bien, pour avoir eu affaire à P-38 pour des citoyens, je pense que c'est plus que nécessaire.

Puis là on s'en va dans l'identité, puis je vais finir là-dessus ou presque, parce que c'est l'identité qui est mon dada, comme je vous le disais, mais on va avoir tellement d'occasions pour en parler, à commencer par la première constitution du Québec. C'était presque Noël avant le temps pour moi quand on a confirmé ça hier. On s'en était parlé, entre nous, que ça s'en venait, mais là, que le premier ministre dise que le ministre de la Justice va déposer sa première constitution du Québec, pour moi, c'est un grand jour. Ça va être un honneur de travailler là-dessus parce que... et un honneur de faire partie du gouvernement, parce qu'à mon sens c'est ce qui va... je le disais tout à l'heure, je ne suis pas souverainiste, je ne suis pas fédéraliste, je suis nationaliste et autonomiste, puis je pense que la constitution, ça va incarner ça.

Puis je pense que la constitution, quand on y pense, puis on en a parlé depuis un an déjà... j'ai même participé, il y a un an et quelques, au nom du ministre, à un forum d'une journée sur la constitution puis d'autres affaires comme ça, et à quelque part, c'est juste normal qu'on puisse avoir des lois qui soient quasi constitutionnelles. Ça fait que, tant qu'à avoir des lois quasi constitutionnelles, autant les emballer dans une constitution.

• (16 h 20) •

La langue française, forcément, c'est la première chose à laquelle je pense quand je pense à une constitution, en espérant la préserver, en espérant réussir à renverser le déclin, mais c'est certain qu'on a une situation particulièrement difficile. Puis je ne veux pas reprendre les discours des chefs de tout à l'heure, qui parlaient d'immigration, mais c'est clair que les... on n'a plus les moyens, les nombres sont tels qu'on n'a plus les moyens en ressources humaines, on n'a plus les moyens en argent, on n'a plus... D'ailleurs, le premier ministre... puis là je l'avais identifié, là, mais je ne me souviens pas où c'est, le premier ministre y a fait référence hier en disant qu'on est très généreux avec les nouveaux arrivants, particulièrement les 200 quelques mille qu'on appelle les demandeurs d'asile. Et puis ce n'est pas une question de ne pas être généreux, c'est une question de ne pas avoir les moyens ou de ne plus avoir les moyens. La pression sur les services, la pression sur le personnel en termes de capacités qu'on a de recruter des enseignants, de recruter les services de garde, de recruter les infirmières, tout ça, on est au bout du rouleau en termes de capacités humaines puis, quand on en parlera, on va voir qu'en argent ça se compte aussi en beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent. Si on a les moyens, bien, il faudrait que quelqu'un me dise où on va les trouver.

Permettez-moi de juste terminer en trouvant une petite... que j'avais préparée pour dire que je serai... je serai très fier, lorsque viendra le moment, de travailler sur le projet de loi sur la constitution en commission et je serai très fier de faire partie du gouvernement qui, je l'espère, l'adoptera. Tout ça pour dire, donc, que je suis d'accord avec le premier ministre et que je partage sa vision. Et donc je vais voter, Mme la Présidente, pour la motion du premier ministre : Que l'Assemblée nationale approuve la politique générale du gouvernement. Merci, madame.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Et, lorsque vous ferez votre soupe, j'en prendrais bien une bonne pour vous dire si c'est la meilleure.

Je suis prête maintenant à reconnaître le député de Saint-Jérôme. La parole est à vous pour 10 minutes.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Alors, bien content de vous retrouver, chers collègues. J'interviens en réaction au discours d'ouverture qu'on a entendu hier, Mme la Présidente, en ayant relu le discours d'ouverture de la première session de cette législature, et puis je me rends compte comment ça peut être difficile pour un premier ministre, qui est à la tête d'un gouvernement depuis sept ans, de prononcer un discours d'ouverture. C'est un exercice périlleux.

Ça demande beaucoup d'humilité, parce que soit on reparle des mêmes chantiers puis on donne l'impression que ça n'avance pas...

Par exemple, dans le discours d'ouverture, l'efficacité des services publics est mentionnée à neuf reprises. C'est au tout début de notre législature, mais on en reparle effectivement et, je pense, de bon aloi cette fois-ci. On parlait aussi d'améliorer la sécurité au Québec, hein, puis à Montréal en engageant des policiers dans les rues. Pour ceux qui sont curieux, c'est à 1 h 19 min 10 s. Si on parle des mêmes chantiers puis que ça laisse cette impression que les choses n'avancent pas, bien, on est un peu pris aussi, si on parle, par exemple, de thèmes qu'on souhaite laisser de côté parce qu'il serait embarrassant de les répéter, comme les hôpitaux privés, par exemple, ou attirer des étudiants étrangers qui obtiennent leur diplôme dans nos universités pour qu'ils aient un statut de résident permanent rapidement ou encore, bien, on établit de nouvelles priorités et, à ce moment-là, on souligne implicitement ce qui était dans l'angle mort il y a trois ans, comme la camisole de force de la bureaucratie, dont on avait tout de même pris conscience, je crois, durant la pandémie, ou encore la modernisation du régime syndical, qui est un nouveau thème, mais un vieux thème, puisqu'en 2014 c'était effectivement dans la plateforme du parti. Dans tous les cas, dans ces trois cas de figure, la comparaison dans le temps n'est pas favorable au gouvernement, et c'est pourquoi c'est si périlleux comme exercice.

J'ai l'impression qu'il y a deux bons coups, en tout cas, de mon point de vue, et deux moins bons coups, le premier bon coup étant effectivement la modernisation du régime syndical. Il est effectivement grand temps... Je pense qu'en fait, c'est même de nature à renforcer la légitimité des associations de travailleurs. Je crois fermement, et je l'ai dit la semaine dernière, mais je crois fermement qu'il faut ajouter aux intentions du gouvernement un vote secret lors de l'accréditation syndicale. C'est incontournable. Il n'y a pas de démocratie syndicale si, lorsqu'on constitue un syndicat, on ne peut pas voter en son âme et conscience dans un isolement qui nous préserve des pressions et de l'employeur et des démarcheurs syndicaux.

Je pense que c'est excellent de réfléchir à l'efficacité de l'État, même sous un nouvel angle, hein? Je pense qu'on a vraiment vu un changement avec la nouvelle présidente du Conseil du trésor. Après avoir posé beaucoup de questions moi-même, parce qu'on sentait que ça tergiversait sous l'ancienne présidente, bien là, on sent, au contraire, qu'on demande la collaboration de tous les ministres pour aller de l'avant, et donc une collaboration pleine et entière, selon les mots de la lettre que la présidente du Conseil du trésor a envoyée à ses collègues, et ça, je pense que c'est très bien.

Évidemment, il y a une partie de la nouvelle vision économique qui, moi, me laisse sur ma faim, Mme la Présidente, parce qu'on demande essentiellement à Hydro-Québec d'investir, d'investir des sommes importantes, à un moment où sa cote de crédit est moins bonne, malheureusement. On demande aussi à Investissement Québec d'intervenir. On demande aussi à la caisse de prendre davantage de participation dans l'économie québécoise. Autrement dit, la nouvelle vision économique dont on parle, bien, elle n'est pas si nouvelle, c'est, encore une fois, que nos institutions publiques fassent, finalement, les choix de l'économie québécoise plutôt que de faire confiance aux entrepreneurs qui mettent leur propre argent en jeu, et moi, je pense que c'est de ce côté-là qu'on devrait miser. Je pense que c'est de ce côté-là qu'on devrait avoir davantage confiance.

L'autre côté négatif, pour moi, c'est l'absence de cette crise des services publics, qu'on semble éviter de nommer. Dans ma réaction à moi, en fait, au discours d'ouverture en novembre 2022, moi, j'ai réagi en décembre, je disais : Un second mandat, pour moi, mais toujours un même cri du cœur de nombreux citoyens pour des services publics efficaces. Je me cite moi-même, mais c'était, en fait, déjà présent dans mon esprit, puis je constate que le premier ministre ne parvient pas à nommer la crise des services publics comme telle, mais on s'en approche avec la question de l'efficacité, de la bureaucratie, d'une camisole de force. Donc, j'espère qu'il ira dans cette direction.

Je pense aussi, puis, pour moi, c'est important de le dire parce qu'évidemment c'est une réplique au discours d'ouverture du gouvernement... mais je ne peux m'empêcher, à l'image du collègue de Saint-Jean, de réagir à ce que les partis d'opposition ont dit, et je souhaite leur transmettre l'espèce d'urgence de réaliser que ce que le premier ministre mentionne dans son discours, c'est aussi la réalité à laquelle ils feront face eux-mêmes, si jamais ils prennent le pouvoir. Ce n'est pas quelque chose de nouveau, c'est quelque chose qui existe depuis longtemps, et ce sont, malheureusement, pour moi, les forces du statu quo qui font que le Québec n'avance pas suffisamment, en tout cas, pas suffisamment rapidement.

Souvent, on entend, du côté de l'opposition, en réaction à toutes sortes de nouvelles : Nous, si on prend le gouvernement, nous allons bien gérer. Désolé, mais, si c'était un problème de gestion, je pense qu'on l'aurait réglé. On entend souvent aussi, et là vraiment de... tant du troisième groupe d'opposition que de l'opposition officielle, l'idée de décentraliser. Bien, c'est un concept peut-être qui est un peu oublié dans le discours d'hier, mais c'est certainement un impératif important. C'est certainement ce qu'on avait en tête quand on entendait le parti au gouvernement qui disait qu'il était important de laisser les choix entre les mains de ceux qui connaissent les élèves par leur nom ou, voire, les patients, bref, qu'on puisse se faire confiance, qu'on puisse faire confiance parfois aux municipalités, parfois aux acteurs locaux, parfois aux groupes communautaires qui sont sur le terrain, et que l'impulsion, là, la nécessité de contrôler depuis Québec avec des mécanismes très rigides, malheureusement, me semble à proscrire à l'avenir.

Quand les MRC sont responsables de l'aménagement du territoire, pour ne prendre qu'un exemple, mais qu'elles doivent demander, pour tout changement, tout amendement à leurs propres schémas, la permission du ministère des Affaires municipales, je pense qu'on ne se fait pas confiance entre nous, et c'est peut-être une façon, comment dirais-je, d'enlever des obstacles à l'avancement de différents projets. Je pense que ça, c'est une piste intéressante.

• (16 h 30) •

Plus encore, Mme la Présidente, la décentralisation, ça existe depuis longtemps, comme débat, et là je vais vous citer un document de 1977, qui est l'année de ma naissance, c'est le préambule du livre blanc du gouvernement du Québec sur la décentralisation. Et, essentiellement, ce qu'on y dit, c'est qu'on a un... une... un ensemble de règles de l'État qui se multiplient, un leadership politique et administratif qui s'est constitué à Québec, et la planification est

devenue à la mode. «Un nouveau processus décisionnel centralisé s'est installé, processus qui a fait l'objet, occasionnellement, de tentatives timides de régionalisation, de déconcentration ou de décentralisation.» Et on a ici... Pardon, j'ai perdu mon bout, mais je vais le retrouver. «En 1977 — poursuit l'auteur du préambule — le citoyen se retrouve prisonnier de normes, otage de multiples réseaux institutionnels réglementés par l'État. Cette atrophie de l'initiative, de la créativité et de la responsabilité des citoyens ne peut plus durer.» Qui signe ce préambule, Mme la Présidente? Le premier ministre de l'époque, René Lévesque. Et il me semble qu'il y a là une piste pour montrer que ça existe depuis longtemps, comme débat, et que les partis d'opposition doivent voir que, dans le discours d'ouverture, leur propre critique, c'est que le gouvernement fait face à des difficultés auxquelles ils feront face aussi. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Chauveau.

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je me permets, évidemment, de saluer, cet après-midi, l'ensemble des collègues réunis au salon rouge pour cette nouvelle session, qui s'ouvre sur le discours inaugural du premier ministre. Et, comme l'ensemble des parlementaires réunis cet après-midi, nous avons tous écouté avec beaucoup d'intérêt ce discours du premier ministre, somme toute, très intéressant, parce que ça donne les orientations futures vers où on s'en va, vers où on se dirige puis, évidemment, c'est tous des sujets qui nous touchent dans notre quotidien, Mme la Présidente, évidemment, de parler d'économie et du portefeuille des Québécois.

Il n'y a pas de secret là, tout le monde le sait, c'est difficile pour beaucoup de Québécois présentement, il y a beaucoup de Québécois qui peinent à joindre les deux bouts, et de savoir que, dans les priorités du premier ministre, évidemment, d'aider les Québécois à joindre les deux bouts, je trouve ça très intéressant que ce soit là. On verra, évidemment, des projets de loi qui seront déposés dans les prochaines semaines, mais ça, c'est à court terme, ce qu'on peut faire pour aider les Québécois, tout en rappelant qu'il y a eu beaucoup d'actions de posées au cours des sept dernières années. Mme la Présidente, vous en avez été un témoin privilégié, en siégeant dans cette enceinte depuis plusieurs années, vous le savez. Mais, évidemment, on a redonné beaucoup d'argent, que ce soient les baisses de taxes scolaires, notamment, que je me souviens très bien d'avoir réduit au niveau des stationnements dans les centres de santé, les hôpitaux, les cliniques. Les gens apprécient ça énormément. On ne s'en souvient pas, mais ça vaut la peine de le rappeler, le 2 000 \$ qu'on a donné aux aînés qui avaient un revenu inférieur à un montant donné.

Donc, c'est tous des gestes qui ont été posés, mais il y a toujours moyen de faire plus. Tout en n'oubliant pas que l'économie, l'économie, sur le long terme, aussi, doit continuer à se développer. Le premier ministre en est fier et il a raison d'en être fier. Tous les gestes qui ont été posés, quand on compare avec l'Ontario, le chemin qui a été fait, puis qu'on a réussi à rattraper le retard que Québec avait. On fait des pas dans cette direction-là. Bien, pour le commun des mortels, au quotidien, ce n'est pas ça qui les préoccupe, qu'on rattrape l'Ontario, mais ce que, nous autres, ça devrait nous dire, puis les spécialistes devraient se dire c'est que c'est très positif. Ça démontre qu'il y a un effort fait, et ça doit être poursuivi. Et, moi, honnêtement, j'ai confiance en cette équipe économique de ce côté-ci de la Chambre.

Bon, évidemment, sujet important : l'efficacité de l'État. Ça, là, depuis que je suis enfant, ado, que j'entends ça qu'il faut améliorer l'efficacité de l'État. Il faut être capables de donner des services à tous les Québécoises et Québécois, et il faut le faire avec la plus grande efficacité possible, et c'est complexe à y arriver, mais, encore une fois, il y aura beaucoup d'efforts qui seront faits dans cette direction-là.

Troisième point, Mme la Présidente, que le premier ministre a souligné : la sécurité. Moi, je suis criminologue de formation. J'ai une petite déformation. Quand on parle de sécurité, la loi et l'ordre, j'ai travaillé... J'entendais les questions, ce matin, qui se posaient à l'Assemblée nationale. On a parlé beaucoup de violence conjugale ici, dans cette Assemblée. J'ai moi-même travaillé une dizaine d'années, Mme la Présidente, comme directeur d'un réseau qui vient en aide aux hommes ayant des comportements violents. Il y a des façons de faire où on peut prévenir et aider en la matière de violence conjugale. J'aimerais ça vous dire que, le cas zéro, on va l'atteindre un jour, qu'il n'y en ait plus, de féminicide. Il faut continuer à y travailler, mais il y a beaucoup qui a été fait.

Je pense que le gouvernement du Québec a pratiquement doublé le financement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence au cours des sept dernières années. L'ajout de bracelets antirapprochement, qui sont des mesures qui permettent de faire respecter des règles de probation, de libération conditionnelle, de ne pas être en contact avec la victime lorsqu'on est condamné à porter ça, ça peut être un outil favorisant, mais ça ne prévient pas tout, Mme la Présidente. Il faut aussi s'attaquer aux personnes qui sont agressives, et moi, je parle...

Je vais souligner aux gens qu'une des pistes pourrait être également de travailler auprès des auteurs, des hommes qui ont ces comportements-là. Puis on a tendance à toujours le voir d'un volet davantage répressif. Quand on est rendu qu'on pose des gestes d'agression physique grave, c'est tout à fait vrai que ça prend des peines sévères, c'est tout à fait vrai qu'il faut qu'il y ait un arrêt d'agir. Mais, Mme la Présidente, je n'ai pas souvent entendu parler de ça ici, à l'Assemblée nationale, mais j'oserais vous dire que, quand on parle de violence conjugale, on peut dire aussi qu'un homme qui a un comportement violent, en général, il est pogné dans un cycle de violence. Puis, en général, les premiers comportements de violence, les premiers signes qu'on a, ils ont tendance à être de plus en plus graves. Autrement dit, là, un homme parfaitement doux qui passe à poser le geste ultime de tuer sa conjointe ou son ex-conjointe, dans ma carrière, j'ai rarement vu ça. Ça veut dire qu'il y a des gestes qui ont été posés avant ça. Ça veut dire que, bien souvent, on aurait probablement pu aider cette personne-là à ne pas poser ce geste-là.

Ça fait que moi, je lance un petit appel aujourd'hui que le volet des hommes est aussi un élément qui fait partie de la solution si on veut enrayer la problématique de la violence conjugale, ça fait que... ce qui me fait dire que, quand

j'entends le premier ministre parler de sécurité, ce que j'entends, c'est, oui, plus de répression mais aussi plus de prévention, parce que ça coûte moins cher, en général, prévenir; la fameuse expression vaut mieux prévenir que guérir. Alors, je pense, ça pourrait être une belle opportunité de regarder ça de ce côté-là.

Et la quatrième... le quatrième point que le premier ministre a parlé dans ses quatre priorités, c'est l'identité. C'est un sujet qui me passionne, Mme la Présidente, surtout... bien, depuis toujours, mais j'ai un regard encore plus attentif depuis que le premier ministre m'a fait l'immense privilège de travailler sur le volet de la laïcité avec le ministre responsable de la Laïcité. Ce sujet-là, la laïcité, Mme la Présidente, pour moi, là, c'est un des éléments de fierté d'être caquiste.

Vous savez que ça faisait une quinzaine d'années, là, qu'on discutait de cet enjeu-là, on débattait, puis la fameuse commission Bouchard-Taylor, hein, qui... on réfléchissait à la possibilité de faire quelque chose. Puis là il y a eu la charte des valeurs de mon collègue Bernard Drainville, qu'il avait amenée dans une autre... dans un autre parti politique à l'époque, puis ce sujet-là, là, il était tout le temps présent. C'est comme si on ne savait pas comment pogner ça. Puis c'était une patate chaude pour le gouvernement libéral de l'époque, qui savait encore moins comment pogner ce poisson-là, là. Pas facile, parce que, tu sais, il y a de la contestation interne. Le monde n'aime pas ça. Tu sais, quand tu représentes, des fois, tu as des circonscriptions qu'il y a une forte proportion de membres de communautés culturelles, bien, ton monde ne veut pas ça, ces changements-là. C'était dur. Je les comprends, là. À l'intérieur de leur équipe, ça ne devait pas être évident.

• (16 h 40) •

Bien, nous, on l'avait dit, qu'on le ferait, puis on l'a fait. Le projet de loi n° 21, qu'on a adopté en 2019, est venu établir une base extrêmement importante, un principe fondateur, j'oserais le dire comme ça, un principe fondateur de l'identité québécoise qui garantit la neutralité puis la cohésion sociale.

Puis ce n'est pas rien comment ça a changé puis ça a évolué. Regardez, là, il y a quelques années, le premier ministre Couillard qui nous disait, là : Ah! ce que la CAQ propose, ça souffle sur les braises, les braises de l'intolérance, l'actuel chef du Parti libéral, qui dit... M. Pablo Rodriguez, que je salue, je n'ai pas eu la chance de le féliciter en personne pour sa nomination comme chef, mais qui nous dit : Aïe! la laïcité, là, la paix sociale, on ne touchera pas à ça. Il y a un cheminement. Il y a juste une petite affaire, par exemple, c'est qu'on va laisser les tribunaux, par contre, l'attaquer, nous autres, on laisserait ça aller. Moi je dis : Non, il ne faut pas. Il ne faut pas permettre ça, Mme la Présidente.

C'est important de protéger le projet de loi n° 21, très important. Puis non seulement c'est important, il faut le renforcer. Comment on va faire ça? Premièrement, le projet de loi n° 94... je vois mon collègue leader adjoint, ce matin, qui lisait les différents projets de loi qui sont rappelés, le projet de loi n° 94 a été rappelé, qui va renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, un encadrement plus strict des accommodements religieux, un élargissement à l'interdiction des symboles religieux en milieu scolaire, une obligation du visage à découvert dans le réseau de l'enseignement. Imaginez-vous, pour les enseignantes et enseignants, j'ai une pensée pour eux autres aujourd'hui, comment ça ne doit pas être facile d'enseigner à des jeunes qui ont le visage couvert, qu'on ne peut pas voir leurs visages, leurs sourires, leurs beaux sourires, pas capable de voir ça. Ça n'a pas de bon sens. Alors, le projet de loi n° 94, que mon collègue ancien ministre de l'Éducation et aujourd'hui ministre de l'Environnement a déposé, il a commencé, sera poursuivi par la nouvelle collègue ministre de l'Éducation.

Mais il faut aussi, encore une fois, aller plus loin. Mme la Présidente, vous avez été témoin, tout comme moi récemment, d'un rapport important qui a été déposé par Me Guillaume Rousseau et Me Christiane Pelchat, Mme Pelchat qui a même été députée ici, à l'Assemblée nationale, dans les années 90, qui est une ancienne députée libérale que j'ai rencontrée, qui a travaillé auprès des femmes pendant de nombreuses années, une femme extrêmement intelligente et pertinente. J'ai eu un échange avec elle au Cercle des ex-parlementaires il n'y a pas si longtemps, puis de voir quand elle a été choisie pour rédiger, avec Me Rousseau, ce rapport sur la laïcité, ça me rassurait parce que je me disais : On ne pourra pas dire que ce rapport-là, il est teinté d'un parti politique, on a choisi deux personnes qui venaient d'horizons politiques différents. Mais ces deux personnes-là ont en commun une chose : de vouloir protéger l'identité nationale. Et ils ont consulté énormément de personnes pour arriver avec un rapport étoffé, ça d'épais, Mme la Présidente, je l'ai lu, 50 recommandations bien structurées, bien expliquées.

Maintenant, est-ce que le ministre va donner suite aux 50 recommandations? Ce sera à lui de vous le dire, je ne le sais pas, mais il y aura certainement une inspiration importante de ce rapport-là. Parce qu'évidemment, quand des experts se prononcent, nous, comme élus, on a le devoir d'avoir l'oreille tendue et de faire les arbitrages nécessaires. Mais il y a une chose qui est sûre, comme l'a dit M. Rodriguez, la laïcité, ça amène la paix sociale, ça amène ça. Et ce n'est pas pour rien. Probablement que, puis je n'en veux pas à mes collègues du PLQ, là, quand ça a été déposé, la pression interne devait être très forte, là, les chicanes dans les associations de comté : Vous n'appuierez pas ça, vous ne serez pas avec eux autres, ce n'est pas vrai. Mais force est de constater que les drames annoncés n'ont pas eu lieu, puis, au contraire, ça a rapproché beaucoup de membres de différentes communautés culturelles. C'est toujours un juste milieu. Je suis d'accord. Il ne faut pas aller trop loin. Mais de n'avoir rien fait, ça aurait été terrible.

Puis le Québec est rendu à une étape où on peut aller encore un peu plus loin au nom de cette paix sociale là, Mme la Présidente, parce qu'au Québec il y a des valeurs qui nous sont propres. Il y a des façons de vivre qui nous sont propres, communes. Évidemment, jamais on ne remettra en doute la liberté de conscience, la liberté de pratique religieuse, mais dans quel cadre que ça peut se faire, à quel endroit, de quelle manière ça peut s'exprimer, tout ça?

On a tous notre passé. Certains ici sont probablement non pratiquants, probablement certains ici le sont, d'autres peuvent avoir la religion catholique, protestante, donc, le christianisme, peut-être d'autres religions, et je le sais, que c'est le cas, et j'ai énormément de respect pour l'ensemble des collègues ici, à l'Assemblée nationale, comme chacun des citoyens que je représente dans ma circonscription, et c'est important que cette possibilité de pratiquer sa propre religion se fasse dans un cadre défini, et le Québec fait le choix d'être... d'appliquer une laïcité de l'État. Ça, c'est important, je pense, de le réaffirmer.

Et qu'est-ce qu'il y aura dans le projet de loi, Mme la Présidente, je ne suis juste pas... même si je suis l'adjoint du ministre, là, je ne suis pas au fait des fins détails encore. Je pense... J'espère que le ministre... Je vais lui dire aujourd'hui : Invitez-moi aux réunions de travail, ça va me faire plaisir de vous aider à réfléchir aux derniers arbitrages, mais, chose certaine, il faut renforcer... Il faut surtout ne pas prendre pour acquise cette loi parce que cette loi-là... n'en déplaît au chef du Parti libéral, M. Pablo Rodriguez, les contestations en cours viendront, seront dures, et cette loi-là pourrait tomber. Alors, si c'est vrai que le chef du PLQ souhaite maintenir cette paix sociale là, il devrait tout faire, tout faire pour la protéger.

Alors, je suis un optimiste dans cette Assemblée nationale. Je suis impatient que les travaux sur la loi, la future loi pour renforcer la Loi sur la laïcité, commencent pour voir comment se positionneront l'ensemble des formations politiques représentées en cette Assemblée nationale. Je comprends qu'il y a toujours des aspects partisans à l'intérieur de tout débat. Moi, j'ai du respect pour les différents points de vue. Sinon, si on était tous d'accord, probablement qu'il y aurait des gens de trop ici. C'est important d'avoir un débat, mais j'ose espérer que, sur les principes, sur la portée des différents articles, il y aura peut-être des ajustements qui pourront être faits par débat en commission parlementaire, mais que nous y retrouverons une certaine forme de grande, très grande unanimité en cette Assemblée.

Je demeure quelqu'un de très positif à l'idée, surtout que vous êtes consciente, Mme la Présidente, qu'une loi sur la laïcité, ça peut nous protéger, justement... de préserver certaines institutions publiques... à des pressions religieuses qu'on ne veut pas, mais surtout, puis on l'entend souvent, bien, baliser tout ce qui est l'égalité hommes-femmes. Ça, je ne mets pas ça en doute, Mme la Présidente, et je pense que tous les collègues députés sont d'accord avec ce principe-là. En tout cas, je n'ai jamais entendu un seul député en cette Assemblée se dire contre le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes. Sur le comment, c'est là, des fois, qu'on s'obstine, mais soyons positifs et prenons le temps de voir comment se positionneront chacun de nos collègues ici, en cette Assemblée.

• (16 h 50) •

Évidemment, ce serait dur de parler de laïcité sans vous glisser quelques mots sur un autre sujet qui me passionne beaucoup, c'est-à-dire l'immigration. Moi-même étant en couple avec une personne issue de l'immigration, je suis très sensible à cette question-là. J'ai vécu un processus de réunification familiale. C'est un processus qui est complexe, qui est dur, qui est souhaité par de nombreux Québécois et Québécoises. Elle a procédé, ma conjointe et sa fille, par un processus régulier. C'est très long, très, très long, réussir ce genre de processus là. Et c'est une immigration qui, à mon sens, est réussie positivement, dans le sens que nous avons le plaisir d'avoir deux nouvelles Québécoises, maintenant Canadiennes, parce qu'elles ont la citoyenneté canadienne, qui ont réussi à aller chercher une formation qualifiante, d'un côté, une éducatrice en service de garde, de l'autre côté, une infirmière. C'est des professions qu'on n'a pas beaucoup besoin au Québec, hein, on le sait. Je suis fier d'avoir travaillé avec elles dans ce projet-là. Ça a été un projet dur et pénible, mais ils avaient... elles avaient choisi le Québec parce que c'est un endroit où il fait bon vivre, c'est un endroit accueillant.

Et je ne... je n'aime pas, quand j'entends, dans le débat public, quand on parle d'immigration, que l'on pourrait laisser sous-entendre qu'une formation politique ou une autre pourrait avoir laissé sous-entendre qu'on ne serait pas un parti politique accueillant de l'autre. Je ne veux pas utiliser le mot en r, je déplore quand on prête des intentions de cette nature-là, et je n'accuse personne aujourd'hui. Mais, encore une fois, aussi vrai que tous les gens de cette Assemblée sont en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, je suis convaincu que 100 % des hommes et des femmes qui siègent ici aujourd'hui sont en faveur d'accueillir les personnes immigrantes. On est en faveur d'enrichir notre Québec par la qualité des Québécoises et des Québécois qui vont devenir des Québécoises et Québécois.

Mais, ceci étant dit, Mme la Présidente, la réelle question, c'est : Est-ce qu'on est capables d'offrir le même niveau de services, le même niveau de qualité de vie que nous avons pour nous-mêmes actuellement? La fameuse expression qu'on disait en 2018, pour moi, était porteuse, en 2018, à l'élection, c'était de dire : En prendre moins, mais en prendre soin. C'était fort de sens, parce que l'objectif, c'était de dire : Oui, quand on vous accueille, vous avez les mêmes droits, les mêmes responsabilités, les mêmes droits que nous. On veut que vous appreniez le français, on veut que vous veniez participer économiquement, socialement, communautairement à notre Québec. Mais, pour ce faire, il faut nécessairement avoir cette capacité d'accueil.

Puis, dans les premières années, quand je suis arrivé ici, il y avait un discours qui était très, très fort et il est encore très fort, du milieu des affaires, que je ne nie pas que c'est une réalité : le besoin d'accueillir des immigrants pour combler des emplois, de qualité, tantôt, mais, parfois, c'est des emplois qui peuvent être des emplois un peu de... je vais dire, là, je ne veux pas dénigrer aucun emploi, parce qu'on a besoin de tous les emplois, mais, des fois, c'est des emplois plus de base au salaire minimum. On en a besoin, de ces gens-là aussi, pour combler les postes. Puis je comprends que c'est difficile pour certains entrepreneurs. Puis pour les entreprises, c'est : Amenez-en, des immigrants, on en a besoin, parce qu'on a des postes à combler.

Bon, il faut le mettre dans la balance, dans la réflexion, c'est certain. Mais, Mme la Présidente, on ne peut pas prendre qu'un seul élément dans une réflexion, puis mettre le microscope, là, puis le regarder à la loupe, là, c'est ça qui compte, il n'y a rien d'autre qui compte, les emplois, les emplois, les emplois. Oui, ça fait partie de la réflexion, puis c'est pour ça que ça en prend, des personnes immigrantes, puis un nombre important, quand même, mais il y a d'autres éléments à tenir en compte.

On parle de la crise du logement. Est-ce que ce n'est que la faute des immigrants? Bien non, parce que j'entends cette forme de démagogie là à l'intérieur : Ils disent que c'est toute la faute des immigrants. Personne n'a dit ça. Mais de nier le fait que d'accueillir 200 000, 300 000, 400 000 personnes en deux ans, que ça n'a pas d'impact sur le parc immobilier, c'est d'être dans l'autre extrême, là.

Donc, d'un côté, il faut être capable de les construire, ces logements-là. Ça coûte cher, construire des logements. Est-ce qu'il y a des députés ici qui ont fait des rénovations chez eux dans la dernière année et demie? Moi, j'ai refait

ma salle de bains. Je m'étais fait un budget, là, je suis tombé un peu en bas de ma chaise quand j'ai vu le prix des matériaux, là. Tu sais, je ne suis pas manuel bien, bien, je l'avoue, il faut que je paie des ressources humaines. Les prix ont monté, hein, il n'y a plus 15 ans. Tabarouette! Quand j'avais refait ma salle de bain, il y a 15 ans, ça faisait dur. C'est fois trois, Mme la Présidente, dans mon cas. Ça fait que, quand tu construis des logements, il faut que tu aies la capacité financière de les construire. Il faut que le privé soit motivé à construire ces logements-là.

Mme la Présidente, le patronat demande d'avoir beaucoup, beaucoup, beaucoup et, je l'ai-tu dit, beaucoup de personnes immigrantes, mais je tiens à vous dire que, ces enfants-là des personnes immigrantes, on va devoir les éduquer, on va devoir leur offrir des places en garderie, CPE, garderie privée, subventionnée ou non subventionnée, il va falloir leur trouver des écoles, des classes. Pire que ça, c'est rare que des... Oui, oui, il faut construire. En plus, il faut probablement construire des bouches de métro de plus ou agrandir, des fois, peut-être, ajouter des autobus.

Vous voyez... vous me voyez venir, Mme la Présidente. D'un côté, il y a le patronat qui a besoin de plus de ressources humaines, et j'en conviens, mais le fait d'augmenter une population de façon très rapide ont des impacts sur à peu près toutes les sphères de la vie : éducation, la santé, la petite enfance, les transports, les logements. Probablement, nécessairement, qu'on pourrait parler de justice, de sécurité publique. C'est normal, plus qu'il y a de monde, plus qu'il y a des possibilités d'avoir des impacts. Mais ça, qui se ramasse avec le défi de régler le problème? Bien, c'est pas mal toujours le même, hein, c'est le payeur de taxes via son gouvernement. Ça fait que...

Est-ce qu'il y a des députés ici qui se font demander plus de places en garderie? Est-ce qu'il y a des députés qui se font demander des nouvelles classes, des nouvelles écoles? Est-ce qu'il y a des députés qui se disent : Aïe! mon hôpital, on a de la misère à accueillir tout le monde? Ce n'est pas que la faute des personnes immigrantes. Il peut y avoir plein de facteurs. Il y a plus de... il y a des séparations, il y a des gens... il y a besoin de deux appartements, il peut y avoir des déplacements populationnels d'une région vers une autre. Je sais que votre région, Mme la Présidente, est fort attirante pour les personnes qui veulent aller vivre par chez vous, mais ça amène des défis dans la Rive-Nord de Montréal.

Bien, c'est ça. Ça fait que ça, ce que ça veut dire, c'est que le Québec de 2025 fait face à tous ces défis-là. Et, quand le premier ministre nous dit que l'immigration est un enjeu et qu'on laisse supposer qu'il y aurait une intolérance liée à l'accueil des immigrants permanents — ça, c'est une chose — temporaires, pour nos universités qui veulent avoir probablement beaucoup d'étudiants, parce que c'est lucratif pour les universités, ça les finance, pour combler des besoins en main-d'œuvre, que je ne nie pas, Mme la Présidente, je sais qu'ils sont réels... mais, quand le premier ministre dit : Regardez, là, première étape, là, on va se concentrer sur Montréal puis Laval, on va essayer de réduire ça, là, je pense que le premier ministre est à la bonne place. Il ne faut pas faire du mur-à-mur, puis ce que j'apprécie dans le discours du premier ministre, c'est qu'il n'y a pas de mur-à-mur. Il y a des... Il peut y avoir un besoin différent en Beauce, dans la région de Lotbinière, dans la région de Bellechasse, que Laval. Ça fait que ça vous donne une idée, Mme la Présidente.

Puis, juste vous dire que le Québec, là, en matière de... en matière, disons, de demandeurs d'asile, aussi, qui est un élément de l'immigration... J'ai parlé, tantôt, de réunification familiale, d'immigration permanente, il y a aussi les demandeurs d'asile. On ne peut pas blâmer une personne de l'extérieur de vouloir venir vivre au Québec, parce que la qualité de vie ici est exceptionnelle, mais le Québec, qui représente grosso modo, bon an mal an, environ 22 %, 23 %... 21 % de la population canadienne — je pense, c'est 22 %, le vrai chiffre — bien, on a reçu, dans les trois dernières années, Mme la Présidente, 2022, 64,1 % de tous les demandeurs d'asile du Canada; en 2023, 45,5 %; puis, en 2024, 33,3 %. Ça fait longtemps qu'on a dépassé notre capacité d'accueil, Mme la Présidente.

Et, en ce sens, et je vais conclure en vous disant ceci, Mme la Présidente, je suis convaincu que le premier ministre, quand il nous parle d'économie et du portefeuille des Québécois, quand il nous parle de l'efficacité de l'État, quand il nous parle de la sécurité, de la loi et l'ordre, et surtout pour moi, qui ai travaillé sur le volet de l'identité, je considère que le premier ministre, et l'équipe gouvernementale, est à la bonne place et fera ce qui est nécessaire pour aider la qualité de vie de toutes les Québécoises et tous les Québécois. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

• (17 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons le débat sur le discours d'ouverture avec Mme la députée des Mille-Îles.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, vous comprendrez que je ne partage pas du tout l'enthousiasme du député de Chauveau. Le discours du premier ministre hier, en fait... et, je pense, je suis loin d'être la seule à avoir noté qu'il y avait un très, très grand absent, qui est l'habitation. Il n'y a pas eu un seul mot sur l'habitation. Le député de Chauveau, auparavant, a parlé, lui, d'habitation, de la pression sur l'habitation, mais, étonnamment, lui, le premier ministre, a complètement évacué cette situation. Mais en fait ce n'est pas vraiment étonnant parce qu'il a passé tout son premier mandat à nier qu'il y avait une crise du logement. Pourtant, elle était bien réelle, et l'opposition officielle lui faisait... lui rappelait à tous les jours, mais il le niait.

Et ce faisant, ce premier mandat à nier la crise du logement, bien, a plutôt contribué à l'empirer, en ne prévoyant aucune action pour corriger le tir. Et il est arrivé ce qui est arrivé, et depuis 2022, bien, la situation, elle est catastrophique. Puis d'ailleurs il y a eu... ça a pris deux ans avant qu'il y ait une ministre, en fait, qui se préoccupe de l'enjeu, elle est arrivée en 2022. Mais le temps qu'elle dépose une stratégie, on était rendus en 2024, donc deux ans de plus. Donc, six ans de mandat de la CAQ avant qu'on ait une stratégie québécoise en habitation. Et je dois dire, Mme la Présidente, qu'elle était très mince, cette stratégie. J'ai entendu la nouvelle ministre de l'Habitation mentionner qu'il y aurait un... bientôt, là, une mise à jour puis... voir elle est rendue où, cette stratégie, mais, bon, il n'y avait pas grand-chose dedans, donc il n'y aura pas grand-chose à rapporter.

J'ai aussi entendu la nouvelle ministre mentionner que les gens étaient contents, et donc qu'il n'y en avait plus, d'enjeu en habitation, là, les gens, ils sont contents. Mais je ne sais pas si elle a fait le tour des groupes qui étaient ici hier, après le discours, parce que moi, je n'ai pas entendu beaucoup de gens contents. Les groupes, tous les groupes qui sont liés à l'habitation de près ou de loin étaient plutôt abasourdis du fait que ça n'a fait aucune mention, l'habitation, dans le discours du premier ministre. Le maire Marchand, Bruno Marchand, le maire de Québec, a d'ailleurs dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas : «Les villes se retrouvent seules au bat pour affronter ces enjeux.» C'est ce qu'il a dit.

Et, en réaction à ça, j'ai entendu la nouvelle ministre des Transports... pardon, la nouvelle ministre des Affaires municipales, ancienne ministre des Transports, dire : Bien, en fait, on n'a pas besoin de parler d'habitation, de nos actions parce que nos actions parlent d'elles-mêmes. Malheureusement, je dois dire que les actions ne parlent pas fort dans ce domaine. On vit une crise d'abordabilité inégalée. C'est vraiment... ça s'est détérioré sous le gouvernement de la CAQ.

Et cette crise de l'abordabilité, elle a des conséquences désastreuses, notamment une hausse de l'itinérance sans précédent sous le gouvernement de la CAQ. D'ailleurs, c'est aujourd'hui la principale raison des... ce que les gens disent quand ils se retrouvent en situation d'itinérance, c'est le manque d'accès à un logement abordable, la principale raison qui les mène à la rue. Et ça coûte cher, Mme la Présidente, cette crise de l'itinérance : plus de 72 000 \$ par année que coûte une personne qui se retrouve en situation d'itinérance, en sécurité publique, intervenants, tous les enjeux de santé mentale et santé aussi... santé physique. 72 000 \$ par année, ça, c'est plus que ce que ça coûte que de loger une personne dans un logement social. Et en fait, quand une personne est logée en logement social, bien, elle peut travailler, elle peut contribuer à la société, faire du bénévolat. Donc, définitivement, on ne voit pas, ici, l'avantage de ne pas se préoccuper de l'itinérance et de la crise du logement parce que ça nous coûte plus cher, au bout du compte. Et je vais reprendre, encore une fois, les mots de Bruno Marchand, parce que ça m'a touchée, la façon qu'il l'a dit, c'est : «Lorsqu'on ne parle pas de logement et qu'on ne parle pas de logement social, bien, il manque un pan de mur hyperimportant dans notre capacité de développer le Québec.» Parce que, oui, c'est ça aussi, lorsqu'on investit en logement, bien, on développe le Québec, ça, on l'oublie trop souvent, puis ça fait rouler notre économie.

Le premier ministre, et d'ailleurs le député de Chauveau l'a mentionné juste avant moi, il a fait un lien entre l'immigration et la crise du logement, mais j'aimerais regarder les faits. Il a mentionné Montréal, Laval. C'est les deux endroits où là c'est fou... moi, je suis députée à Laval, mais là ça a l'air que c'est fou, là, l'immigration, là, ce n'est plus vivable, à peu près, en écoutant le premier ministre, mais c'est drôle parce que ce sont les endroits où on retrouve les plus hauts taux d'inoccupation au Québec. Donc, à Montréal, c'est... là, actuellement, on a dépassé... on est au-dessus du 2 % du taux d'inoccupation. Par contre, dans les régions où on envoie le moins d'immigration, là, on va à l'autre bout de la Gaspésie, le plus loin possible, c'est là qu'il y a les plus grands taux... les plus faibles taux d'inoccupation, là, on a du 0 % à Gaspé.

Un exemple, j'étais à la fédération... la FQM, la Fédération québécoise des municipalités, à leur congrès vendredi dernier, et je peux vous dire que c'était sur toutes les lèvres des préfets et des maires des régions les plus éloignées, et ils voulaient plus d'immigrants, mais il manquait déjà de logements. Ils n'en ont pas, d'immigrants, dans ces coins-là, mais ils en voulaient, par ailleurs. Et donc l'enjeu, ce n'est pas les immigrants, ici, c'est qu'il ne s'est pas construit assez de logements alors que la population est quand même en croissance.

Le premier ministre a dit qu'aucun gouvernement n'en a fait autant, mais, soyons clairs, sans le fédéral, il ne se serait à peu près rien fait au Québec dans les sept dernières années. Toutes les ententes, tout l'argent que le Québec a mis, il y a de l'argent qui est venu du fédéral. Dans le passé, je dois dire, les gouvernements précédents ont agi sans le fédéral. Alors, imaginez l'argent qu'on aurait pu... comment on aurait pu en faire si on avait eu la même... le même apport que le gouvernement de la CAQ a eu de la part du fédéral.

Je dois dire que c'est sous la CAQ que l'accès à la propriété a le plus reculé, la première fois en 50 ans. Il faut le faire. En 50 ans, ça avait toujours augmenté, le taux de propriété, et, pour la première fois, ça a reculé. Mais c'est normal parce que, depuis deux ans, il ne se construit que du logement locatif. C'est juste ça qui se construit ou presque. Un exemple, à Laval, pendant 18 mois, il y a eu aucune autre construction que du logement locatif pendant 18 mois. Bien, pendant ce temps-là, nos jeunes n'ont aucune option pour... n'ont pas d'option, là, pour devenir propriétaires, et, même s'ils trouvent une propriété, bien, malheureusement, l'inflation a été telle qu'ils peuvent difficilement la payer ou même mettre la mise de fonds. D'ailleurs, le tiers des nouveaux propriétaires dépendent de leurs parents pour la mise de fonds. On en est rendus là.

Je vais aussi vous parler de productivité dans le domaine de la construction parce que c'est un enjeu. Quand je vous parle que les coûts ont augmenté, bien, la productivité, le gouvernement n'a fait aucun effort pour l'améliorer. Et mon collègue qui est le... mon collègue qui est juste derrière moi, de Marguerite-Bourgeoys, voilà, parle souvent de productivité au niveau de l'économie, c'est catastrophique avec la CAQ. Bien, c'est la même chose en construction. Et, lorsqu'on se compare, par exemple, avec l'Ontario — le premier ministre aime ça se comparer avec l'Ontario — bien, c'est toujours plus long de construire une maison au Québec qu'en Ontario, et récemment, ça, c'est tout récent, là, des chiffres tout frais. bien, on a constaté que les coûts... l'augmentation des coûts de la construction... augmentait deux fois plus vite au Québec qu'en Ontario. Ce n'est pas normal. Ce n'est pas normal. Et qu'est-ce que le gouvernement fait? Rien.

Et maintenant on peut parler de la main-d'œuvre, hein? J'ai entendu le député de Chauveau mentionner, ah! que ça prend des logements s'il y a des immigrants. Bien, j'ai une mauvaise nouvelle pour lui, mais ça prend aussi des immigrants pour construire des logements parce que 25 % des travailleurs de la construction vont prendre... les travailleurs de la construction actuels vont prendre leur retraite d'ici 10 ans, 25 %, et on ajoute à l'équation le fait qu'Hydro-Québec compte embaucher 35 000 travailleurs pour ses chantiers. Donc, qui va rester pour construire les logements dans le futur? Il est essentiel qu'il y ait de la productivité, mais aussi essentiel qu'on pense à de la main-d'œuvre immigrante pour ces logements-là.

• (17 h 10) •

Je vais souligner, en terminant, le côté d'habitation, qu'il y a des milliers d'unités, actuellement, qui sont bloquées, des milliers, c'est 36 000 unités, exactement, qui sont bloquées partout au Québec parce qu'il y a un manque de capacité des usines d'eaux usées et des usines d'eau potable des municipalités. Que fait le gouvernement pour ça? Malheureusement, c'est un autre échec.

Maintenant, un autre absent du discours du premier ministre hier, ça a été l'environnement. Bon, d'abord, on a un nouveau ministre, hein, qui nous a parlé... en parlant du troisième lien, il nous a dit : Lâchez-moi avec les GES. Bien, ça, c'est loin d'être rassurant, je dois dire, Mme la Présidente, pour l'analyse environnementale qui est actuellement en cours pour le troisième lien. Comment le ministre va-t-il s'assurer de l'impartialité de son ministère quand son parti pris à lui est déjà aussi évident?

Un autre exemple qui démontre à quel point l'environnement est relégué au dernier rang des priorités de ce gouvernement... notes, et là écoutez celle-là, il n'y a eu aucune nomination d'adjoint parlementaire en environnement, aucun. Pourtant, le gouvernement a nommé trois adjoints, trois adjoints parlementaires au ministre de la Cybersécurité et du Numérique, trois adjoints : le député de La Peltre, la députée de Fabre pour le volet sécurité et la députée de Huntingdon pour le volet transition numérique. Trois pour un ministère, mais aucun pour le ministère de l'Environnement. Je pense que c'est très, très parlant.

Et pourtant les enjeux environnementaux nous frappent de plein fouet. Je peux parler des changements climatiques, des feux de forêt dévastateurs, tempêtes, débit l'année passée, sécheresse. Nos nappes phréatiques manquent d'eau, on a eu... on a manqué d'eau cet été. Les réserves d'Hydro-Québec sont à sec, elles n'ont jamais été aussi basses que cette année. Et, pendant ce temps-là, on ne sait pas, on ne sait pas ce que le gouvernement, ce que le ministre compte faire pour s'assurer que tous les Québécois aient accès à de l'eau, à l'eau.

L'eau, c'est la vie, Mme la Présidente. Et, même lorsqu'on a de l'eau disponible, bien souvent on constate qu'elle est contaminée, notamment aux contaminants éternels, les PFAS. J'ai d'ailleurs dû... J'ai déposé, l'année passée... bien, en fait, la session dernière, j'ai déposé un projet de loi pour qu'on fasse le portrait de la contamination aux PFAS dans nos sources d'eau potable parce que le gouvernement ne faisait rien. Donc, j'invite le nouveau ministre à regarder mon projet de loi. C'est une question de santé publique. On ne peut pas se permettre qu'il y ait une augmentation de taux de cancers. Encore une fois, c'est une question économique. Si on ne prévient pas, ça va nous coûter plus cher.

Ensuite, je lui offre aussi ma collaboration dans le dossier des zones inondables. Malheureusement, son ministère semble toujours persuadé que les nouvelles cartes n'ont aucun impact sur les valeurs foncières des propriétés touchées. C'est totalement faux, mais je suis prête à en discuter avec lui.

Une voix : ...

Mme Dufour : Je ne parle pas du ministre, je parle d'une affirmation...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Oui. Alors, M. le leader du gouvernement, vous voulez faire un appel au règlement? Lequel?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, merci. Alors, je pense que Mme la députée ne parlait pas de... elle ne mettait pas en cause la parole du ministre. Alors, vous pouvez poursuivre, avec prudence.

Mme Dufour : Tout à fait. Puis, au contraire, j'invite le ministre à en discuter avec moi, ça va faire plaisir. J'ai été au premier front des inondations de 2017, 2019 à Laval. Je pourrai lui parler des impacts sur les valeurs foncières, ça me fera plaisir.

Et là, bien, quand je pense au bilan de la CAQ, parce que, là, on est rendus... on parle de bilan aussi, on est dans la huitième année de ce gouvernement, bien, Northvolt et Stablex, bien, ce sont les cas les plus notoires qui me viennent en tête.

Stablex, un petit rappel, c'est une attaque frontale à l'autonomie municipale qu'on a vécue pour enfouir des déchets dangereux provenant en partie des États-Unis. Pourtant, il y avait une solution alternative qui existait, mais le gouvernement a préféré s'aplatir devant une entreprise étrangère. Ça, ça a été extrêmement déplorable et ça s'est tout fait, ça, en bâillon.

Et, quand je regarde le bilan de la gestion des matières résiduelles dangereuses, malheureusement, j'aurais aimé qu'on en fasse, justement, un portrait. J'ai demandé au ministre... à l'ancien ministre de l'Environnement de faire un portrait, ce qu'il a refusé. Alors, la CMM, la Communauté métropolitaine de Montréal, a été obligée d'agir en lieu du ministère de l'Environnement, mais elle le fait pour la région métropolitaine. Alors, j'invite le nouveau ministre de l'Environnement à regarder pour faire ce portrait pour l'ensemble du Québec, il en va de notre... de la qualité de notre environnement, parce que des déchets dangereux, ça peut nous coûter très, très cher collectivement, en contamination, en santé humaine aussi et, évidemment, notre biodiversité.

Et, quand je parle de Northvolt, bien, je ne peux pas m'empêcher de faire le parallèle que le premier ministre a promis d'accélérer les projets. Il a parlé du projet de loi Q-5, qu'il faudra voir, qui serait l'équivalent du C-5, qui est... En tout cas, il existait un projet de loi... il existait déjà une loi pour accélérer les projets, mais ce fameux Q-5 là, quand j'entends ça, lui, il a dit : Bien, c'est parce que les délais sont trop longs en environnement. Pourtant, on a vu ce qui arrivait quand on escamotait les processus. Avec Northvolt, ça a été un très bon banc d'essai, là. Ça a été segmenté en morceaux,

l'analyse environnementale, puis ce que ça a fait, bien, c'est qu'on a autorisé la destruction de milieux naturels avant même que le projet se soit classifié pour... financièrement, puis la faillite est arrivée. Il n'y a eu aucun plan de compensation de réalisé, hein, parce qu'ils ont fait faillite avant même que le plan de compensation soit fait, et on se retrouve aujourd'hui avec des milieux naturels détruits mais non compensés, et on ne sait pas qui va en être imputable. Ça fait deux ou trois fois que je pose la question sur les réseaux sociaux : Qui va être imputable de cette destruction-là et la compenser? Parce qu'on est signataires... et ça, c'est l'ancien ministre de l'Environnement qui a signé l'accord Kunming-Montréal sur la biodiversité, il s'est engagé, il devrait y avoir une compensation.

Alors, je termine en posant la question : Pourquoi est-ce qu'on devrait croire le gouvernement, hein, qu'il va réaliser en quelques mois ce qu'il n'a pas fait en sept ans? Il a parlé, là, des délais environnementaux, mais on a passé tout l'hiver et le printemps derniers à revoir les lois environnementales. Ça aurait été une bonne occasion de réduire les délais, mais ça n'a pas été fait, il y a quelques mois à peine. Alors, pourquoi, dans la dernière année, après sept ans, on devrait voir ça? Je serais très surprise qu'on voie des résultats tangibles en si peu de temps.

Donc, je réitère qu'on est rendus dans la huitième année de la Coalition avenir Québec. Malheureusement, les Québécois, je ne crois pas qu'ils en ont pour leur argent.

Motion formulant un grief

Et je vais maintenant déposer, Mme la Présidente, à cet effet, une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale déplore que le discours d'ouverture du premier ministre n'ait pas fait de l'habitation une priorité dans le contexte que le Québec traverse toujours une crise du logement.»

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Alors, merci.

Maintenant, nous poursuivons le débat du discours d'ouverture avec M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Le premier ministre a parlé de ses priorités, hier, dans son discours, de ce qu'il va faire avec son parti dans sa dernière année. Mais après avoir fait un remaniement qui n'était rien d'autre, finalement, qu'un rebrassage des mêmes cartes qu'on avait devant nous depuis sept ans, il rebrasse les mêmes vieilles idées, cette fois-ci, avec une tentative de virage à droite assumé. C'est ça qu'on a eu hier. Le PM a décidé de se donner ou de se trouver des nouvelles cibles pour détourner l'attention des Québécois et des Québécoises de l'incapacité de son gouvernement à gérer convenablement le Québec, ni plus ni moins.

Il nous parle, là, et il a fait grand bruit de ça, d'assaut d'islamisme radical, quoiqu'il est incapable de nous donner la définition ou les exemples de ça. Et moi, je lui réponds que ce qui me préoccupe réellement, Mme la Présidente, là, ce qui me préoccupe mille fois plus que ça, ce qui me préoccupe mille fois plus que les gens qui prient dans la rue, Mme la Présidente, c'est les gens qui dorment dans la rue, puis ça, je n'ai rien entendu là-dessus, je n'ai rien entendu sur la crise de l'itinérance.

Il nous dit qu'il veut être le parti de l'économie. Bien oui, le parti du gaspillage dans Northvolt, le parti du gaspillage dans SAAQclic, le parti du gaspillage dans Taiga, dans Lion, et nommez les autres. *Le parti du gaspillage de l'économie*, ça devrait être ça, le slogan du gouvernement, Mme la Présidente. À l'entendre, on croirait que le premier ministre pense que l'argent pousse dans les arbres. Et surtout, avec son 13 milliards de déficit, il n'y a aucune leçon à donner, de l'autre côté de la banquette. C'est vous qui pensez que l'argent pousse dans les arbres. C'est vous qui faites les déficits records, historiques du Québec. C'est vous qui devriez être gênés de votre bilan, à la place de faire d'autres choses...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Excusez-moi, mais, M. le député, je vous rappelle que vous devez vous adresser à moi, à la présidence.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Juste un instant. Alors, vous devrez vous adresser à la présidence et non pas aux collègues en face. Merci. Vous pouvez poursuivre.

• (17 h 20) •

M. Cliche-Rivard : ...intervention au règlement aussi, Mme la Présidente, au sens de l'article 36. Moi, j'entends beaucoup de choses, puis des commentaires qui me sont directement adressés, de l'autre côté de la banquette, donc je vous demanderais de faire respecter le décorum des deux côtés.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je n'ai pas entendu de commentaire, honnêtement, j'étais trop concentrée sur votre discours, M. le député. Alors, vous pouvez poursuivre.

M. Cliche-Rivard : ...d'être concentrée, Mme la Présidente, j'aimerais ça pouvoir en dire autant de l'autre côté.

Même avec l'éducation, qui devait être la priorité du gouvernement, Mme la Présidente, c'est coupure, après coupure, après volte-face, après coupure. On a décidé, de l'autre côté, que la priorité, après avoir gaspillé des centaines

de millions dans les fonds publics, c'était de couper des centaines de millions dans les services éducatifs, dans les services aux élèves, dans les services publics. Puis finalement on a... on s'est bien rendu compte, au bout de quelques semaines, que ça n'avait pas de bon sens et, finalement, on a décidé de reculer. Puis là, encore une fois, la rentrée scolaire, ça a été le chaos total à cause de ça, et la ministre de l'Éducation, la nouvelle ministre de l'Éducation a été obligée de remettre la pâte à dents dans le tube en ce début de rentrée en raison du rétropédalage de son ministre. C'est ça, le bilan du gouvernement.

En justice, le gouvernement nous parle de loi et l'ordre comme si c'était soudainement sa nouvelle priorité. Qu'est-ce qu'on n'apprend pas ce matin? Des coupes auprès des procureurs de la couronne, les mêmes procureurs qui sont supposés amener les dossiers à procès, qui sont supposés aller chercher des condamnations, qui sont supposés soutenir le travail des policiers.

Alors, c'est toujours ça, du côté du gouvernement : on parle fort, mais les bottines ne suivent pas les babines. Puis, quand on voit que la CAQ, avec ses supposés dossiers prioritaires... bien, j'ai de la misère à voir qu'est-ce qu'ils vont faire sur les dossiers qui, pour eux, ne le sont pas. Les dossiers qui comptent vraiment pour les Québécois et les Québécoises, là, le premier ministre, hier, n'en a pas parlé.

Aujourd'hui, puis je reviendrai là-dessus tantôt, Mme la Présidente, je vais déposer une motion de grief parce que la CAQ refuse de s'attaquer aux problèmes qui préoccupent réellement les Québécois et les Québécoises, comme la crise du logement, la crise de l'itinérance, la crise du coût de la vie et l'effritement du filet social. Le premier ministre ne veut pas parler des vraies affaires parce qu'il a peur de son bilan. Mes collègues et moi, je peux vous le confirmer, qu'on n'a pas peur d'adresser ces enjeux-là ici, à l'Assemblée nationale, puis qu'on va les amener au quotidien.

Le logement, j'ai quelques collègues qui en parlent et je vois, de l'autre côté, qu'on essaie de rattraper le discours du premier ministre, qui n'en parlait pas, mais il est trop peu, trop tard. Le premier ministre, lui, il n'en a pas parlé, du logement. Se loger, ça coûte cher, ça coûte de plus en plus cher aux Québécois et aux Québécoises. Payer le loyer, là, c'est ce qui prend la plus grosse part dans le budget des Québécois et des Québécoises. Je n'ai rien entendu là-dessus de l'autre côté pendant le discours du premier ministre.

La hausse des loyers, l'indice de hausse de loyer était à 6 % cette année, Mme la Présidente. Les salaires n'ont pas monté de 6 %. Je n'ai pas entendu le premier ministre sur ce qui cause le plus gros poste de dépenses des Québécois et des Québécoises, des gens ordinaires : se loger. Le loyer est trop cher pour les gens qui veulent déménager, ils ne sont pas capables de déménager. Des logements abordables, des logements vacants, il n'y en a pas, c'est une denrée rare.

Alors, les Québécois ne sont pas capables de se loger dignement, mais ça, ce n'est pas une priorité du premier ministre. Puis ce n'est pas faute de lui avoir proposé des propositions puis des solutions, Mme la Présidente. On en a fait, des propositions, plus qu'une autre, mais elles ne sont pas retenues, de l'autre côté. J'en ai parlé pas plus tard que la semaine dernière, des logements barricadés, des édifices barricadés à Montréal. On a fait un point de presse, mes collègues et moi, pour leur demander, au gouvernement, de mettre de la pression pour qu'on puisse enfin éviter ces buildings-là qui pourrissent la vue dans nos quartiers, qui, malheureusement, sont là depuis des décennies, des logements abandonnés, des logements barricadés. Mais, non, pour l'instant, je n'entends rien.

On a fait des propositions solidaires, le dossier des HLM. Là-dessus, on a une belle ouverture, je remercie le gouvernement, je remercie la ministre, mais, pour le reste, les solutions tardent à venir. Les familles québécoises, là, qui n'arrivent pas à se loger, ils auraient voulu que le premier ministre fasse du logement sa priorité, mais on n'a rien entendu là-dessus, Mme la Présidente.

L'itinérance, partout au Québec, ça fait longtemps, là, que ça dépasse Montréal, là. Bien sûr que nos quartiers... Saint-Henri—Sainte-Anne, Sainte-Marie—Saint-Jacques, Hochelaga-Maisonneuve, bien sûr que ce sont les quartiers dans l'épicentre, mais on nous parle d'itinérance, maintenant, à Gatineau, on nous parle d'itinérance partout au Québec, à Rimouski, on nous parle d'itinérance... on nous parle d'itinérance, évidemment, à Québec, on nous parle d'itinérance partout au Québec, partout sauf dans la bouche du premier ministre.

L'hiver s'en vient, là, ce ne sera pas trop long. Il fait froid, hein, à Québec aujourd'hui. Il va faire encore plus froid dans les prochaines semaines, puis les gens, ils vont passer l'hiver à la rue. Il y a des gens qui vont passer l'hiver à la rue, mais ça, le premier ministre n'a rien dit là-dessus. Ça, ça devrait être une priorité du premier ministre. L'itinérance est en hausse de 260 % en Outaouais, Mme la Présidente, 98 % en Montérégie, 109 % dans les Laurentides. On est rendu qu'au Québec on est à deux badlucks près de se retrouver à la rue. C'est ça que les groupes nous disent. C'est ça que les gens nous disent.

Comment ça se fait qu'on entend des histoires de travailleurs qui font du 9 à 5 mais qui vont ensuite coucher dans leur char parce qu'ils n'ont nulle part à dormir? Ça n'a pas de bon sens, ça, en 2025, au Québec. Comment ça se fait que ça, ce n'était pas une priorité du premier ministre? C'est ça que j'aurais voulu entendre dans son discours, Mme la Présidente. J'aurais voulu entendre qu'il y a plus d'argent qui va être donné aux ressources en refuge, qu'il y aura plus de lits, qu'il y aura plus d'espaces, que personne ne va dormir dans la rue, que tout le monde va pouvoir aspirer à un logement de transition, ou à un logement tout court, ou à un logement social, mais, non, on n'a rien entendu là-dessus.

Puis, pendant ce temps-là, ce sont nos quartiers qui souffrent parce que la cohabitation, elle n'est pas facile, parce qu'il y a plus qu'il y a de monde à la sortie de nos métros puis plus qu'il y a de monde qui sont dans nos quartiers à espérer trouver un toit puis à espérer trouver une place au chaud, bien, plus que c'est difficile, la cohabitation dans les parcs, dans les rues et plus que notre filet social, plus que notre solidarité s'effritent. Le premier ministre aurait dû en parler, de ça. C'est en donnant plus de ressources, c'est en ouvrant plus de lits, c'est en ouvrant plus de logements sociaux qu'on va s'en sortir, de la crise de l'itinérance, mais, non, ça, ce n'était pas une priorité de la part du premier ministre. Les gens qui dorment dans la rue, les gens qui vivent dans la rue, ce n'était pas une priorité du premier ministre.

Les services sociaux, je n'ai rien entendu sur les services sociaux. L'année dernière, on a connu la pire crise de la DPJ de l'histoire. La directrice nationale de la DPJ a même dû démissionner, aucun mot sur la crise, aucun...

aucune mesure pour les jeunes, les jeunes les plus vulnérables, les jeunes qui devraient être protégés par l'État. Les signalements sont en hausse, et les délais d'attente sont de plus en plus longs. Il n'y a pas assez de places pour les enfants dans le besoin. Il n'y a tellement pas assez de places qu'astheure on les envoie dans les maisons pour aînés, des endroits qui ne sont pas du tout adaptés pour eux, Mme la Présidente.

Il manque tellement de ressources que les travailleuses sont à bout de souffle et elles sont parfois à risque. Il y a trois semaines, on a eu l'histoire terrible d'une intervenante à Joliette qui a été victime d'une tentative de meurtre. C'est absolument abominable. On a besoin de ressources. Ça fait plus d'un an et demi, Mme la Présidente, qu'on n'a rien entendu sur l'avancement des travaux du rapport Laurent. Les enfants vulnérables, ça devait être une priorité du premier ministre. Encore une fois, hier, je n'ai absolument rien entendu sur le sujet dans la déclaration du premier ministre.

L'immigration, ça, c'est un gros sujet pour la CAQ, Mme la Présidente. C'est très facile, très facile, de parler des immigrants quand on veut trouver un coupable plutôt que d'assumer ses responsabilités et ses échecs. Au Québec, avec la CAQ, l'immigration, c'est le bouc émissaire de tout et son contraire. Lorsqu'ils trouvent un problème ou même lorsqu'ils en imaginent un, c'est toujours de la faute de l'immigration.

Blâmer l'immigration pour le fait que les services publics ne sont pas capables de répondre aux besoins de la population alors que c'est ces mêmes immigrants là qui assurent, pour la plupart, beaucoup de nos services publics... Combien d'immigrants dans nos CPE? Combien d'immigrants dans notre réseau scolaire? Combien d'immigrants dans nos services sociaux? Ça, la CAQ n'en parle jamais, ça ne les intéresse pas. Ils préfèrent parler de la pression sur le système public. D'ailleurs, excellent papier du *Devoir*, aujourd'hui, qui débusque de A à Z tous les arguments dans le milieu scolaire puis la pression que le gouvernement essaie de nous faire avaler.

L'immigration qu'on blâme aujourd'hui, là, c'est celle qu'on a nous-mêmes recrutée, que le gouvernement a recrutée à grands coups de millions puis de missions un peu partout à l'étranger, qui continue de le faire, d'ailleurs. Les missions à l'étranger continuent malgré que le gouvernement clame haut et fort que la capacité d'accueil a été dépassée. La population mérite qu'on lui donne l'heure juste et la population mérite qu'enfin le gouvernement soit capable de chiffrer qu'est-ce que ça veut dire et où est-ce qu'elle est, la balise sur la capacité d'accueil, parce qu'après sept ans à nous parler de la capacité d'accueil le gouvernement a été incapable d'en définir les critères, incapable de qu'est-ce que ça veut dire par région, dans les services, puis à combien elle s'établissait. Par contre, c'est très facile de dire qu'elle est dépassée quand on n'a aucune cible, aucun chiffre puis aucun critère.

Il y a des vraies personnes, Mme la Présidente, derrière les slogans politiques, il y a des vraies gens qui sont affectés, actuellement, par la crise de la réunification familiale. C'est trois à quatre ans, actuellement, pour des époux québécois, pour que leur conjoint, leur conjointe et leurs enfants puissent venir les rejoindre au Québec. On n'a jamais vu ça dans l'histoire du Québec. Jamais ça n'a pris trois, quatre ans, le temps d'un mandat au complet, là, puis de le finir, pour que le conjoint ou la conjointe d'une personne puisse venir la rejoindre au Québec. Ce n'est jamais arrivé. C'est une crise énorme, puis ça, ça n'intéresse pas le gouvernement.

• (17 h 30) •

Nos programmes économiques, comme le Programme de l'expérience québécoise, sur la base de nos diplômés, de nos chercheurs du deuxième cycle, des établissements de région sont suspendus. Nos travailleurs étrangers temporaires qui se sont qualifiés puis qui ont appris le français, eux aussi, leurs programmes sont suspendus. C'est ça, le bilan de la CAQ.

Hier, on a plutôt brandi, puis c'est la seule mention qu'on a faite, on a plutôt brandi la possibilité de couper l'aide sociale aux demandeurs d'asile, aux gens reconnus comme étant protégés par des conventions internationales comme étant les plus vulnérables. Vraiment? C'est là qu'on est rendus, Mme la Présidente, de dire à des gens qu'on va leur couper l'aide de dernier recours? Qu'est-ce qui va se passer si on fait ça? Il y a des gens qui vont se retrouver à la rue. Puis où est-ce qu'ils vont appliquer? Dans les refuges pour personnes itinérantes qui n'intéressent pas le premier ministre? C'est quoi, la logique derrière ça? Ça n'a aucun sens, Mme la Présidente.

Les femmes. Le premier ministre nous parle de l'égalité hommes-femmes. Là, je le cite : «Le phénomène en montée au Québec, celui des groupes politico-religieux qui s'attaquent à certaines de nos valeurs communes comme la laïcité.» Selon lui, ces groupes «tentent par tous les moyens d'imposer leurs valeurs, contester nos valeurs, et en particulier le droit des femmes à l'égalité».

Si le premier ministre était vraiment intéressé par l'égalité hommes-femmes, j'aurais aimé ça l'entendre sur la montée des masculinistes de droite qui propagent des discours haineux puis misogynes envers les femmes du Québec en prétendant que leur place doit revenir aux cuisines puis aux chaumières. Moi, ce discours-là, il m'inquiète. Je n'ai jamais vu le premier ministre parler de ça hier. J'aurais aimé ça qu'il me parle du 14e féminicide, huitième en contexte de violence conjugale au Québec, qui fait en sorte que, même aujourd'hui, il y a des articles sur des femmes qui ont perdu la vie, sur le fait qu'il n'y a pas de place en ressources d'hébergement d'urgence pour ces femmes-là, sur le fait qu'on leur répond non au téléphone. Comment ça se fait que je n'ai pas entendu parler de ça de la part du premier ministre si l'égalité, la défense puis la protection des femmes est si importante pour lui?

Comment ça se fait qu'on ne finance pas adéquatement les maisons d'hébergement pour femmes victimes, puis qui doivent retourner, finalement, à leur maison, proche de leur agresseur 16 fois arrêté puis libéré, puis malheureusement il se passe ce qui se passe? C'est absolument abominable. Comment ça se fait qu'on n'a pas entendu parler de ça dans le discours du premier ministre?

Comment ça se fait qu'on n'a pas entendu parler des coupes au DPCP, des procureurs qui sont obligés de faire le choix entre une agression qui serait moins grave puis une agression qui serait plus grave, sur quel dossier il va poursuivre aujourd'hui parce qu'on coupe dans les procureurs? Comment ça se fait qu'on n'a pas parlé de ça?

Si le premier ministre voulait vraiment être le champion, le héros de l'égalité hommes-femmes, là, il réglerait aussi la question d'équité salariale, qui traîne depuis plus de 10 ans, pour que plus aucune femme au Québec ne doive

prendre sa retraite avant d'avoir reçu tout le salaire auquel elle a droit. C'est un débat qu'on a mené plusieurs fois dans cette Chambre, puis ce n'est toujours pas réglé.

En conclusion, Mme la Présidente, de toute évidence, le premier ministre s'entête avec ses priorités à remplir ses objectifs. Il persiste avec les thèmes qui l'obsèdent : l'économie, mais tout ce qu'on a vu à date, ce sont des fiascos économiques, l'efficacité de l'État, mais tout ce qu'on a vu, ce sont des coupes dans les services publics, l'identité, il bannit des pronoms au nom de la protection de la langue, alors que nos artistes, eux, ont de la misère à faire vivre notre culture. En sécurité, on annonce une nouvelle panoplie de mesures, mais il n'y aura pas de procureur pour les défendre puis il n'y aura surtout pas de filet social en prévention, ce qui nous permettrait d'épargner des millions de dollars en répression. La CAQ, le premier ministre, nous ont présenté leurs priorités, puis ça, ce ne sont pas les priorités des Québécoises et des Québécois.

Puis nous, on va le rappeler, il l'a dit lui-même, le premier ministre, à quelques reprises, c'est le retour de l'ADQ, Mme la Présidente. Sauf que le Québec, là, en 2022, il n'a pas voté pour l'ADQ, il n'a pas voté pour le programme de l'ADQ. Personne n'a voté pour le programme de l'ADQ. Le ministre le réalise-t-il, ça, que personne n'a voté pour son programme de droite?

Motion formulant un grief

Alors, pour tous ces motifs, Mme la Présidente, je dépose la motion de grief suivante, en terminant :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ [qui refuse] de s'attaquer aux problèmes qui préoccupent réellement les Québécoises et [les] Québécois comme la crise du logement et [la lutte à] l'itinérance, la hausse du coût de la vie et l'effritement du filet social.»

Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de René-Lévesque.

M. Yves Montigny

M. Montigny : Merci. Merci. Salutations, Mme la Présidente. Ça fait plaisir aujourd'hui de prendre la parole en lien, évidemment, avec le discours de notre premier ministre. Mais, vous savez, depuis mon arrivée en poste, là, en 2022, je me suis toujours assuré de mettre de l'avant le caractère unique qui définit notre coin de pays chez nous, la Côte-Nord, mais évidemment c'est en lien directement avec les priorités du gouvernement, puis je vais commencer par celle du développement économique.

Alors, le développement des projets économiques liés à l'énergie, au secteur maritime, à la métallurgie, au secteur forestier, au secteur... agroalimentaire, dis-je, sont extrêmement importants pour ma circonscription, mais pour la région, mais pour l'ensemble du Québec aussi. Je me suis engagé très rapidement, comme député, à développer l'économie de chez nous avec l'ensemble de mes collègues, et on va réussir, Mme la Présidente. Nos actions, nos priorités démontrent la volonté de notre gouvernement de soutenir l'économie, notamment dans ma région de la Côte-Nord, en soutenant les communautés industrialo-portuaires dans l'axe du fleuve Saint-Laurent.

Vous savez, notre fleuve Saint-Laurent nous permet d'avoir une grande voie navigable qui nous permet de développer l'économie du Québec, développer les secteurs industrialo-portuaires dans toutes les régions du Québec qui sont limitrophes au fleuve, mais aussi de créer des liens avec l'Europe. On le sait, dans le contexte actuel, l'économie change, le contexte actuel change, on doit développer nos secteurs... le secteur portuaire pour être capable aussi de créer des liens avec les marchés européens. Et, dans ce sens-là, des investissements importants ont eu lieu dans le territoire de la circonscription de René-Lévesque. Oui, nos priorités, nos investissements permettent d'accroître notre dynamisme économique, de moderniser nos infrastructures, notamment les infrastructures portuaires, et de créer des emplois bien payés.

Bien évidemment, lors de son discours, notre premier ministre nous a parlé d'économie et du portefeuille. Nous souhaitons déposer, évidemment, un projet de loi pour accélérer le déploiement des projets économiques et énergétiques qui sont stratégiques pour le Québec. C'est une très bonne chose, Mme la Présidente. Il faut être capables d'aller plus rapidement pour développer notre économie, particulièrement dans une région comme la mienne, parce que le contexte le demande. Les acteurs économiques des régions du Québec nous le demandent d'accélérer et d'être capables de provoquer des investissements privés, sur le territoire du Québec, qui permettront de créer des emplois, dynamiser l'économie mais aussi l'économie des régions.

Alors, en ce sens, on va raccourcir les délais, on va alléger, bien sûr, les processus, tout en gardant nos standards élevés, Mme la Présidente. Bien oui, on va le faire en partenariat, évidemment, avec les Premières Nations et les Inuits. Vous le savez, dès le début de mon engagement politique, j'ai toujours tenu absolument à ce que les projets de développement, sur le territoire de ma région, se fassent en collaboration avec les Premières Nations. Je vais continuer en ce sens. Les projets économiques qu'on travaille, on les fait en collaboration, notamment, avec Essipit et la communauté de Pessamit.

Il est essentiel d'aider les entreprises québécoises à prendre de l'expansion. Plusieurs projets sont en développement actuellement sur le territoire du Québec. Malgré le fait qu'on a un voisin au Sud qui nous donne ça dur, qui nous donne ça dur, qui contribue à ralentir les investissements privés, plusieurs projets sont en développement, notamment dans ma circonscription, des projets importants, notamment pour décarboner le secteur minier, toute la fosse du Labrador, un

projet important, pour être capables de développer cette industrie tout en diminuant l'utilisation des hydrocarbures, notamment dans les explosifs pour le secteur minier.

Pour contrer les effets de l'inflation qui fait grimper le prix du logement et de l'épicerie, mon collègue, évidemment, ministre des Finances travaille à identifier des moyens de soulager le portefeuille des Québécoises et des Québécois qui souffrent actuellement, Mme la Présidente, c'est vrai. Mais, en même temps, il faut travailler des actions pour réussir à les aider et alléger, là, mettre de l'argent dans le portefeuille puis alléger leurs dépenses. Nous devons être là pour les gens vulnérables, Mme la Présidente.

• (17 h 40) •

Bien évidemment, je veux vous entretenir de gestes concrets pour soutenir notre économie, parler de notre magnifique fleuve Saint-Laurent, Mme la Présidente, la colonne vertébrale de notre grande nation. Eh oui! Vous savez, chez moi, Baie-Comeau s'est développé, s'est développé grâce au port de mer qui donnait accès au marché européen. Dans le contexte actuel avec notre voisin américain, bien, les ports de mer de la Côte-Nord existent, ces liens vers l'Europe existent. On travaille, comme gouvernement, plusieurs de mes collègues travaillent pour renforcer nos liens avec l'Europe et les pays de l'autre bord de l'Atlantique, évidemment, pour recréer cette dynamique qu'il y avait avec les ports du Québec vers l'Europe. Et, ceci dit, Baie-Comeau est capable de tirer son épingle du jeu. D'ailleurs, des investissements importants ont été faits au Port de Baie-Comeau par notre gouvernement, et on va continuer à développer ces marchés.

Le parc industriel Jean-Noël-Tessier, à Baie-Comeau, est un parc industriel relié par le rail jusqu'au port de mer qui donne accès au marché de l'Europe actuellement. Vous savez quoi, Mme la Présidente, actuellement à Baie-Comeau, dans les silos à grains de Cargill Grain, on peut faire à peu près, avec le grain qu'il y a, dans cette capacité de ces silos-là, 1 milliard de pains, Mme la Présidente. C'est ce qu'on fait, c'est qu'on prend le grain de l'Ouest, on l'amène dans les silos, pour l'embarquer sur des bateaux plus gros pour relier puis se diriger vers l'Europe. C'est ce type de développement qu'on peut faire, notamment avec les minéraux critiques et stratégiques, pour être capables de développer nos marchés avec l'Europe, et nous avons déjà les installations, mais notre gouvernement y a cru. Il a investi 17,5 millions sur la modernisation du Port de Baie-Comeau, notamment un terminal qu'on appelle le Terminal n° 5, et ça, c'est le gouvernement de la CAQ, Mme la présidence, qui l'a... Mme la Présidente, qui l'a fait.

Clairement, depuis plusieurs années, avant même mon élection comme député, les acteurs de la Manicouagan se sont mobilisés pour faire de cette infrastructure portuaire un secteur essentiel à l'économie de la Côte-Nord, mais tout le Québec en entier, Mme la Présidente. C'est un levier de développement économique. Après avoir réussi, notamment avec un travail de concertation locale, à créer un partenariat avec le port de Rotterdam suite au transfert fédéral du port, le lien important s'est créé par une entente de collaboration entre le Port de Baie-Comeau et le port de Rotterdam. Cette entente-là existe. Elle s'est créée pendant le mandat du gouvernement de la CAQ, Mme la Présidente, et c'est comme ça qu'on développe l'économie du Québec dans un contexte où c'est plus difficile d'avoir des liens commerciaux avec les Américains. Évidemment, notre gouvernement a répondu présent, et c'était le début d'une relation visionnaire entre le Port de Baie-Comeau et le port de Rotterdam. Tout le Québec en profite.

Les investissements de 17,5 millions que je parlais tout à l'heure, Mme la Présidente, au Port de Baie-Comeau, c'est du jamais-vu pour ma région, du jamais-vu pour la Manicouagan. En plus de ça, Mme la Présidente, on a investi plus de 5 millions pour mettre à niveau le port de Forestville, une heure plus bas en auto, si on pourrait dire, simplement pour dire que les investissements du gouvernement ont été majeurs pour nos infrastructures portuaires dans la circonscription de René-Lévesque.

Je le dis souvent, mon implication politique est basée sur l'économie. Je suis fier d'être le député du parti, le seul parti, de l'économie, actuellement, qui investit autant, qui en fait encore autant et qui s'engage à en faire autant, notamment avec un projet de loi pour être capables de faire des projets, des grands projets économiques, encore plus rapidement.

Je veux vous parler encore d'économie. L'avancement d'un projet de production de saumon sur le territoire de la Côte-Nord. Baie-Trinité, c'est un endroit exceptionnel pour faire la production aquacole. Oui, la construction d'une ferme piscicole terrestre de saumon de l'Atlantique sur le site d'une ancienne scierie est en train de se travailler au moment où on se parle, puis ça, le gouvernement de la CAQ, on travaille là-dessus, Mme la Présidente, notamment pour permettre à une communauté qui vivait des difficultés économiques, à risque, même, de perdre son école, Mme la Présidente... et, grâce au travail qu'on fait comme gouvernement et grâce au travail, notamment, de ma collègue ministre de l'Économie et de l'Énergie, on est capables de travailler à faire avancer des projets aussi importants que ceux-là, notamment pour nourrir les Québécois.

Vous savez, Mme la Présidente, on ne mange pas de saumon québécois au moment où on vous parle. Je rêve d'être capable de manger du saumon québécois produit sur la Côte-Nord avec de l'eau de notre golfe du Saint-Laurent, dans des bassins sur terre, dans une usine qui permettrait aussi, Mme la Présidente, vous savez, de faire vivre une usine actuellement de crustacés où elle est ouverte seulement deux mois par année. Cette avenue d'une nouvelle usine de saumon permettrait, Mme la Présidente, de faire vivre, 12 mois par année, à la fois l'usine de saumon, mais aussi l'usine de crustacés. C'est ça, l'engagement de la CAQ, concrètement, pour assurer des projets qui sont porteurs pour l'avenir et pour notre autonomie alimentaire.

Alors, je continuerais simplement, Mme la Présidente, pour vous parler d'un enjeu important sur le territoire de la Côte-Nord. Vous le savez, j'en ai parlé souvent, Hydro-Québec s'engage à doubler sa taille en 10 ans. C'est formidable! La région dans laquelle je suis député s'appelle... donc, mon comté s'appelle René-Lévesque. Vous savez pourquoi? René Lévesque, les grandes centrales hydroélectriques. Vous savez, la Manicouagan, «l'oeil du Québec», la Manicouagan, c'est le grand réservoir du barrage Daniel-Johnson qui permet de produire et de distribuer tout le secteur du comté de René-Lévesque. C'est autour de 35 % de toute l'énergie du Québec, Mme la Présidente, qui transite par l'eau qui est produite là.

Alors, chez moi, c'est une région de l'énergie. Vous savez, doubler la capacité de production d'énergie au Québec, c'est des emplois payants directement sur le territoire, puis c'est ça qu'on fait à la CAQ, puis c'est ça que les autres partis n'ont pas fait. Nous, on est engagés dans cette voie-là.

Je veux prendre le temps de vous dire : Des projets éoliens majeurs qui sont présentement en train de se travailler, c'est à la fois une bonne nouvelle pour les citoyens de la Côte-Nord, de la Gaspésie, de tout le Québec. C'est aussi une très bonne nouvelle parce qu'on le fait en partenariat avec les communautés autochtones, les Premières Nations. C'est des projets porteurs dans lequel, dès le début qu'on amorce le travail pour réfléchir à un projet éolien de ce type-là... on pense aux 1 000 mégawatts, le projet de 1 000 mégawatts avec les Innus d'Essipit, un projet de 300 mégawatts avec les Innus de Pessamit, les deux communautés des Premières Nations. Les Innus de la Côte-Nord, dans ma circonscription, travaillent des projets en partenariat avec les communautés, avec les MRC, mais aussi avec Hydro-Québec. C'est vraiment une vision d'avenir qu'on a développée pour être capables non seulement d'avoir de l'énergie pour les projets économiques partout au Québec, mais aussi de faire des projets en partenariat avec les communautés autochtones. Ensemble, ensemble, je dirais «mamu», ensemble, on va réussir à développer nos communautés à la fois au niveau économique, mais à la fois au niveau social. Je pense, par exemple, à la communauté de Pessamit qui veut développer des services non seulement pour les aînés, mais où il y a des constructions de maisons actuellement à Pessamit, parce que c'est une communauté en croissance, Mme la Présidente, mais aussi les services aux enfants. Alors, des projets majeurs, qu'on développe en collaboration avec Hydro-Québec, nous permettent d'avoir une vision d'avenir pour soutenir aussi les communautés des Premières Nations sur le territoire du Québec. C'est une très bonne nouvelle.

• (17 h 50) •

Je vais terminer avec ceci, Mme la Présidente, simplement en vous mentionnant que jamais, jamais, sur le territoire de la Côte-Nord, un gouvernement n'a investi autant : des annonces sans précédent, du soutien à des stations de recherche, comme la station de recherche Uapishka, du soutien au cégep, du soutien au développement du centre de recherche en forêt boréale, du soutien sur les ports de mer, du soutien dans plein de domaines, Mme la Présidente. C'est du sans... C'est sans précédent. Et ça, c'est le gouvernement de la CAQ qui l'a fait, puis on va continuer à le faire. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Merci, Mme la Présidente. C'est un privilège de pouvoir revenir, donc, dans cette Chambre en cette session d'automne pour pouvoir avoir l'opportunité de m'adresser à cette enceinte. Mais, Mme la Présidente, malgré tout, je suis un peu déçue d'avoir à le faire dans les circonstances qui nous amènent aujourd'hui, soit cette réplique au discours inaugural du premier ministre.

Mme la Présidente, vous vous souviendrez, le premier ministre lorsqu'il est revenu, lorsqu'il a fondé, donc, le parti politique qui forme le gouvernement, la CAQ, il nous avait dit : Pour moi, là, la raison qui m'amène en politique, là, ce qui fait en sorte que j'ai envie de fonder un nouveau parti puis d'être au gouvernement, bien, c'est l'éducation. On le sait, le premier ministre a été ministre de l'Éducation dans une autre vie, alors qu'il était au Parti québécois. Le premier ministre nous a maintes et maintes fois répété ce mantra que l'éducation est la priorité de ses priorités. Sauf que, Mme la Présidente, au cours des dernières semaines, depuis le remaniement ministériel, on a très peu entendu parler d'éducation. Et même dans le discours inaugural qu'on a entendu hier, on était tous ici pendant les 45 minutes qu'ont duré le discours du premier ministre, il a effleuré à peine le sujet de l'éducation, comme un peu une réplique. Parce qu'évidemment, on le sait, le premier ministre, donc, est à l'affût, donc, du débat public, il entend ce qui se passe et ce qui se dit puis il semble avoir entendu que tout le monde lui reprochait qu'il ne parlait pas assez d'éducation. Donc, il s'est dit : Je vais le mettre dans mon discours, un peu comme notre cheffe parlementaire, Mme la députée de Saint-Laurent, le disait plus tôt, là, pour que, si on fait un Ctrl+F, qu'on puisse retrouver le mot «éducation» dans son discours. Mais il n'a pas pu élaborer sur ce que ça signifie.

Donc, Mme la Présidente, moi, aujourd'hui, comme porte-parole libérale en matière d'éducation, je suis obligée de me poser cette question là, comme bien des gens dans le réseau, comme bien des parents aujourd'hui se posent, qui se disent : On a un gouvernement qui a décidé de proroger le Parlement, on a un gouvernement qui a décidé d'entamer une nouvelle session, de retarder les travaux pour brasser les cartes puis nous arriver avec un nouveau plan de match basé sur les priorités des Québécois? Bien, je dois vous dire, malheureusement, que le premier ministre semble être à côté de ces priorités des Québécois, il semble être à côté de ce qui interpelle véritablement la population, puis surtout en matière de services. C'est notamment pour ça que je suis déçue que le premier ministre ne nous ait pas parlé d'éducation, parce qu'on dirait que tout est réglé pour lui.

S'il s'était vraiment attardé à ce qui indignait bien des gens dans le réseau, bien, je pense qu'il aurait pris le temps, donc, de réaliser que le réseau vient de vivre sa pire rentrée scolaire des 15 dernières années. Ça, ce n'est pas moi qui le dis, Mme la Présidente, c'est la Fédération du personnel de soutien scolaire qui nous le nommait, qui nous le nommait il n'y a pas si longtemps.

On a eu l'occasion, donc, de les entendre s'époumoner sur la place publique, comme bien d'autres acteurs qui sont passionnés par l'avenir de nos enfants, qui sont tous les jours dans le réseau, qui sont tous les jours en train de se battre à bout de bras pour un réseau qui tient, malgré les attaques que ce réseau subit par le gouvernement caquiste, et qui nous disent : Bien, voyons donc! On vient de vivre la pire rentrée scolaire des 15 dernières années. Et pourquoi, Mme la Présidente? Bien, c'est parce qu'il n'y a pas si longtemps... Et ça, le premier ministre s'est bien abstenu d'en

parler dans le cadre de son discours inaugural, parce qu'il a mis à mal, parce que le gouvernement a mis à mal le réseau avec des compressions de l'ordre de 570 millions qui ont soulevé un tollé au sein de la population.

Et il n'y a pas si longtemps, en fait, avant-hier, Mme la Présidente, j'étais en Mauricie, et, à une station de radio, on me demandait : Est-ce que vous avez l'occasion de questionner le gouvernement sur ces compressions? Puis j'ai répondu : Bien, j'aurais bien aimé pouvoir questionner le gouvernement, mais les compressions ont été amenées après la fin de la dernière session parlementaire. Donc, on nous a empêchés de pouvoir s'exprimer là-dessus, de voir... de veiller à ce que le gouvernement puisse répondre aux préoccupations des Québécois, parce que ça s'est fait en catimini à la veille de la fin de l'année scolaire...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Ah! excusez-moi. C'est parce que j'entendais du bruit qui venait du fond du salon bleu. Alors, je vous écoute. Vous avez un appel au règlement, M. le leader du gouvernement?

M. Lévesque (Chapleau) : ...c'est dans le lexique, en fait, les derniers mots que la députée a utilisés. Peut-être les retirer, s'il vous plaît. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Pouvez-vous juste... Excusez-moi, dans le lexique, les mots, je n'ai...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Ah! Oui. Tout à fait.

Mme Cadet : ...je l'ignorais, donc...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Voilà. Prudence avec ce mot, il fait partie, évidemment, du lexique.

Mme Cadet : Il y en a tellement, Mme la Présidente. Parfois, on s'y perd. Mille excuses.

Alors, le... je reviens, donc, l'ancien ministre de l'Éducation, donc, il avait décidé, donc, de faire subir ces compressions au réseau, donc, après la fin de la dernière session parlementaire, et là, bien, avec la prorogation, on n'avait toujours pas eu l'occasion de pouvoir questionner le gouvernement sur ces... sur ces compressions. Et on comprendra que le gouvernement, donc, au cours, donc, de l'été, s'est dit : Regardez, on va mettre le couvercle sur la marmite, on va s'assurer, donc, de réinvestir dans le réseau de l'éducation, de l'ordre de 540 millions. L'ancien ministre de l'Éducation nous disait : Regardez, là, j'ai écouté le réseau, dans le dernier mois, pas avant, mais au cours du dernier mois, et voici ma réponse. Mais vous comprendrez qu'avec toutes les interventions que nous avons faites au cours des derniers jours que, manifestement, que c'est... que c'est insuffisant. Puis je ne parle pas ici en termes de montants, là, ce n'est pas ça, Mme la Présidente.

Mais il faut, et je pense que les Québécois le comprennent aujourd'hui, réaliser que... d'abord, d'avoir émis des compressions, que c'était une très mauvaise idée, mais d'avoir décidé d'émettre un réinvestissement, un soi-disant réinvestissement conditionnel, était une tout aussi mauvaise idée que celle de faire subir des compressions au réseau. Je m'explique ici, Mme la Présidente. C'est qu'en demandant aux centres de services scolaires de... c'est... en fait, en disant aux centres de services scolaires que, regardez, là, c'est correct, on a entendu les parents, on a entendu les professionnels, on a entendu tous ceux qui sont sur le... qui sont dans le réseau jour après jour nous dire que ça ne fonctionnait pas, puis on va vous redonner cet argent-là, mais on vous le redonnera seulement si vous répondez à certaines conditions absolument inapplicables, absolument aléatoires puis surtout unilatérales, comme celle des cibles d'ETC, donc des plafonds d'embauche qui ont été... qui semblent faire l'objet d'une réflexion de la part de la ministre de l'Éducation, donc, on l'entend aujourd'hui, mais également en émettant des conditions sur la mutualisation des services dans le réseau.

Puis, pour moi, Mme la Présidente, ça ne... je m'explique très mal qu'on dise aux enfants, qu'on dise à nos élèves dans le réseau de l'éducation : Bien, regardez, vous souhaitez obtenir différents services, vous souhaitez qu'on soit en mesure, donc, de véritablement répondre à vos besoins, bien, attendez, attendez, attendez, on va s'assurer que les centres de services scolaires puissent se mettre ensemble pour pouvoir faire des achats de feuilles pour imprimer du papier, on va s'assurer que, bien, si on veut que vous... si vous voulez recevoir, donc, les sommes qui vous sont dues, hein, donc les sommes qui répondent à vos besoins... puis je dis «qui vous sont dues» parce qu'on se rappellera que, dans la Loi sur l'instruction publique, le gouvernement, donc, a une obligation, donc, d'instruire nos élèves, mais également de répondre à leurs besoins, donc une obligation de résultat, pas une obligation de moyens. Bien, pour y répondre, le gouvernement nous dit : Non, non, non, on va s'assurer de répondre à des... de faire en sorte que les centres de services scolaires répondent à des conditions qui sont complètement de nature administrative. Ça... Pour moi, là, Mme la Présidente, là, je ne suis pas capable de m'expliquer comment est-ce que le gouvernement peut se dire qu'on peut passer du point a au point b au niveau, donc, des conditions qui ont été émises lors du soi-disant réinvestissement du mois de juillet dernier.

Mais le gouvernement pourrait nous opposer la réplique suivante, nous dire : Bien, regardez, quand même, donc, les sommes sont là. En fait, c'est exactement ce que la ministre, la nouvelle ministre de l'Éducation nous dit : Les sommes sont là, les sommes sont là. Mais, Mme la Présidente, le chaos, il a déjà été semé. La déstabilisation du réseau, elle a été faite. Donc, c'est pour ça que je reviens sur les propos, en fait, l'absence de propos du premier ministre

aujourd'hui... hier, plutôt, dans son allocution d'ouverture, dans son discours inaugural, qui ne nous parlait pas d'éducation, parce qu'en ce moment avec tous ces va-et-vient, avec ce yoyo budgétaire, avec ces coupes qui ont été complètement chaotiques, avec cette indécision, d'autres diraient ce cha-cha budgétaire, bien, le mal, il est déjà fait.

Le dégât qui existe dans le réseau de l'éducation en ce moment, Mme la Présidente, il est important, et on a aujourd'hui, malgré tout ce qui se dit, malgré la bonne volonté de la nouvelle ministre de l'Éducation, que je salue, en ce moment, nous sommes le 1er octobre 2025, ça fait un peu plus d'un mois que les jeunes sont revenus à l'école, mais bon nombre d'entre eux n'ont pas accès à des services, bon nombre d'entre eux sont obligés de laisser aller certaines activités qui les motivaient à demeurer à l'école, qu'ils se disaient : Ah! bien, moi, j'ai hâte d'avoir telle ou telle activité, d'avoir telle ou telle sortie scolaire. Puis, en ce moment, ces élèves-là ne sont pas en mesure de recevoir ces services-là ou de réaliser ces activités-là parce que le gouvernement de la CAQ a semé le chaos dans le réseau de l'éducation.

• (18 heures) •

Donc, en ce moment, quand le premier ministre élude la question de l'éducation dans son discours inaugural, bien, il nous confirme que, pour lui, l'éducation, ce n'est plus vrai que c'est une priorité, que ce n'est plus la priorité de ses priorités, qu'il a décidé de tasser tout ça à d'autres fins pour, selon lui, donc, brasser les cartes puis remettre le Québec sur d'autres chantiers, alors qu'il avait sept ans, alors qu'il avait sept ans pour réaliser tout ce qu'il a envie, donc, de réaliser au cours de la prochaine année.

Puis je reviens à l'éducation, Mme la Présidente, parce qu'évidemment je vous parle de cette rentrée scolaire ci, puis, encore une fois, peut-être que le gouvernement pourrait nous dire : Ah! mais ça, c'est ponctuel, ça, c'est un dossier qu'on va régler, mais encore faut-il que le gouvernement soit crédible là-dessus. Mais, même s'il s'agissait, Mme la Présidente, d'un dossier ponctuel, bien, vous comprendrez que notre réseau de l'éducation, en ce moment, donc, il subit toutes sortes de soubresauts, que ce n'est pas la seule... que ce n'est pas le seul élément qui déstabilise le réseau.

Bien, d'abord, bien, il y a toute la question de l'instabilité budgétaire, donc, le manque de prévisibilité du réseau, mais également la pénurie d'enseignants, en fait, le manque de rétention du personnel enseignant, du personnel professionnel, du personnel de soutien parce que les conditions d'emploi, puis je ne parle pas des conditions salariales, mais les autres conditions d'emploi, le contexte dans lequel ils sont obligés de travailler rend leur rétention extrêmement difficile.

On pourrait penser à la gouvernance déficiente où des centres de services scolaires... puis on vient de parler des compressions, là, et je pense qu'il y a bien des dirigeants de centres de services scolaires qui auraient aimé pouvoir, qui auraient aimé qu'ils puissent libérer leur parole pour dénoncer sur la place publique, comme tous les autres acteurs de l'éducation l'ont fait, les compressions qu'ils viennent de subir, mais ça, en raison de la nouvelle gouvernance caquiste, ils ne sont pas en mesure de le faire, la hausse du nombre d'enfants avec des besoins particuliers, l'augmentation de la violence dans nos écoles.

En ce moment, avec les cibles d'ETC, bien, il y a bien des TES, des éducatrices spécialisées qui lèvent la main, là, qui ont levé la main, qui se sont dit : Non, moi, j'aurais aimé ça être dans le réseau de l'éducation, mais qui, en ce moment, bien, n'ont pas été en mesure de répondre à l'appel en raison des cibles d'ETC, en raison des plafonds d'embauche, puis que, là, aujourd'hui, parce qu'ils ne sont pas en mesure d'intervenir, bien, on le voit, là, on le voit que les chiffres en matière de violence augmentent, Mme la Présidente.

On peut parler des 99 projets de construction ou de rénovation d'écoles qui sont sur pause. La députée de Saint-Laurent, notre cheffe parlementaire, en parlait ce matin. Il y en a une dans sa circonscription. Il y en a une dans la circonscription de mon collègue de LaFontaine, de ma collègue de Mont-Royal—Outremont, de bien des collègues ici. Ça n'a pas d'allure. On a besoin de... En fait, il faut qu'on puisse répondre à ces besoins-là, Mme la Présidente. On a des directions d'école qui sont essouffées.

On pense aux résultats des... des épreuves de français cinquième secondaire qui périlissent, Mme la Présidente, puis on n'est pas en train de s'attaquer à ça, alors qu'on a un gouvernement qui nous dit qu'en matière d'identité, qu'on a envie de s'attaquer au français, mais qui n'est pas en train de s'attaquer aux résultats chancelants de nos enfants, de nos jeunes, dans nos écoles, en matière de maîtrise du français.

Donc, vous comprendrez, Mme la Présidente, qu'on a tout ça, qu'on a tous ces défis-là dans le réseau de l'éducation, des défis sur lesquels les acteurs sont en accord, là, parce que, pour en avoir parlé avec bien des gens, que ce soient les enseignants, les directions d'école, le personnel professionnel, le personnel de soutien, tout le monde identifie, de façon extrêmement claire, quels sont les défis dans le réseau de l'éducation. Donc, vous comprendrez que, parce qu'il y a, donc, cet appel à l'unisson des défis dans le réseau, bien, le gouvernement, il a le champ libre pour pouvoir agir. Mais, manifestement, en écoutant le discours du premier ministre, même s'il a le champ libre, il n'y en a pas, de volonté d'agir.

Mme la Présidente, donc, ce cri du coeur là, qui est lancé par le réseau, qui se dit : Mais nous, pourquoi est-ce qu'on est absents du discours du premier ministre?, j'aurais pu, là, aujourd'hui, je vois le temps qui file, mais j'aurais pu aujourd'hui, là, vous parler, donc, des autres, des autres acteurs, des autres Québécois qui sont dans leur milieu, qui tiennent leurs différents milieux à bout de bras et qui se disent : Pourquoi, nous, on est des oubliés du premier ministre alors que nous vivons des grands enjeux? On a parlé du logement un peu plus tôt, puis je sais que ma collègue des Mille-Îles l'a fait tantôt en écho à ce qu'elle voit sur le terrain, mais également aux propos du maire Marchand hier. Mais mon collègue de l'Ouest-de-l'Île pourrait, donc, lui-même, qui est notre porte-parole en matière de jeunesse... pourrait lui-même, donc, vous parler de la hausse du taux de chômage chez les jeunes, qui est un autre grand sujet...

Une voix : ...

Mme Cadet : De Jacques-Cartier, merci beaucoup, je cherchais le nom de la circonscription. Il pourrait vous parler de la hausse du taux de chômage chez les jeunes, alors que, là, je viens d'entendre le député de René-Lévesque nous parler d'emploi puis à quel point, donc, c'est un gouvernement de l'économie. Puis je sais que mon collègue de Marguerite-Bourgeoys, là, lui, ça le fait bondir, là, quand on entend que la CAQ se prend pour le seul parti de l'économie ou se prend même pour un parti de l'économie, parce que ce n'est pas vrai. Ce n'est pas le cas en ce moment. Bien, on pourrait vous parler de la hausse du taux de chômage chez les jeunes, qui est un fléau. Pourquoi le gouvernement n'est pas capable d'aborder ce sujet-là dans son allocution d'ouverture? Pourquoi, quand il nous parle des priorités puis de ses grands chantiers pour la prochaine année, il n'est pas capable de nous indiquer que ça, c'est un enjeu aussi pour lui?

Motion formulant un grief

Donc, Mme la Présidente, pour tous ces motifs, je dépose la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ses compressions en éducation qui ont semé le chaos dans le réseau et qui ont privé les élèves de services essentiels à l'apprentissage ainsi que d'activités culturelles et sportives.»

Et nous demeurerons à l'affût tout au long de l'année, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Donc, merci pour votre intervention.

Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Saint-Henri... Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Alors, en fait, je ne suis pas certaine que je suis contente d'avoir le privilège de réagir au discours du premier ministre, je ne suis pas certaine, parce qu'un gouvernement comme ça, en fin de mandat, qui décide de proroger la session, qui nous fait commencer deux semaines plus tard, alors que le peuple québécois, actuellement, souffre énormément, pas tout le monde égal, par exemple, mais il y a du monde qui souffre parce qu'économiquement ils n'y arrivent plus, il y a du monde qui souffre parce qu'on les pointe du doigt parce qu'ils portent un hijab, il y a du monde qui souffre parce qu'ils sont autochtones, et qu'on reporte l'ouverture de la Chambre, de l'Assemblée nationale du Québec, le 30 septembre, la journée de la reconnaissance... de vérité et réconciliation avec les Premières Nations et les Inuits, et il y en a qui souffrent parce qu'ils aimeraient pouvoir vivre dans un autre Québec qu'un Québec de la peur.

Bien, moi, je vais m'attarder à cette question toute particulière que le gouvernement, hier, le premier ministre, hier, en ce 30 septembre... alors que cette journée du 30 septembre là, on se le rappelle, hein, n'est pas arrivée par hasard, est arrivée parce qu'on a découvert à travers le Canada, mais ici aussi, au Québec, des enfants qui, malheureusement, ne sont jamais revenus chez eux, soit des pensionnats soit à travers notre système de santé, et notre premier ministre, qui a décidé de retarder l'ouverture de notre Assemblée avec son équipe, a décidé de la réouvrir le jour où le Québec devait s'arrêter pour se poser des questions : C'est quoi, notre rapport avec les Premières Nations, comment les gestes qu'on a posés dans le passé et que nous posons dans le présent causent préjudice à nos frères et soeurs autochtones qui étaient là pour nous accueillir lorsque, comme Européens, Européennes, on est débarqués?

• (18 h 10) •

Alors, moi, comme allochtone, donc comme personne qui n'est pas autochtone, j'étais extrêmement ébranlée de voir que cette journée-là... D'ailleurs, pas très surprenant, puisque, trois ans auparavant, le même gouvernement n'avait pas tenu bon de reconnaître la journée du 30 septembre comme un congé férié pour faciliter les mises en contact entre les gens des Premières Nations et les allochtones, les non-autochtones. Bien, ce même gouvernement-là a décidé, alors qu'il aurait pu le faire la semaine dernière, la semaine d'avant, de prendre la journée du 30 pour le discours du premier ministre, qui en a parlé, des autochtones, Mme la Présidente. Il en a parlé, oui, à la toute fin, pour nous rappeler que c'étaient des partenaires, mais surtout pas pour nous rappeler que c'étaient des peuples... que ce sont des peuples, ce sont 11 nations avec lesquelles nous partageons un territoire et qui ont des droits ancestraux depuis toujours, parce qu'ils étaient là bien avant nous, et que les Nations unies ont reconnu, il y a déjà maintenant presque 10 ans... 20 ans, que dis-je, ont reconnu, à travers une déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, que ces peuples-là ont... en fait, que nous avons, comme État, des responsabilités face à ces peuples-là qui ont des droits inhérents à leurs réalités. Un de ces droits-là, c'est le droit à l'autodétermination.

La raison pour laquelle je parle de ça aujourd'hui, c'est parce que, dans un discours, bon, de presque une heure, alors qu'on parle... on a très peu parlé, le premier ministre a très peu parlé, voire pas parlé des enjeux qui affectent nos concitoyens, je dirais, qui ont le plus de misère à se dépatouiller avec les effets des décisions prises depuis sept ans par ce gouvernement-là et par le gouvernement antérieur, parce que l'austérité, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on connaît ça, et je dirais même par l'autre, avant, au début des années 2000, où les gestes posés par ces gouvernements successifs n'ont jamais été, un, de reconnaître pleinement le droit à l'autodétermination des Premières Nations, avec lesquelles on copartage ce territoire-là, et, deux, de faire en sorte que ces peuples-là puissent vivre pleinement dans la dignité... On n'a pas parlé, dans le... le premier ministre n'en a pas parlé dans le discours, à même titre qu'il n'a pas parlé, comme le disait ma collègue, d'éducation, qu'il n'a pas parlé d'itinérance, crise humanitaire terrible, des surdoses. Les gens meurent, au Québec, parce qu'on laisse les drogues qui roulent sur la rue tuer nos gens. On n'a pas parlé du logement.

Bon, tout ça a été dit. Moi, je trouvais important de venir nous rappeler que, lorsque le premier ministre a parlé des Premières Nations, c'était pour en parler comme des partenaires.

C'est sûr que, s'il considère que toutes les nations du monde sont des partenaires, bon, ça peut se défendre. Mais, ici, sur le territoire qu'ils n'ont jamais cédé et qu'ils revendiquent avec raison, considérant les réalités vécues par les gens soit qui sont en communauté... Je parle aussi, «anyway», des nations qui ont été conventionnées avec la Convention de la Baie James et... du Québec, mais je parle aussi des gens des Premières Nations qui vivent dans nos grands centres, qui vivent, en fait, à l'extérieur de leurs communautés, qu'on appelle les réserves. Je vous en parle parce que, quand... il me semble, en tout cas, dans mon livre à moi, quand on dit : OK, gang, là, moi, je suis votre premier ministre, là, je vais rebrasser les cartes, là, parce qu'on voit bien, là, ça ne marche plus, puis que, là, il y a un brassage de cartes, puis qu'on revient avec les mêmes discours, les mêmes recettes utilisées depuis, minimalement, les sept années de gouvernance caquiste, mais aussi avant, bien, il me semble que, si on utilise les mêmes recettes, surtout quand c'est un mauvais pâté chinois, ça va donner fort possiblement les mêmes résultats. Puis moi, bien, j'ai besoin, j'ai besoin, comme citoyenne, qu'on en finisse avec le doute sur la question du racisme systémique.

Ce matin, là, j'ai fait adopter une motion — c'est super, de réussir à faire adopter une motion, ici, par les 125 députés — une motion qui rappelle le Principe de Joyce. Parce que Joyce Echaquan, je nous rappelle, est décédée il y a cinq ans maintenant. Et ce Principe de Joyce là, bien sûr, il y a un énoncé qui fait juste rappeler la même chose qui est écrite dans la déclaration universelle des droits des peuples autochtones, que les autochtones, c'est des humains comme les autres, puis ils ont droit d'avoir les mêmes services de santé, si je parle de Joyce Echaquan, que n'importe quel citoyen.

Alors, ce matin, super! on adopte ça, tout le monde est d'avis... mais vous avez bien vu que je n'ai volontairement pas mis le terme «discrimination» ou «racisme systémique», parce que je le savais, que le gouvernement et le Parti québécois allaient rejeter cette motion-là.

Pourtant, nous autres, on peut en dire quoi, du racisme systémique? Moi, je n'ai pas été élevée comme ces jeunes-là, qui, avant même leur naissance, étaient déjà tagués — je parle des autochtones — comme étant des ceci ou des cela, comme étant des non-cesti ou des non-cela. Moi, je n'ai pas vécu ça, alors comment je peux juger de ça, alors que Joyce en est morte? Moi, je ne le prends pas, ça.

Mais, cependant, on a adopté une motion qui dit clairement, à la fin : «[Que l'Assemblée nationale] demande au gouvernement de ne pas se désengager des soins et des services de santé culturellement sécurisants et d'assurer un financement pérenne à la hauteur qu'exige une réelle réconciliation.»

Je parlais avec des gens des Premières Nations aujourd'hui, puis ils me disaient : Oui, mais, tu sais, Manon, vos affaires de motions, là, ce n'est rien que symbolique, ce n'est rien que symbolique. Ça n'a pas de pogne. Bien, ça, c'est mes mots à moi, ça n'a pas de pogne, ça n'a pas de dents. Je dis : Oui, tu n'as probablement pas tort. Parce que je regarde la motion qu'on a adoptée, tout le monde ensemble, au lendemain, presque, du rapport de la commission Viens, en laquelle nous, ici, nous entendions, à l'Assemblée nationale, et qu'on a demandé au gouvernement, donc le gouvernement était d'accord, puisqu'il l'a adoptée, de reconnaître les principes et de s'engager à négocier la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations Unies des droits des peuples autochtones avec les Premières Nations et les Inuits. On l'a adoptée en 2019. On est en 2025 et, encore aujourd'hui, on est loin d'avoir ne serait-ce qu'une ligne d'écrite sur comment on pourrait réellement... pas faire des ententes de partenariat économique qui fait notre affaire à nous, mais d'aller au fond des questions qui sont soulevées puisque les droits des Premières Nations sont des droits humains.

On n'a pas commencé du tout ce travail-là. D'ailleurs, à la dernière conférence de presse ici, qui s'est tenue par l'ancien chef de l'association des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, chef Picard, a encore rappelé qu'il n'y avait toujours rien de fait sur la motion du 8 octobre 2019.

• (18 h 20) •

Alors, bien sûr, dans l'opposition, on utilise les moyens qu'on a, Mme la Présidente. Parce que, je vous redis encore et encore, ce gouvernement-là gouverne avec 100 % du pouvoir, alors qu'il n'a eu que 41 % des votes de nos concitoyens. Ça veut dire que la majorité des votes du peuple québécois, en 2022, il est de ce côté ici de la Chambre. Je parle des votes, là, des crochets faits dans les cases, là. Mais je ne reviendrai pas. Ils ont décidé qu'ils ne voulaient pas le changer, le mode de scrutin, alors qu'ils avaient signé pour ça, qu'ils s'étaient dit... Je n'ai pas entendu le premier ministre s'insurger du manque de démocratie de notre mode de scrutin, alors qu'en 2017 il signait une lettre pour dire que ça n'avait pas de bon sens et que 2018, il me semble, devait être la dernière élection sous ce mode de scrutin là.

Ce pour quoi je vous parle de ça, Mme la Présidente, c'est parce que, quand on brasse toutes les cartes dans la dernière année du mandat et que, sur le terrain, on le sait, que ça ne va pas bien, le monde ne va pas bien, les gens ont de la misère à arriver, à joindre les deux bouts... C'est sûr qu'il y en a qui, eux autres, n'ont pas de misère à joindre les deux bouts, certain, mais, quand je regarde dans ma circonscription, là, ouf! ça fait mal, humainement, ça fait mal. Ça fait mal de voir des aînés qui se sont fait évincer de leur logement et qui, maintenant, sont au refuge La Maison du Père juste parce qu'ils ne sont pas capables de se retrouver un logement qu'ils sont capables de se payer.

Alors, là-dessus, je suis d'accord avec ma porte-parole, cheffe parlementaire. On le sait bien, que le gouvernement a fait des choses, mais l'état de situation démontre qu'il n'en a pas fait assez, et l'enjeu, c'est que, comme tous les gouvernements avant lui, il revient avec les mêmes recettes de mauvais pâté chinois, et puis on y va, go, on ne se gêne pas, on baisse les impôts. Je fais juste regarder... Je ne parle pas des libéraux dans ça ou des péquistes avant. Je pourrais vous en parler longtemps, mais je n'ai pas beaucoup de temps. Je vais me concentrer sur le gouvernement qui est là depuis sept ans.

Je fais juste penser à la baisse des impôts de 1,7 milliard qu'il y a eu en 2024-2025. Bien, soyons honnêtes, là, il y a... selon Michel Girard, là, ce n'est pas Manon Massé, là, il y a 348 millions de cette baisse-là qui ont été pour 2,2 millions de Québécois, mais il y a quatre fois plus de millions qui ont été... bien, en fait, je vais le dire autrement,

il y a 400 millions et plus qui ont été pour quatre fois moins de monde. Ça, là, ça s'appelle la concentration de la richesse. Moi, ça me fait mal, parce que des gens dans mon comté, qui font partie de ces 500 000 personnes qui ont reçu un réel impact sur les baisses d'impôt, bien, il n'y en a pas énorme, puis il y en a même qui n'en ont pas du tout.

Et je pourrais vous dire que, puisqu'ils sont victimes de racisme systémique dans les écoles, dans notre système de santé, dans... on le voit bien, avec la sécurité publique, le profilage racial, etc., bien, au premier chef, les personnes issues des Premières Nations, les autochtones sont... ont les effets collatéraux de ces baisses d'impôt. Pourquoi? Bien, parce qu'il n'y a plus de service. Tout le monde le sait bien, si tu as moins de revenus dans tes poches, tu peux moins dépenser. Que ce soit le Parti québécois, le Parti libéral ou la CAQ... répètent ça, et, juste depuis que je suis députée, Mme la Présidente, c'est plus de 7 milliards, milliards, par année qu'ils nous ont privés collectivement. Je suis-tu vraiment surprise que c'est le pauvre monde qui mange la claque? Bien non, parce que c'est eux autres qui ne sont pas capables d'aller au privé pour s'acheter ceci, s'acheter, dans le sens... un service ou quoi que ce soit.

Motion formulant un grief

Alors, puisque les Premières Nations sont touchées au premier chef, et qu'il n'en a pas été question hier, ou si peu, je dépose donc cette motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme avec sévérité le gouvernement de la CAQ de renier les droits à l'autodétermination de nos soeurs et frères Anishinabeg, Atikamekw, W8banaki, Naskapis, Wendats, Eeyou, Innu, Kanien'keha:ka, Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Inuit en refusant d'adopter une loi de mise en application de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones avant la fin du [prochain] mandat.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Donc, maintenant, nous allons poursuivre avec Mme la députée de Châteauguay.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Bonaventure.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bonaventure, excusez-moi.

Mme Blouin : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bien heureuse de vous retrouver. Heureuse de retrouver l'ensemble des collègues également. Reprendre le chemin de l'Assemblée nationale, c'est toujours un privilège. Alors, évidemment, ça me fait plaisir aussi de prendre la parole aujourd'hui à la suite du discours prononcé par notre premier ministre hier.

Vous le savez, hein, le Québec doit actuellement composer avec de grands défis sur plusieurs plans, mais, dans ce contexte-là, notre gouvernement ne se contente pas de réagir au jour le jour. On propose plutôt une vision claire, cohérente et articulée autour de quatre grands piliers que je vous répète, économie, efficacité, sécurité et identité, et ces piliers-là sont non seulement au coeur de notre action, mais ils sont aussi le reflet d'une profonde conviction. C'est-à-dire que le Québec doit avancer avec ambition pas juste à l'échelle des grands centres, mais aussi et surtout en misant sur la force de ses régions.

Nos régions sont essentielles. Elles sont la source de nos ressources naturelles, le moteur de nos projets énergétiques et le lieu où s'incarne concrètement la vitalité du Québec. Et, comme l'a déjà dit le premier ministre, le Québec doit être fier de ce qu'il est et ambitieux de ce qu'il peut devenir, et cette ambition-là, on la traduit par des actions claires, des projets concrets et des partenariats solides. Et je vais vous donner quelques exemples.

D'abord, pour la question de l'identité, depuis peu, j'ai l'honneur d'agir comme adjointe au ministre des Relations internationales et de la Francophonie, volet Francophonie. Alors, c'est un sujet qui est très important pour moi. Notre langue française fait partie de notre culture, de notre histoire, de notre patrimoine, et c'est ce qui nous définit. Le premier ministre l'a dit, protéger la culture, c'est un devoir pour le gouvernement, et, dans ce contexte-là, mon mandat en francophonie prend tout son sens parce que la francophonie, ce n'est pas seulement la langue, c'est aussi la culture qui circule en français dans toutes les communautés francophones. C'est aussi un levier de développement puisqu'elle nous distingue en Amérique du Nord et nous relie à des millions de francophones au Canada et dans le monde. Et notre gouvernement a d'ailleurs lancé le Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028 intitulé *Pour une francophonie forte, unie et engagée*, et ce plan-là, c'est une feuille de route qui mobilise une dizaine de ministères et une vingtaine d'organismes de la société civile, et son objectif est clair, renforcer la coopération entre le Québec et les communautés francophones. Et, concrètement, ce que ça signifie, c'est de soutenir les entreprises francophones et encourager les partenariats d'affaires en français, valoriser l'offre de biens et de services en français pour les citoyens et les visiteurs, développer des réseaux d'entrepreneurs francophones solides et dynamiques et former des travailleurs et des entrepreneurs pour que la langue française soit perçue comme une valeur ajoutée, un avantage compétitif.

Et, grâce à diverses initiatives, comme l'organisation de missions commerciales ou d'événements qui valorisent l'entrepreneuriat francophone, les acteurs du milieu économique francophone au Québec et ailleurs au Canada sont encouragés à créer des liens d'affaires durables et en français. Alors, on veut démontrer que le français, c'est une langue d'avenir, d'innovation et de découverte, et le plan d'action vise, entre autres, à donner plus de place à nos créations

francophones parce que des francophones partout dans le monde écoutent nos artistes, lisent nos auteurs ou découvrent des festivals et, bien, quand ils font ça, ils contribuent à faire vivre cette identité commune. Alors, c'est un défi collectif.

On a aussi signé, en juin dernier, deux accords de coopération en matière de francophonie avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon, et la signature de ces accords va faciliter le partage des informations relatives aux questions qui touchent le développement et le renforcement de la langue française, la vitalité des collectivités francophones, les politiques publiques et l'offre de services aux citoyens, ainsi que les projets et initiatives d'intérêt commun pour la communauté francophone du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les Québécois et Québécoises, ainsi que d'assurer l'accroissement de la vitalité des sociétés civiles francophones et de la langue française sur leurs territoires. Alors, ça nous permet de consolider notre identité comme un État francophone pas seulement au Québec, mais à l'ensemble du Canada, entre autres choses.

J'aimerais maintenant aborder peut-être un deuxième axe de notre plan...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Malheureusement, Mme la députée de Bonaventure, je dois vous arrêter, compte tenu de l'heure. Par contre, j'aimerais savoir si vous désirez poursuivre votre intervention lors de la reprise du débat. Donc, j'en conclus que oui?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Nous allons inscrire votre nom.

Ajournement

Donc, compte tenu de l'heure, les travaux sont ajournés à demain, jeudi le 2 octobre 2025, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 30)